Licence Information-communication

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Information-communication. 2018, Université Paris 13. hceres-02027326

HAL Id: hceres-02027326

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027326

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION

Domaine Arts, lettres, langues

ComUE Université Sorbonne Paris Cité

Institut national des langues et civilisations orientales - INALCO
Université Paris 13
Université Paris Descartes
Université Paris Diderot
Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Incluant les éléments spécifiques à l'Université Paris 13

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D

Rapport publié le 24/09/2018

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Pour le Hcéres[1] :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts[2] :

Laurence Denooz, Sébastien Lefait, Michel Petit, Didier Plassard, Mathieu Schneider, co-présidents

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

[1] Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

[2] Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

PRÉSENTATION

Les établissements réunis dans la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC) proposent une offre de formation variée, complète, et souvent originale dans le domaine *Arts, lettres, langues* (ALL), qui se compose de 57 mentions : 18 licences (L), 12 licences professionnelles (LP), 27 masters (M).

L'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 y contribue avec un ensemble de 22 formations axées sur les lettres, les langues, les sciences du langage, les arts et les médias. Le groupe de formations soumis à l'évaluation réunit sept mentions de licence : *Arts (Médiation culturelle - Conception et mise en œuvre de projets culturels)*, *Arts du spectacle*, *Information-Communication*, *Langues étrangères appliquées* (LEA), *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), *Lettres* et *Sciences du langage* (SDL), quatre mentions de licence professionnelle : *Scénographie théâtrale et événementielle*, *Conception costume de scène et d'écran*, *Encadrement d'ateliers de pratique théâtrale*, *Conseil en écriture professionnelle et privée, Écrivain public*, auxquelles viennent s'ajouter onze mentions de master. Parmi ces dernières, on trouve d'abord des formations présentées dans leur intitulé comme s'inscrivant naturellement dans la continuité des mentions de licence : les mentions de master *Arts (Médiation culturelle)*, *Information-Communication*, *Langues étrangères appliquées* (LEA), *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), *Lettres*, et *Sciences du langage* (SDL), cette dernière mention possédant la particularité d'être coaccréditée avec l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO), l'Université Paris Descartes et l'Université Paris 13. Les deux mentions *Cinéma et audiovisuel* et *Théâtre* prolongent l'offre de formation de la licence *Arts du spectacle*, constituée de deux parcours « *Études cinématographiques et audiovisuelles* » et « *Études théâtrales* ». Cette offre déjà abondante au niveau master est augmentée de trois mentions dont la cohérence avec les mentions de licence n'est pas le seul atout : *Études européennes et internationales* (EEI), *Didactique des langues* (DDL), et *Traduction et interprétation* (T&I), cette dernière mention de master étant intégrée à l'École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs, l'ESIT, qui est une référence dans son domaine.

L'Université Paris Descartes, dont l'offre de formation est essentiellement centrée sur les sciences de l'homme et de la santé, propose néanmoins six mentions dans le domaine ALL : une licence généraliste *Sciences du langage* ; trois licences professionnelles (LP *Métiers du livre : édition et commerce du livre*, *Métiers du livre : documentation et bibliothèques* et *Métiers de la communication : chef de projet communication*) ; un master *Création artistique*, axé sur l'art thérapie et cohabilité avec le département Théâtre de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 ainsi qu'un master *Sciences du langage* également en coaccréditation avec l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3.

L'offre de formation de l'Université Paris Diderot se constitue dans le domaine ALL d'un total de 11 formations, organisées comme suit. Cinq licences généralistes : *Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales* (LLCER), *Langues étrangères appliquées* (LEA), *Sciences du langage-Linguistique* (SDL), cohabilitée avec l'Université Paris Descartes, *Lettres* et *Arts du spectacle* (parcours *Études cinématographiques*) ; une licence professionnelle (LP) *Métier de la communication : chargé de communication* du domaine *Sciences, technologies, santé* (ensuite présentée dans le dossier comme LP *Rédacteur technique*) ; et cinq masters : *Études anglophones* ; *Cinéma, documentaire, médias* (CDM) ; *Lettres* ; *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), cohabilité avec l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO) ; et *Sciences du langage* (SDL), cohabilité avec l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 pour la spécialité *Phonétique et phonologie*.

L'Université Paris 13 propose une offre de formation pluridisciplinaire qui couvre un spectre très vaste, comprenant les sciences humaines et sociales au sens large, la santé, les sciences et technologies et les secteurs du droit, de l'économie et de la gestion. Ces formations sont regroupées dans le rapport d'autoévaluation de l'établissement en cinq grands domaines. L'un d'entre eux, intitulé *Arts, langues, lettres* (ALL), fait l'objet du présent rapport ; pour les besoins de l'évaluation, le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) a proposé d'y adjoindre les formations du domaine de la

culture et de la communication. Le bouquet de formations ainsi constitué regroupe 14 formations, et notamment quatre mentions de licence : *Information-communication, Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), *Langues étrangères appliquées* (LEA), *Lettres* ; trois licences professionnelles : *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web* (qui propose une formation délocalisée à Rabat au Maroc) ; *Métiers du jeu vidéo* ; et *Techniques du son et de l'image* ; enfin, huit mentions de master : *Communication des organisations* ; *Création numérique* ; *Études anglophones* ; *Information-communication* ; *Littératures, cultures, arts* ; *Métiers du livre et de l'édition* ; *Traitement automatique des langues* (TAL), qui fait l'objet d'une codiplômation avec l'Université pédagogique de Cracovie (Pologne) et *Sciences du langage* (une spécialité *Contrastif, lexique, discours*). Le périmètre scientifique de ce domaine comprend l'étude des civilisations et des textes qui les ont constituées, les langues et leurs modes de fonctionnement, de diffusion et de transformation, et les techniques et supports de communication, avec un fort accent porté sur les nouvelles technologies et le numérique.

L'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO) propose un ensemble de formations qui couvre le champ désigné par le nom de l'établissement, et qui comporte : une mention de licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), organisée en parcours régionaux (sous-parcours par langue) et, à partir de la deuxième année, régionaux et professionnalisants ; une licence professionnelle *Développement international de l'entreprise vers les marchés émergents* ; et des mentions de master, intitulées respectivement *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), coaccréditée pour certaines spécialités avec l'Université Paris Diderot ; *Métiers de l'international* (MI) ; *Didactique des langues* (DDL), coaccréditée avec les universités Sorbonne Nouvelle – Paris 3 et Paris Descartes ; *Sciences du langage* (SDL), coaccréditée partiellement avec l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 ; *Traitement automatique des langues* (TAL), coaccréditée avec les universités Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et Paris Ouest-Nanterre-La Défense. A ces mentions de master s'ajoute la collaboration avec l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de Paris dans le cadre d'un master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation, et de la formation* (MEEF).

L'USPC a proposé de présenter les formations du domaine ALL selon les champs suivants, de portée inégale :

- Un champ regroupe des formations de tous les établissements concernés (Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, Université Paris Descartes, Université Paris Diderot, Université Paris 13, INALCO) : *Sciences du langage, didactique des langues, traduction et interprétation* (neuf formations) ;
- Deux champs regroupent des formations de quatre établissements : Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, Université Paris Diderot, Université Paris 13, INALCO pour *Langues, littératures, cultures, sociétés du monde* (14 formations) ; Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, Université Paris Descartes, Université Paris Diderot, Université Paris 13 pour *Littérature et arts* (huit formations) ;
- Deux champs regroupent des formations de deux établissements (*Arts, médias, communication* – Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 – 16 formations ; *Études internationales, métiers de l'international* – Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, INALCO – trois formations).

Si les formations sont présentées selon des intitulés de champs communs à différents établissements, aucun dossier champ ou document de politique de formation ne présente les offres de formation en faisant référence à ces champs.

Ce document contient :

- l'analyse globale des formations du domaine ALL pour l'INALCO ;
- l'analyse globale des formations du domaine ALL pour l'Université Paris 13 ;
- l'analyse globale des formations du domaine ALL pour l'Université Paris Descartes ;
- l'analyse globale des formations du domaine ALL pour l'Université Paris Diderot ;
- l'analyse globale des formations du domaine ALL pour l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 ;
- les fiches d'évaluation des formations du domaine ALL de l'Université Paris 13.

INSTITUT NATIONAL DES LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES - INALCO

AVIS GLOBAL

L'évaluation de l'ensemble des formations a été rendue parfois peu aisée du fait de l'absence de dossier de champ et de la présentation souvent fragmentée (par parcours) des dossiers de mention et de leurs annexes ainsi que d'un certain manque de précision sur des aspects structurels (l'avant-propos du dossier de master mention LLCER évoque ainsi l'existence de six mentions de master) ou terminologiques (la notion de « formation double diplôme » en licence avec l'Indonésie et la Malaisie ne paraît pas correspondre à l'obtention d'une double licence par les étudiants de l'INALCO).

Le potentiel d'affichage stratégique global est toujours bien identifié, à l'échelle nationale comme au niveau international, par référence au nom de l'établissement et à sa vocation ancienne de spécialisation et d'expertise dans un vaste champ de langues et civilisations orientales. Si la spécificité de l'établissement et de ses formations est naturellement évidente pour ce qui concerne les langues-cultures non représentées ailleurs dans l'enseignement supérieur, elle paraît toutefois devoir être réaffirmée, y compris dans le cadre des coaccréditations ou collaborations, pour les langues qui sont désormais aussi enseignées ailleurs. Elle paraît aussi devoir être précisément argumentée pour certaines spécialisations existant aussi ailleurs (commerce international ou sciences du langage par exemple), notamment lorsque la nature de l'activité visée fait une place moins importante à la langue orientale elle-même (FLE par exemple). Un renforcement de l'affichage spécifique des « filières » de l'établissement pourrait être de nature à renforcer le positionnement de ses formations à visée professionnelle dans l'environnement socio-économique et leur attractivité.

L'ensemble des formations évaluées constituant le champ unique de l'offre de formation de l'établissement en matière de diplômes nationaux de premier et deuxième cycles (licence et master), son inscription dans la politique de formation est immédiate. On peut toutefois s'interroger sur son articulation avec le reste de l'offre de formation de l'établissement (diplômes d'établissement, stages intensifs, etc.), notamment en ce qui concerne les publics dont les dossiers déposés soulignent qu'ils ne sont pas tous strictement en formation initiale. La faiblesse des effectifs de licence et master dans certaines spécialisations et du nombre de diplômés, au regard du nombre de premières inscriptions, sont également à prendre en compte à cet égard.

La pertinence et la cohérence propres de l'ensemble sont globalement assurées par référence à l'identité traditionnelle de l'établissement. L'offre de formation de master apparaît conforme aux orientations de l'établissement et lisible, même si l'on peut penser que les deux spécialisations, Commerce international et Relations internationales, de la mention MI seraient plus visibles comme mentions séparées - ce qui serait d'ailleurs plus conforme à leur fonctionnement effectif. Il est en revanche plus difficile de reconnaître spontanément l'organisation et la cohérence de l'offre de licence, avec sa mention désormais unique (LLCER) et ses quatre parcours régionaux (et les sous-parcours par langue) et cinq parcours professionnalisants. Le dossier déposé explique comment l'établissement a été conduit à concevoir cette mention unique pour s'adapter aux nouvelles conditions en matière de licence. Peut-être pourrait-il explorer dans ce cadre la possibilité d'une organisation fondée sur la distinction entre LLCER, LEA, et Sciences du langage, qui, sans préjudice pour la spécificité « orientale » de l'établissement, serait également plus proche de celle du master actuel ou de ses évolutions envisagées. Le dossier du master LLCER annonce à cet égard une réflexion en cours sur « l'architecture des parcours-types » et sur l'alternative « parcours-types disciplinaires renforcés, ou bien [...] parcours-types aréaux (actuelles spécialités) plutôt pluridisciplinaires ». Cette réflexion sur l'articulation entre les dimensions aréales et disciplinaires apparaît effectivement importante pour le master et ne peut qu'être fortement encouragée aussi pour la licence.

La capacité de coordination et de mutualisation à l'intérieur de l'ensemble de formations constitue, compte tenu de la diversité du champ des langues, un enjeu dont on mesure le caractère théoriquement et pratiquement crucial. Elle implique dans son principe différents acteurs : au niveau central, le Conseil des formations et de la vie étudiante (CFVE) et les commissions spécialisées (Commission des formations de master, Commission des enseignements transversaux) qui l'assistent ; au niveau « de proximité », les « départements » et les « filières ». Cette organisation, sans doute adaptée aux particularités de l'établissement et à son expérience pratique, met en lumière le rôle plus restreint des instances de pilotage des mentions elles-mêmes là où elles existent.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

Les objectifs scientifiques sont exposés de façon variable selon les diplômes et leurs parcours et selon l'orientation de ces diplômes ou parcours. Ils comportent généralement la maîtrise d'au moins une langue orientale et la connaissance civilisationnelle du domaine « aréal » (aire culturelle) dont relève cette langue, maîtrise et connaissance qui pourraient être plus explicitement définies en termes de niveau visé selon le cycle et en termes d'approche de type LLCER ou LEA selon la finalité du diplôme ou du parcours. Ils comportent aussi, pour les formations à finalité professionnelle, les connaissances et compétences relatives au domaine professionnel visé (commerce international ou traitement numérique par exemple). L'explicitation des compétences à acquérir n'est pas toujours suffisante pour permettre l'analyse détaillée de l'adéquation des plans de formation avec les objectifs, notamment professionnels.

Les objectifs en termes de poursuite d'études sont précisés pour la licence et les parcours à finalité recherche du master. Les débouchés professionnels visés sont, dans les dossiers d'évaluation, diversement présentés selon les formations en termes de fonctions-types (licence professionnelle), concours administratifs et de recrutement d'enseignants ou fonctions et/ou secteurs d'activité (licence LLCER), secteurs d'activité et métiers associés (master), et inégalement détaillés. Les fiches Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) des différentes formations sont plus précises. Si les débouchés apparaissent dans l'ensemble variés et étendus (enseignement, diplomatie, commerce, journalisme, etc.), le potentiel d'insertion dans chaque catégorie de métier ou secteur n'est pas précisé. Il serait utile de connaître, par exemple, le nombre de places ouvertes aux concours ou les besoins de recrutement du monde du journalisme dans telle ou telle spécialisation.

Positionnement des formations dans l'environnement

L'articulation avec les cursus universitaires de la thématique au niveau local ou national est naturellement marquée par la longue tradition de spécialisation de l'établissement dans ce champ et son exclusivité de représentation dans l'enseignement supérieur national de certaines langues-cultures. Elle se traduit au niveau local par le biais de coaccréditations ou autres formes de coopération ponctuelle. Si, au niveau licence, certaines langues sont également enseignées ailleurs, leur présence continue à se justifier par la proposition d'un cursus ici complet, ou des approches multilingues. On remarque par ailleurs l'offre originale de « bi-cursus » de licence « ASTER » (Arabe-Sciences de la Terre) avec l'Institut de physique du globe de Paris. En master, les formations qui pourraient être redondantes sont coaccréditées ou mutualisées, notamment avec les universités Sorbonne Nouvelle et Paris Diderot, ainsi qu'avec l'université Paris-Nanterre. D'autres coopérations, dont le fonctionnement devrait être précisé, existent également dans certaines formations ponctuelles avec d'autres institutions académiques françaises.

L'articulation avec la recherche est satisfaisante pour la licence et les masters à finalité non professionnelle. Dès la licence, les étudiants peuvent ainsi bénéficier des activités des nombreux laboratoires de recherche de l'établissement, ainsi que de la participation forte des enseignants-chercheurs dans les enseignements. Le master mention LLCER est adossé à 15 laboratoires de recherche, tandis que le master mention TAL bénéficie de l'expertise des différents laboratoires des trois établissements coaccrédités. Dans les formations à visée professionnelle en revanche, bien que la présence d'enseignants-chercheurs soit mise en avant dans les dossiers, l'articulation avec la recherche reste limitée.

L'articulation avec des partenaires socio-économiques ou culturels apparaît plus contrastée. Qu'il s'agisse de diplômes à finalité professionnelle ou non, l'établissement bénéficie de multiples partenariats avec des institutions gouvernementales ou culturelles, telles que les ministères chargés de la défense ou des affaires étrangères ou encore le Musée du Quai Branly, susceptibles d'accueillir des étudiants pour des stages, voire la préparation de certains concours. Au niveau des mentions et spécialisations à visée professionnelle s'ajoute une relation avec le milieu socio-économique par le biais d'intervenants extérieurs ou d'entreprises accueillant des étudiants en stage. Les échanges avec ces dernières ne semblent cependant pas systématiques.

La coopération à l'international n'est peut-être pas aussi pleinement développée dans toutes ses dimensions que l'on pourrait s'y attendre compte tenu du champ. L'établissement a noué quelque 200 accords divers avec des institutions étrangères, dont de nombreuses conventions permettant aux étudiants d'effectuer des séjours d'études dans les pays de la langue qu'ils étudient ou des universités l'enseignant, parfois dans le cadre de doubles diplômes. Pour les formations professionnelles en revanche, la coopération se fait surtout par le biais de contributions ponctuelles de chercheurs invités ou de co-encadrants, sans qu'il ne soit fait précisément mention de relations fortes avec des partenaires socio-économiques étrangers.

Organisation pédagogique des formations

La lisibilité de l'organisation pédagogique n'est pas facilitée par les ajustements et modifications qu'a dû faire l'établissement, en fonction des contraintes du cadre national — comme l'explique notamment l'introduction du dossier de licence LLCER —, en ce qui concerne le nombre, la nature et l'intitulé des mentions. Il est compréhensible que, compte tenu de la spécificité du champ couvert, il puisse en résulter une certaine hétérogénéité structurelle et terminologique entre spécialisations de rang comparable au sein d'une mention et dans la continuité d'un cycle à l'autre. Ceci ne permet pas toujours de reconnaître facilement ce qui constitue une spécialité, un parcours, un parcours-type, etc., ni, dans les maquettes, ce qui relève d'un véritable tronc commun, d'enseignements transversaux communs ou optionnels, etc. De façon générale, l'organisation des formations, envisagée au niveau structurel correspondant à leur finalité (parcours de licence LLCER, spécialité de licence professionnelle, mention et/ou spécialités et/ou parcours de master), paraît pouvoir répondre aux objectifs fixés pour ce niveau structurel. L'organisation de la licence LLCER vise, avec ses quatre « blocs d'enseignements » (fondamentaux, transversaux disciplinaires ou aréaux, d'approfondissement, d'ouverture) et l'introduction des parcours professionnalisants à partir de la L2, une spécialisation progressive. L'organisation du master LLCER, qui comporte notamment une importante UE de « compétences avancées en langues » et une UE de modules optionnels offrant un choix très riche, renvoie à la question du nombre d'inscrits, comme le fait le dossier déposé, qui mentionne comme point faible que « [c]ertains départements linguistiques et aréaux proposent un choix trop important d'enseignements par rapport au nombre d'étudiants inscrits ». On peut également s'interroger sur la façon dont, pratiquement, sont intégrés dans le fonctionnement des formations les enseignements de chacune des nombreuses langues offertes (plus de 50), notamment au regard des niveaux des étudiants et des caractéristiques de progression propres à chaque langue. Il serait à cet égard utile de préciser l'organisation pédagogique en ce qui concerne les langues enseignées dans plusieurs établissements à Paris et en France (par exemple, le russe ou le chinois) et les langues que seul l'établissement propose (par exemple, l'ouzbek ou le wolof).

La professionnalisation apparaît, au sein des formations à visée professionnelle, dans le contenu des cours, la présence de projets individuels et l'intervention de nombreux professionnels. Les projets et stages forment une modalité pédagogique essentielle, qui bénéficie d'un accompagnement spécifique grâce à une structure dédiée (Service d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle, SIOIP). On peut regretter que, obligatoires dans les parcours professionnalisants, ils restent optionnels dans les parcours régionaux. Ces stages, spécifiques aux parcours suivis par les étudiants, peuvent prendre la forme d'un semestre à l'étranger et sont potentiellement accompagnés d'un rapport de stage/mémoire à rédiger et soutenir par la suite. Un calendrier universitaire spécifique facilite leur mise en œuvre, qui n'est néanmoins pas toujours détaillée, par exemple, étonnamment, pour la licence professionnelle. Les effectifs, les modalités de fonctionnement, les missions et le calendrier de la formation en alternance ne sont pas précisément décrits pour la licence professionnelle ou la mention MI du master (M2). L'établissement encourage, par le biais de la Commission de la solidarité et des initiatives étudiantes (CSIE), les projets d'initiative permettant aux étudiants de croiser leurs compétences en langue orientale et celles acquises dans la formation professionnalisante.

La place de la recherche, qui découle de la culture d'établissement et de la place et du rôle des enseignants-chercheurs dans les formations, est significative dans les parcours à finalité recherche, notamment en master. Elle est naturellement plus réduite dans les spécialisations à visée professionnelle, y compris en termes d'adossement du fait de la composition de l'équipe pédagogique.

La place du numérique est variable d'une formation à l'autre. Tantôt au cœur de la formation, comme dans le master mention TAL du fait de son objet, qui propose la mise en place de sites internet ainsi que des cours en ligne ou à distance, elle est parfois plus traditionnelle et limitée au dépôt de documents de cours sur la plateforme Moodle (en licence professionnelle par exemple). La diversité des origines des étudiants fait qu'une mise à niveau informatique leur est souvent proposée.

L'international constitue nécessairement, compte tenu du champ de spécialisation de l'établissement, une dimension essentielle de l'organisation pédagogique des formations. Sa place tient naturellement à la fois aux objets et contenus d'enseignement et aux modalités de mise en œuvre, notamment périodes d'étude ou de stage à l'étranger dans le cadre des nombreux accords et conventions de l'établissement. Elle est à confirmer pour la licence professionnelle. La maîtrise de l'anglais est dans certains cas présentée comme un pré-requis (licence professionnelle par exemple) et l'enseignement de l'anglais des affaires comporte parfois des volumes proches de ceux de la langue orientale elle-même (semestres 1 et 3 du parcours Commerce international du master mention MI par exemple). La mobilité étudiante, entrante ou sortante, est parfois limitée par des contraintes extérieures et, de manière générale, semble encore perfectible.

Pilotage des formations

De façon générale les éléments des dossiers tels qu'ils sont présentés conduisent à identifier les aspects relatifs au pilotage comme largement perfectibles.

La composition des équipes pédagogiques, généralement indiquée par parcours, inclut, dans des proportions variables selon les parcours et leur finalité, des enseignants-chercheurs et autres enseignants de l'établissement et des enseignants et intervenants professionnels extérieurs. Les données présentées ne permettent pas facilement d'apprécier l'équilibre de leur composition, les responsabilités de leurs membres (autres que, dans certains cas, la direction d'études), le volume horaire des extérieurs, etc. et peuvent conduire à s'interroger sur leur fonctionnement d'équipe.

Si le pilotage de l'ensemble de formations est clairement assuré au niveau central par le Conseil des formations et de la vie étudiante (CFVE) et les commissions spécialisées (Commission des formations de master, Commission des enseignements transversaux) qui l'assistent, la responsabilité du pilotage de chacune des formations est moins nettement identifiée, au-delà du nom du responsable de diplôme. Elle paraît être en pratique largement partagée avec un certain nombre d'autres acteurs, instances des « départements » et des « filières » et responsables délégués au niveau des spécialisations. Ceci explique un certain manque d'unité ou d'homogénéité au sein des mentions, qui se traduit aussi dans la présentation par parcours ou spécialités de certaines parties des dossiers (y compris annexes). Les structures de pilotage et la participation des étudiants au pilotage varient d'une formation à l'autre. L'établissement évoque des conseils de perfectionnement, notamment dans les spécialisations professionnelles, mais les dossiers manquent de précision sur leur composition et leur fonctionnement. Les étudiants de la licence LLCER participent au pilotage de la formation et évaluent chaque année les formations proposées, tandis que les étudiants du master mention LLCER évaluent la formation une fois tous les cinq ans, cette évaluation étant par la suite prise en compte dans le dispositif d'autoévaluation.

Les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences sont parfois imprécises dans les dossiers. La question des règlements d'examen manque de précision ; les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas non plus inscrites dans les maquettes mais sont communiquées par les enseignants après le début des cours. Le contrôle continu est fortement privilégié. Le supplément au diplôme peut paraître trop général pour permettre aux étudiants de véritablement personnaliser leur parcours.

Les dossiers ne donnent pas d'indications précises sur les modalités de recrutement, ni les passerelles. Il existe différents dispositifs classiques d'aide à la réussite (tutorat, soutien individuel, etc.) ainsi que des formations de mise à niveau et renforcement dans certaines langues enseignées dans le secondaire (chinois et russe en L1 et L2, arabe en L1).

Résultats constatés

Les résultats en termes d'effectifs, de réussite, d'insertion professionnelle et de poursuite d'études, diversement et plus ou moins précisément présentés et documentés dans les dossiers d'évaluation de mention et les tableaux annexes, apparaissent variables, à chaque niveau de mention, selon les parcours et spécialisations.

Les effectifs, importants en licence LLCER, y sont stables dans certains parcours, en diminution nette dans d'autres (Europe-Eurasie, Commerce International, Didactique des langues). Ils sont très faibles en licence professionnelle, ce qui peut être en partie dû à son ouverture encore récente mais mériterait sans doute une réflexion plus poussée sur son positionnement et son attractivité. En master, les effectifs de la mention LLCER sont en augmentation (à l'exception des études chinoises) ; ils sont plus réduits dans les mentions professionnelles (moins d'une trentaine d'inscrits en M1). On observe, sur l'ensemble des effectifs, de fortes disparités selon les aires régionales et les langues et des nombres d'inscrits très faibles dans certaines langues « rares ». S'il est certainement important de préserver cette spécificité, revendiquée et assumée par l'établissement, dont les quelques éléments mis à disposition concernant le devenir des diplômés montrent la pertinence (débouchés dans les institutions gouvernementales, la diplomatie, etc), la faible demande dans certaines langues pourrait conduire à s'interroger sur l'adéquation effective des formules du cadre licence-master au public potentiel, compte tenu de l'existence d'autres formules plus souples dans l'offre de l'établissement.

Les taux de réussite sont faibles en licence, marquée par une forte diminution des inscrits en cours de cycle, avec notamment des échecs et abandons nombreux en première année. On observe également une déperdition importante en master LLCER, entre la première année de master (M1) et la deuxième année de master (M2), où il n'est toutefois pas possible de déterminer précisément s'il s'agit d'échecs ou d'étalement d'études.

Le suivi des diplômés apparaît largement perfectible. Un suivi des diplômés est réalisé chaque année pour la licence, dont les chiffres ne figurent pas dans le dossier. En master, le suivi est effectué par le biais d'enquêtes ponctuelles auprès des diplômés (avec une participation entre 30 et 50 %). Les données présentées sur la base de ces enquêtes pour les mentions TAL et *Métiers de l'International* laissent augurer d'une répartition équilibrée entre poursuite d'études dans des institutions scientifiques et insertion professionnelle majoritairement en adéquation avec la nature du diplôme.

De façon générale, une approche plus systématique, permettant la collecte et l'analyse de données plus complètes et régulières par une structure dédiée, serait souhaitable et assurément utile pour les travaux du CFVE (et/ou d'une commission spécialisée assistant le CFVE) et pour une évaluation précise des taux d'insertion professionnelle et de poursuite d'études, de leur évolution et de leur adéquation aux objectifs affichés des formations.

POINTS D'ATTENTION

Les points d'attention suivants, qui renvoient à plusieurs des aspects mis en lumière lors de l'évaluation de l'ensemble de formations, peuvent être signalés en vue de la construction d'un projet pour la prochaine période contractuelle.

Les trois premiers points d'attention sont de portée générale :

- Pilotage des mentions. Le projet devrait, sans compromettre le rôle nécessaire des instances de coordination (CFVE, départements, filières), veiller à se donner les moyens de renforcer significativement, au niveau de chaque mention, l'organisation du pilotage des mentions elles-mêmes (telles qu'elles sont actuellement délimitées, ou telles qu'elles pourraient être redéfinies). Il devrait en particulier veiller à s'assurer que les instances concernées puissent disposer de toutes les données nécessaires, notamment en termes de suivi des diplômés.

- Nombre, intitulé et organisation interne des mentions. Le projet pourrait, sous réserve des dispositions du cadre national et de la culture d'établissement, chercher à améliorer la lisibilité de l'organisation des spécialisations au sein de chaque cycle et dans la continuité entre le premier et le deuxième cycle en termes de nombre et d'intitulé des mentions. Il pourrait en particulier s'interroger sur l'opportunité de reconnaître sous forme de mentions autonomes certains des groupes de parcours de l'actuelle mention unique de licence LLCER.

- Positionnement des mentions dans l'établissement. Le projet gagnerait, compte tenu de la spécificité d'une partie des publics de l'établissement qui, comme l'indiquent les dossiers, ne visent pas nécessairement l'obtention d'un diplôme national, à préciser les conditions d'articulation entre l'offre de formation correspondant aux diplômes nationaux de licence et master et le reste de l'offre de formation, notamment en termes de langues concernées (une cinquantaine en licence et master LLCER sur plus de cent pour l'établissement).

Les autres points d'attention, de portée plus spécifique, concernent les aspects suivants :

- le positionnement dans l'environnement socio-économique, qui paraît pouvoir être renforcé, notamment en cherchant à développer des liens directs avec des entreprises étrangères ;

- le taux d'échecs et/ou d'abandons en licence LLCER, ainsi que la faiblesse des effectifs en licence professionnelle ;

- le fonctionnement concret de certaines collaborations nationales ou internationales (« doubles diplômes », etc.) ou offertes en alternance.

UNIVERSITÉ PARIS 13

AVIS GLOBAL

Le domaine *Arts, lettres, langues* (ALL) dispose d'un réel potentiel d'affichage stratégique pour l'Université Paris 13 qui peut, par son biais et si elle le renomme en le dotant d'une identité particulière, donner aux étudiants franciliens une offre de formation originale et cohérente dans les domaines des langues, des lettres et de la communication. Moyennant quelques aménagements ou mutualisations, il est à même de prendre sa place dans l'offre de formation de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC) et de contribuer utilement à la formation et à l'insertion professionnelle des étudiants, quelle que soit leur origine sociale. Certaines formations particulièrement pointues ou originales, notamment les licences professionnelles (LP), lui permettent de se positionner aux niveaux national ou international, notamment par le biais de codiplômations ou de délocalisations. Ce positionnement pourrait encore être renforcé par une politique de relations internationales plus ciblée, plus stratégique et associant aussi plus largement la recherche et les enseignants-chercheurs.

Dans le domaine ALL, l'accent est clairement mis sur la professionnalisation, à la fois en termes de débouchés et en termes d'organisation pédagogique, et s'inscrit par conséquent dans la politique de l'établissement visant à offrir un ascenseur social aux populations habitant en Seine-Saint-Denis et dans les environs. L'exigence d'excellence, qui constitue l'autre pilier stratégique de l'Université Paris 13, est moins directement visible dans les formations du domaine ALL qui devront encore progresser sur un certain nombre de points : l'aide à la réussite, le suivi des cohortes, l'évaluation des formations et des enseignements et la démarche qualité.

Nonobstant ces problèmes dont l'établissement paraît conscient et pour lesquels il devra conséquemment investir dans les prochaines années, le domaine ALL est scientifiquement et professionnellement cohérent. Il s'appuie sur des unités de recherche labellisées (et sur un laboratoire d'excellence - LabEx), dont le potentiel scientifique devrait être encore mieux exploité et distillé dans les formations, de deuxième cycle surtout. Il est fait par ailleurs état de collaborations avec les milieux socio-économiques et culturels qui passent toutefois plus par la présence de professionnels dans les équipes pédagogiques que par des partenariats structurés autour de projets tutorés à visée professionnelle ou de stages (la politique dans ce domaine reste encore trop peu cadrée).

La visibilité que pourront amener, dans les prochaines années, les opérations immobilières en cours (notamment le Campus Condorcet) peut être de nature à accompagner une structuration de ce maillage territorial. Ces nouveaux bâtiments seront peut-être aussi de nature à encourager des mutualisations d'enseignements au sein du domaine ALL et l'édification souhaitable d'une vraie politique de formation au niveau des champs, en articulation avec les stratégies portées par l'établissement et par la ComUE. Probablement est-ce à ce dernier niveau que pourront se positionner certains outils de suivi et de pilotage qui pourraient utilement être mis à la disposition des équipes pédagogiques déjà bien engagées sur le terrain.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

L'offre de formation du domaine ALL est lisible et compréhensible, tant par les étudiants que par leurs futurs employeurs. Les intitulés des mentions sont clairs et renvoient directement soit à des formations-types (lettres, langues, *etc.*), soit à des métiers clairement identifiables par les professionnels (édition, traduction, communication, *etc.*). Cela n'empêche pas certaines formations d'indiquer des débouchés qui ne correspondent pas aux métiers auxquels elles préparent réellement. C'est notamment le cas de la licence *Lettres* dont les débouchés dans le journalisme ou la traduction ne sont pas immédiats ; cela l'est plus encore pour le master *Information-communication* dont la présentation laisse penser que des débouchés sont possibles dans le journalisme ou la communication événementielle, ou pour le master *Traitement automatique des langues* (TAL) dont certains métiers listés dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles - RNCP (professorat des écoles, animation de site multimédia, *etc.*) s'éloignent des emplois auxquels peuvent réellement prétendre les diplômés.

Malgré ces quelques incohérences, l'offre de formation du domaine ALL est clairement structurée avec de réelles possibilités de poursuites d'études entre la licence et le master au sein du même établissement. On regrette cependant que dans la LP *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web*, plus de 50 % des diplômés poursuivent leurs études en master. Il conviendrait là, conformément aux attendus des LP, de renforcer la vocation professionnalisante de la formation. Il semblerait que la LP *Métiers du jeu vidéo* suive la même tendance.

Enfin, à destination des bacheliers, l'Université a fait un travail méritoire d'explicitation des spécificités des mentions et des parcours au travers d'un certain nombre de dispositifs : Journées Portes Ouvertes (depuis peu, coordonnées entre les différentes unités de formation et de recherche - UFR), pré-rentrée (comme dans la licence *Information-communication*), *etc*.

Positionnement des formations dans l'environnement

Le domaine ALL a le potentiel de s'afficher comme un domaine de formation original, homogène et compétitif de l'Université Paris 13. Il est toutefois regrettable que l'établissement n'ait pas fait le choix d'assumer ce découpage de l'offre de formation. On pourrait penser *a priori* que la raison en est l'absence de stratégie. Or le chapitre consacré à la formation dans le rapport d'autoévaluation de l'Université Paris 13 prouve qu'au contraire, la politique dans ce domaine est sous-tendue par des lignes fortes. Plutôt que de ramener la large palette de formations dispensées à cinq domaines qui reprennent des dénominations assez génériques, l'établissement aurait intérêt à cultiver la singularité de son offre et d'identifier de véritables champs de formation, au sein desquels les différentes mentions pourraient trouver une réelle articulation (par exemple entre communication et linguistique) et qui permettraient de dégager des synergies. L'absence de découpage en champs tient peut-être d'une louable honnêteté intellectuelle, visant à ne pas évaluer un bouquet de formations qui n'a pas fonctionné comme tel durant les cinq dernières années. Mais elle peut aussi signifier une difficulté à identifier, ou à faire admettre, des regroupements de formations qui outrepassent celui des composantes. Cette attitude est toutefois compréhensible dans le sens où elle remettrait en cause l'organigramme de l'Université et les modalités de sa gouvernance.

Outre cette réserve, le domaine ALL dispose d'un réel potentiel d'affichage stratégique au niveau parisien, et ce malgré une offre de formation pléthorique et foisonnante. Celle-ci rend *a priori* difficile pour un établissement récent, comme l'Université Paris 13, de trouver sa place. Malgré tout, en proposant à la fois des formations généralistes (langues, lettres, information-communication) et des formations plus originales, cette université a su se créer une singularité. Celle-ci est surtout visible au niveau des licences professionnelles et des masters. Ainsi, la LP *Métiers du jeu vidéo* n'a quasiment pas d'équivalent en France. Même au sein des licences, l'Université Paris 13 est parvenue à se démarquer : la licence *Information-communication* est complémentaire et non concurrente des autres licences du même type proposées par la ComUE USPC. Enfin, des licences plus généralistes comme *Lettres* ou *Langues étrangères appliquées* (LEA) ont aussi su trouver leur spécificité : la première dans la part accordée aux sciences du langage, la seconde par une spécialisation dans le domaine des assurances.

Au niveau du master, la singularité de l'offre de formation est plus évidente. Dans les cas où des masters similaires existent au sein de la ComUE (c'est par exemple le cas du master TAL, aussi présent à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et à l'Université Paris Diderot), on peut regretter qu'il n'y ait pas eu de mutualisation ou de tentative de travailler en commun. *A contrario*, le master *Littératures, cultures, arts* permet à ses étudiants de suivre des séminaires au sein d'autres établissements.

Même si les poursuites d'études en doctorat restent rares, les sept mentions de master s'appuient sur cinq unités de recherche, dont un LabEx, ainsi que sur la Maison des Sciences de l'Homme de Paris-Nord. Il est toutefois dommage que les liens entre ces unités et les formations soient insuffisamment décrits. La lecture des rapports des formations et de l'établissement laisse penser que le lien naturel se fait par les enseignants-chercheurs, là où il y a sûrement lieu à le développer plus fortement, par exemple par des journées-recherche des étudiants en master, du soutien à l'organisation de colloques, *etc*. Cela inciterait certainement les étudiants à poursuivre leurs études dans la voie de la recherche.

L'ancrage des formations dans le tissu social, économique et culturel de la Seine-Saint-Denis est globalement bon, bien qu'inégal. Le master *Métiers du livre et de l'édition* entretient des liens remarquables avec les éditeurs et les professionnels du secteur, même au niveau international, puisqu'il a des relations privilégiées avec le bureau international de l'édition française à New York ou le bureau français de la Foire du livre de Francfort. Les licences ont aussi des liens avec le monde professionnel, qui passent toutefois plus par la

présence d'enseignants vacataires au sein des équipes pédagogiques que par la mise en œuvre de projets tutorés. Les licences professionnelles font bien sûr exception, faisant même état de réalisations remarquables comme l'adhésion de la LP *Métiers du jeu vidéo* au *cluster* Capital Games et la participation des étudiants à la Paris Game Week ou à la IndieCade (festival international des jeux vidéo indépendants). À l'autre extrême, on trouve la licence *Information-communication* dont on regrettera les liens trop ténus avec le secteur professionnel, là où, pourtant, les possibilités ne manquent pas.

Enfin, au niveau international, l'Université Paris 13 fait état de 563 conventions d'échange, la majorité avec des pays européens (474 conventions). Malgré cela, les mobilités sortantes ne représentent que 1 % du nombre total d'étudiants, soit 247 étudiants en 2016-2017 ; la mobilité entrante est encore plus décevante, avec seulement 137 étudiants pour la même année. Le domaine ALL ne fait pas exception à cette règle et affiche des taux très bas qui s'expliquent d'un côté par les difficultés sociales auxquelles doivent faire face les étudiants de Seine-Saint-Denis qui viennent étudier à l'Université Paris 13 et, d'autre part, par l'attractivité limitée de la banlieue parisienne pour les étudiants étrangers. Une réelle ambition politique de l'établissement tente de lever ces obstacles, notamment par l'affectation d'un budget de 40 000 euros en compensation de l'arrêt des fonds de l'Initiative d'excellence (IdEx) pour la mobilité sortante. Par ailleurs, des partenariats spécifiques ont été conclus, avec la Pologne notamment (codiplômation du master TAL avec Cracovie et plusieurs conventions avec le master *Littératures, cultures, arts*), mais un gros travail reste à faire : certains accords ne sont pas encore formalisés (master *Communication des organisations*) et la mobilité enseignante est à développer, car elle est le levier de la mobilité étudiante.

Organisation pédagogique des formations

L'organisation pédagogique des formations du domaine ALL repose sur une grande diversité de parcours, pensés de manière cohérente et progressive surtout en licence. Si l'on excepte la LP *Métiers du numérique* qui ne respecte pas le principe des 30 ECTS (*European Credits Transfer System*) par semestre et une préparation insuffisante de la deuxième année de la licence LEA à la spécialisation en assurance en troisième année, les cursus de formation sont construits avec une vraie logique de spécialisation progressive.

On regrette que la place accordée au numérique demeure cantonnée aux outils classiques (plateforme pédagogique, espace numérique de travail, *etc*.), sauf dans les formations propres à ce domaine, et que les dispositifs de professionnalisation, notamment les stages, tiennent une place encore trop modeste. Si l'on peut défendre le principe que les licences sont conçues pour une poursuite d'études en master, elles devraient justement proposer une première expérience professionnelle sous forme de stage. Seule la licence *Information-communication* propose stages et projets professionnels. En master, les stages sont facultatifs (master *Études anglophones*) ou absents (master TAL ainsi que certains parcours du master *Littérature, cultures, arts*). Il serait bon de les rendre obligatoires, ou au moins de les cadrer dans un document de politique générale. Dans le même ordre d'idées, il pourrait être intéressant de développer une politique structurée de certifications (informatique, langues) en licence, car ce sont des compétences demandées lors de nombreux entretiens d'embauche.

En master, l'offre de formation du domaine ALL est dense. On y trouve une grande diversité de parcours qui manque parfois de cohérence, notamment dans l'articulation entre la première année (M1) et la deuxième (M2). Cela concerne particulièrement la mention TAL et, dans une moindre mesure, le master *Information-communication*. On y lit les traces de l'ancien cursus « maîtrise-diplôme d'études approfondies (DEA) » qui n'a pas encore trouvé une véritable cohérence au sein d'une formation en deux ans, ce qu'est et doit être le master. Dans le même ordre d'idées, la formation à la recherche, dans la plupart des masters, est encore trop limitée au mémoire, élément évidemment central de la formation à la recherche, mais non suffisant. D'autres mises en situation professionnelle (communication scientifique, poster, participation à des manifestations scientifiques, *etc*.) pourraient utilement être mises en œuvre.

Pilotage des formations

Dans le domaine ALL, ont été mis en place, partiellement au moins, des outils de pilotage permettant de suivre les cohortes d'étudiants et l'efficience des formations. Il peine en revanche à se les approprier pour entrer dans une vraie démarche qualité qui consisterait à prendre en considération les résultats dans une optique d'amélioration continue. Hormis les licences LEA et *Lettres*, toutes les mentions du domaine se sont dotées de conseils de perfectionnement. Leur composition assure une représentativité tant au corps enseignant qu'aux étudiants et aux partenaires. On aurait souhaité disposer d'une synthèse des points

abordés lors de ces conseils et, plus encore, connaître les mesures prises par les responsables de formation pour remédier aux difficultés ou problèmes soulevés. Ce manque est d'autant plus regrettable que l'Université Paris 13 a fait de la réussite des étudiants l'un des piliers de sa politique d'établissement et que la prise en compte, tant des échanges des conseils de perfectionnement que des résultats de l'évaluation des enseignements par les étudiants, est un des éléments clés du succès. D'ailleurs, cette évaluation des enseignements est encore à un stade insuffisamment mûr. L'Université Paris 13 ne fait pas exception dans le paysage français puisqu'il s'agit là d'une procédure au fond relativement récente que les établissements ont dû mettre en œuvre en plus d'autres dispositifs d'accompagnement et de suivi des formations, plus anciens (orientation, insertion, politique de stages, *etc*.), dans un budget contraint. On ne peut donc qu'encourager l'établissement à accompagner les responsables de formation dans leur mission de pilotage en dotant l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) de moyens permettant d'effectuer un suivi optimal. Cela vaut aussi d'ailleurs pour les cohortes d'étudiants dont les résultats et le devenir ne sont que trop inégalement suivis par les formations.

Enfin, si l'évaluation des étudiants se fait selon des modalités bien définies et cohérentes avec les connaissances et compétences à évaluer et si l'établissement a fait le choix assumé de miser sur une large part de contrôle continu, on peut regretter que l'évaluation par compétences ne soit pas assez développée, notamment pour ce qui est du suivi de leur acquisition au moyen de portefeuilles de compétences. Il y aurait là un moyen de mieux valoriser les acquis des étudiants au cours de leur formation et de leur permettre une meilleure insertion sur le marché de travail. L'Université Paris 13 pourrait ainsi davantage atteindre son objectif politique de permettre une meilleure ascension sociale de ses étudiants.

Résultats constatés

L'Université Paris 13 a encore un gros effort à faire pour améliorer ses taux de réussite. Le taux d'abandon dans certaines filières est très élevé : dans le domaine ALL, moins de 20 % des inscrits en première année (L1) obtiennent leur troisième année (L3). Ce taux est particulièrement bas dans certaines mentions, comme en licence *Lettres*. Il a toutefois tendance à se redresser dans les dernières années, sous l'effet conjugué d'une meilleure information en direction des lycéens et de dispositifs de soutien et d'aide à la réussite (Cordées de la réussite, « Clés de la réussite » pour la méthodologie, *etc*.). Ainsi, par exemple, le taux de réussite en L1 *Information-communication* est-il passé de 69 % à 76 % durant le dernier contrat. Il semblerait toutefois utile de renforcer davantage l'aide à la réussite des étudiants par un suivi plus personnalisé, des tutorats ou des dispositifs de remédiation (la licence *Information-communication* a mis en place des outils intéressants à ce sujet, comme le carnet de bord numérique). Cela a certes un coût, mais vu les résultats actuels, cet investissement pourrait rapidement porter ses fruits.

En licence professionnelle et en master, les taux de réussite sont bien meilleurs. En master se pose toutefois le problème de l'attractivité des formations qui, quelquefois, affichent des effectifs particulièrement faibles. C'est le cas des masters *Études anglophones* et TAL, même si dans ce second cas, les effectifs sont repartis à la hausse. L'attractivité en licence, elle, ne pose pas de problème particulier, ce qui signifie bien que l'Université Paris 13 est plutôt identifiée comme une université de premier cycle et qu'elle peine encore, malgré une offre de master diversifiée dans le domaine ALL, à garder ses étudiants au-delà de la licence. Les contingences matérielles poussent certainement les étudiants à s'orienter vers des études courtes ; leurs propres représentations sociales jouent probablement aussi.

L'Université Paris 13 affiche l'ambition d'être une université à la fois des cycles courts et des cycles longs, ce qui peut sembler en apparence une contradiction, mais qui, dans son environnement territorial, implique de permettre une sortie à bac+3 (d'où l'offre de LP) et une qualification à bac+5. Cet objectif ne peut être atteint qu'au prix d'un accompagnement accru des étudiants dans leurs projets d'études et professionnel et dans le renforcement des dispositifs d'aide à la réussite. On ne peut alors qu'enjoindre l'établissement à renforcer le réseau de ses *alumni* (comme cela est fait dans les masters *Communication des organisations* ou *Métiers du livre et de l'édition*), pour motiver les étudiants à poursuivre leurs études et leur permettre une entrée dans le monde du travail, à un niveau de qualification supérieure. Les LP se sont plus naturellement engagées dans cette voie, via les réseaux sociaux ou les associations étudiantes. Une incitation de l'établissement en direction des autres formations du domaine ALL serait souhaitable.

POINTS D'ATTENTION

Les points d'attention concernant les formations sont les suivants (liste non hiérarchisée) :

- La LP *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web* fait l'objet de deux points d'attention : le pilotage de la mention portée par l'Université Paris 13 a été délégué au Centre de formation d'apprentis (CFA) ; l'Université doit veiller à rester maître de sa formation ; le parcours *Concepteur et intégrateur web et mobile* de la mention portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Bobigny se rapproche en fait des licences dénommées *Conception, Développement et Test de logiciel* et devrait s'en démarquer pour justifier son intitulé différent.

- Le master *Traitement automatique des langues* a construit une première année qui n'est pas attractive (entre trois et six étudiants) et qui ne propose qu'un nombre trop faible d'heures d'enseignement (162 heures, sans travaux dirigés - TD ni travaux pratiques - TP). Seule la deuxième année du master est correctement construite et attractive. Il convient de donner une vraie cohérence à cette mention et de la doter d'un pilotage efficient.

- Le master *Études anglophones* a des effectifs très faibles ; il n'a pas de politique active en matière de relations internationales ; il intègre un parcours *Enfances, cultures et sociétés* dont le lien avec les objectifs pédagogiques et scientifiques de la mention sont très discutables.

Les points d'attention concernant le domaine ALL et l'établissement sont les suivants (liste non hiérarchisée) :

- Une prise en compte encore insuffisante du public étudiant accueilli et de ses difficultés, générant des taux de réussite bas, surtout en licence.

- Une démarche d'autoévaluation et une politique qualité encore trop peu développées.

- Une politique de relations internationales à structurer.

- Une professionnalisation qui s'appuie encore insuffisamment sur les stages et les projets professionnels.

UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES

AVIS GLOBAL

Même si la rédaction des dossiers n'est pas aussi précise ni claire qu'on pourrait l'attendre, le sérieux et l'investissement des équipes pédagogiques donnent lieu à une réflexion approfondie et large sur le positionnement dans un milieu concurrentiel dense, sur les liens avec le milieu socio-économique et sur les compétences et connaissances indispensables à l'insertion dans le monde professionnel ou à la poursuite d'études. La volonté d'amélioration est manifeste au travers non seulement de la prise en compte des précédents rapports d'évaluation de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), mais aussi dans les processus d'auto-évaluation mis en place, bien qu'ils ne soient pas suffisamment formalisés.

L'ensemble de l'offre de formation en arts, lettres, langues (ALL) se distingue par un réel désir de se positionner sur des spécificités, des éléments originaux ou des formations rares, voire uniques aux plans régionaux, nationaux ou même européens. La politique d'affichage est en effet clairement fondée sur une accentuation du caractère d'originalité dans l'offre de formation du bassin parisien, toutes les équipes ayant pris soin d'expliciter leurs choix pédagogiques par un souci de différenciation et de diversification. Outre un accroissement de la visibilité et de l'attractivité des formations, cette stratégie peut avoir un effet sur l'inscription des mentions au niveau international : ainsi, avec ses quatre spécialités artistiques, le master *Création artistique* est-il clairement unique en Europe. Il peut envisager des co-labelisations avec des établissements québéquois aux objectifs identiques.

Le haut taux de poursuite des études pour les licences professionnelles - LP (entre 30 et 60 %) interroge sur la pertinence de maintenir ces mentions sous cette modalité, d'autant plus que certaines équipes pédagogiques vont jusqu'à présenter le master comme la suite naturelle de la formation.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

Dans l'ensemble, les formations ont été clairement pensées en fonction des débouchés principaux en termes de poursuite d'études et/ou d'insertion professionnelle, si bien qu'elles semblent toujours en adéquation avec les objectifs et emplois visés. Ainsi, la capacité à prendre en compte les évolutions et les besoins du marché professionnel et à y adapter les parcours (développement du numérique dans les métiers du livre et de la communication), voire à stimuler leur déploiement (création d'une formation d'art-thérapeutes) est-elle une caractéristique significative du domaine ALL. Il est d'autant plus regrettable que les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les suppléments au diplôme, bien que systématiquement présentes, manquent d'exhaustivité, en particulier pour les LP : si elles précisent certaines des activités professionnelles visées par le diplôme, elles développent très peu les compétences attendues. Le portefeuille de compétences n'est pas mis en place. Les LP autour des métiers du livre pourraient constituer une seule mention, avec un tronc commun et des spécialités. Cela pourrait mettre en valeur leur originalité, et mutualiser les savoir-faire et les acquis des équipes. Pour renforcer l'attractivité des formations, il serait souhaitable de renforcer les cohérences / passerelles possibles entre la licence généraliste et les LP du domaine. De même, le master *Création artistique* doit encore renforcer sa réflexion sur les débouchés et sur les potentialités de la transversalité des spécialités artistiques. Les dossiers d'autoévaluation des formations exposent clairement et systématiquement les connaissances et compétences à acquérir, ainsi que les objectifs pédagogiques et socio-professionnels. Il est regrettable aussi que ces efforts n'empêchent pas une faible insertion professionnelle des diplômés de LP, en regard des nombreuses poursuites en master (qui concernent entre 30 et 60 % des diplômés).

Si la polyvalence des enseignements des formations ALL fait l'originalité de l'enseignement et l'attractivité de l'offre, elle est cependant aussi à l'origine dans certains cas d'un déficit d'identité disciplinaire : ainsi, résultat de la pluridisciplinarité des enseignements de linguistique, les poursuites d'études de la licence *Sciences du*

langage (SDL) sont souvent éloignées de la discipline et réorientées vers d'autres masters, notamment le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF).

Une réflexion sur l'intitulé du master *Création artistique*, qui allie la dimension artistique, l'écriture et les thérapies psycho-corporelles, s'impose, pour renforcer la lisibilité et la cohérence de l'offre et valoriser la spécificité et l'originalité de cette formation dans le panorama académique et socio-professionnel.

En conclusion, les formations proposées par le domaine ALL font état de leur pertinence tant sur le terrain des formations que pour les métiers ou les poursuites d'études auxquels elles préparent. Il serait cependant souhaitable que des liens plus précis continuent à se construire entre théorie et pratique, culture et ancrage professionnel.

Positionnement des formations dans l'environnement

Le domaine ALL de l'Université Paris Descartes a su trouver, développer et faire évoluer historiquement des créneaux de formation propres et originaux, aux plans régional (SDL), national (les trois LP) ou européen (master *Création artistique*, dont l'inscription dans les quatre champs artistiques – Art thérapie, Danse thérapie, Drama-thérapie et Musicothérapie – le distingue explicitement et accroît son attractivité). Outre ces particularités disciplinaires, le domaine a aussi réussi à établir des modalités d'enseignement qui le démarquent des autres formations concurrentielles, comme la formation continue ou en alternance fondée sur un partenariat unique avec le Centre de formation d'apprentis (CFA) Edition-Asfored ou avec le CFA CERFAL.

Le master *Création artistique* fait l'objet d'une cohabilitation avec le Département Théâtre de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, dont il est malaisé de comprendre les modalités d'articulation entre les deux établissements. L'unique délocalisation proposée l'est pour la LP *Métiers de la communication : chef de projet communication*, de l'IUT de Paris Descartes : le dossier reste cependant assez vague sur l'organisation et l'intérêt de la répartition des interventions sur le site de Versailles et dans les 13e et 16e arrondissements de Paris.

Les ouvertures vers les autres formations sont considérées comme un atout non négligeable et les collaborations entre les différentes mentions du domaine sont donc valorisées. Quatre des cinq formations évoquent et/ou analysent les collaborations avec les autres universités du regroupement Université Sorbonne Paris Cité (USPC). Dans les faits, cependant, les formations du domaine ALL semblent mener leur activité dans leur propre domaine disciplinaire ou professionnel, en se confrontant aux formations similaires et concurrentielles, mais sans aucun effort d'intégration dans l'offre de formation de l'Université ou de l'USPC. Il serait peut-être souhaitable d'étudier la question de l'intérêt de réactiver la dynamique des collaborations.

Le positionnement à l'international peut se traduire de manière emblématique par l'existence de nombreux accords Erasmus (90 accords échanges pour la licence SDL) et Erasmus + (35 % des Accords Erasmus + de l'unité de formation et de recherche - UFR Sciences humaines et sociales - SHS pour la licence SDL), qui, bien qu'ils n'aboutissent qu'à un flux sortant extrêmement limité, ne témoignent pas moins de l'aura internationale des parcours proposés par l'Université Paris Descartes. Une particularité notable, à porter à l'actif de la licence SDL et peut-être à étendre à d'autres formations, est le partenariat avec le campus de Paris de la *New York University* pour des tandems linguistiques. De même, la spécificité des formations se traduit notamment par le recrutement d'un quart des étudiants à l'étranger. Pour le master *Création artistique*, les conventionnements envisagés entre l'Université Paris Descartes et des institutions internationales (Grands Ballets de Montréal, universités québécoises), s'ils se concluent effectivement, feront incontestablement des parcours spécifiques une plaque tournante d'orientation professionnelle et de recherche vers les différents milieux et associations socio-culturels, mais aussi vers les poursuites d'études, tant à Paris Descartes que dans les autres universités membres de l'USPC. Cette expérience pourrait avec profit être étendue à toutes les formations du domaine, souvent franco-centrées et dont l'inscription européenne mériterait de ce fait d'être repensée.

L'ouverture à la recherche en licence généraliste et en master est effective par l'intervention des enseignants-chercheurs dans la formation ainsi qu'au travers de l'accueil d'étudiants en stage dans les laboratoires de l'Université Paris Descartes. Le dossier de master se concentre sur les poursuites en doctorat (10 % des diplômés) et sur la continuité de leurs thématiques avec la formation. Les liens avec les laboratoires et l'inscription des enseignements dans les axes essentiels des équipes de recherche sont bien présents, mais restent vagues et mériteraient d'être repensés. Toutefois, la licence SDL se distingue par l'insertion de pédagogies innovantes, développées autour de l'acquisition de méthodologies récentes d'analyse linguistique.

Le positionnement des formations dans l'environnement socio-économique est développé au travers de partenariats professionnels classiques : stages ou apprentissages, enseignements dispensés par des professionnels ou encore des projets tutorés. Des partenariats plus innovants pourraient être mis en place, bénéfiques pour les étudiants et insérant ainsi mieux les formations dans les territoires et dans les domaines professionnels. La formalisation des collaborations serait aussi un atout et un gage de pérennisation des relations avec le milieu professionnel.

Organisation pédagogique des formations

Les formations du domaine ALL sont caractérisées par une spécialisation disciplinaire ou professionnelle immédiate. L'organisation pédagogique est claire et cohérente, fondée sur la triple démarche d'un socle disciplinaire fort, d'une formation à des outils communs permettant d'éventuelles réorientations et d'options d'ouverture incitant à la découverte de filières professionnelles. À noter toutefois que la grande spécialisation des LP les amène à ne pas laisser de choix d'enseignements aux étudiants. Les enseignements sont dispensés sous forme de cours magistaux/travaux dirigés et tutorat personnalisé avec un directeur de recherche ou un référent stage. Le cas particulier du master *Création artistique*, en cohabilitation entre les universités Paris Descartes et Sorbonne Nouvelle Paris 3, lui confère un statut spécifique et un pourcentage important d'inscriptions en formation continue, entraînant un regroupement des deux cents heures d'enseignement sur quatre semaines par semestre.

Les modalités d'enseignement sont globalement en présentiel, avec cependant des capacités d'adaptation à un public étudiant spécifique : la mise en accessibilité de certaines formations est facilitée par le système de formation continue (particulièrement pour le master *Création artistique*). Cependant, il est très regrettable que le contact entre les formations et la mission handicap de l'Université Paris Descartes ne soit jamais mentionné : rien n'est indiqué sur la présence ou non d'un référent handicap dans les UFR ou de la mise aux normes des locaux pour l'accueil d'un public en situation de handicap. Les formations semblent souffrir d'un manque important de salles/de places pour tous les étudiants.

La modalité de contrôle de connaissances la plus pratiquée est le contrôle continu. À l'issue de la deuxième session, la meilleure des deux notes est retenue.

La place de la professionnalisation est importante dans toutes les formations évaluées. Cela se traduit par des systèmes de formation en alternance, la possibilité de faire des stages, des enseignements dispensés par des intervenants professionnels extérieurs à l'université, des mises en situation en classe, des projets tutorés et/ou des ateliers pratiques. Pour constituer et mener leur projet professionnel, les étudiants sont encadrés par les équipes pédagogiques pendant des cours dédiés, par leurs maîtres d'apprentissage et de stage ou directeurs de recherche et par les intervenants extérieurs. En filières professionnelles, les étudiants bénéficient des partenariats entre l'université et des entreprises de leurs spécialités.

Concernant la place du numérique, on note une disparité en fonction des formations, qu'une réflexion au niveau des UFR pourrait uniformiser. Il est en effet regrettable que seules certaines formations exploitent les plateformes Moodle et Rosetta et donnent une place conséquente à l'outil numérique et à l'utilisation des logiciels (ex. modules de e-Learning, apprentissage de logiciels ADOBE, ...). Le recours aux pédagogies innovantes semble généralisé dans les LP (pédagogie par projet, cours sur la communication numérique, les réseaux sociaux et la fabrication de livres numériques). L'expérience n'a pas encore été étendue à la licence SDL, qui prévoit cependant de tester les classes inversées dans un avenir proche. De même, il est souhaitable de généraliser la préparation aux certifications en langues (*test of english for international communication* - TOEIC, *test of english as a foreign language* - TOEFL).

La place de la recherche dans l'organisation pédagogique est principalement portée par les enseignants-chercheurs lors de leurs enseignements. De façon générale, le lien avec la recherche semble être marginal (participation des étudiants à des séminaires). On notera toutefois une passerelle plutôt bien exploitée vers la recherche dans le master *Création artistique*. De plus, certaines formations professionnelles (LP *Métiers du livre : documentation et bibliothèques*) offrent à leurs étudiants la possibilité d'assister, voire de participer, à des colloques sur leurs thèmes de spécialités.

Les échanges internationaux sont d'importance variable selon les formations. Le flux de sortants est, en général, assez faible, malgré l'existence de très nombreux partenariats. La LP *Métiers de la communication : chef de projet communication* tente de compenser cette faiblesse par l'offre de cours dispensés en anglais, sans toutefois en analyser suffisamment l'intérêt ni l'efficacité.

Les formations proposées sont ambitieuses et originales pour la plupart. Il importe de poursuivre et d'approfondir les partenariats, d'une part en accentuant l'indispensable lisibilité de leur fonctionnement, qui semble souvent tenir à l'investissement d'une petite équipe, d'autre part, en assurant la pérennité des accords avec le monde socio-économique.

Pilotage des formations

La composition des équipes pédagogiques semble équilibrée et cohérente, manifestant à la fois la volonté de s'ancrer équitablement dans le milieu académique et dans le monde professionnel, à l'exception de la LP *Métiers de la communication : chef de projet communication*, dont l'équipe est particulièrement floue, constituée d'intervenants se répartissant de manière inégale entre les différents groupes de spécialité, ce qui peut faire craindre un risque d'émiettement et de superficialité dû au nombre élevé de courtes interventions de professionnels différents. En général, les responsables pédagogiques, membres actifs de l'équipe pédagogique, sont clairement identifiés, facilement repérables et accessibles aux étudiants. Alors que les formations de premier cycle ont une vraie spécificité, le master *Création artistique* semble peiner à trouver une identité globale, même si le fait que chaque spécialité soit pilotée indépendamment des autres, par son propre binôme chercheur / professionnel, est compensé par deux réunions semestrielles de l'équipe pédagogique. Les modalités d'évaluation des étudiants et les règles de délivrance des crédits sont globalement bien renseignées et justifiées. La constitution, le rôle, et les modalités de réunion des jurys d'examen sont cependant parfois absents des dossiers. Lorsque les informations sont mentionnées, elles semblent cohérentes. Le portefeuille de compétences n'est pas présent dans toutes les formations. Les carnets de l'étudiant, souvent sous forme de brochure consultable en ligne, sont diffusés auprès des étudiants. Les attentes et objectifs des différents cours sont clarifiés à chaque premier cours par les enseignants eux-mêmes.

Des réunions d'équipe pédagogique sont organisées pour toutes les formations, à fréquence variable mais régulière. La composition du conseil de perfectionnement n'est pas clairement définie dans les dossiers, si bien qu'il est difficile de savoir si les étudiants et les professionnels y sont systématiquement représentés. L'absence de représentation des étudiants dans les conseils des LP et, pour le master *Création artistique*, d'artistes, y est particulièrement regrettable. Les filières ont cependant mis en place pour la plupart un lieu plus ou moins formalisé d'échanges avec les étudiants. De même, si l'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas formalisée, la majorité des formations a recours à des questionnaires, exploités par la suite pour l'amélioration des cours ou de la formation.

Résultats constatés

Quatre des cinq formations bénéficient d'une attractivité importante. Seule la LP *Métiers du livre : documentation et bibliothèques* affiche un nombre d'inscrits inférieur à ses capacités d'accueil. Les cinq formations ne fournissent que les chiffres de l'observatoire de la vie étudiante (OVE) sur l'insertion professionnelle des diplômés, sans prendre soin de les analyser ni de les exploiter.

En analysant les chiffres donnés, on peut noter un taux de réussite important pour toutes les formations (80 % en licence SDL, des taux voisins de 100 % en LP et 95 % en master). Les diplômés de la licence générale poursuivent les études à 85 %, mais surtout en master MEEF, et très peu en sciences du langage ou en linguistique. Les LP ont un taux d'insertion professionnelle très faible et privilégient une poursuite d'études en master, élément qui devrait faire l'objet d'une réflexion sur les débouchés et les objectifs de la formation. Les étudiants du master *Création artistique* s'insèrent diversement sur le marché du travail (entre 58 % et 80 % en fonction des spécificités artistiques) à 30 mois de la fin du diplôme, ce qui n'est pas très élevé. S'y ajoutent 10 % d'inscrits en thèse.

POINT D'ATTENTION

Le haut taux de poursuite des études pour les trois LP et le fait que les responsables de mention, notamment de la LP *Métiers de la communication : chargé de communication*, incitent les étudiants à poursuivre, amènent à s'interroger sur la pertinence de maintenir ces LP en l'état.

UNIVERSITÉ PARIS DIDEROT

AVIS GLOBAL

Le sérieux et l'investissement des équipes pédagogiques est particulièrement perceptible dans la rédaction des dossiers, globalement – à quelques exceptions près (master *Lettres*, licence *Arts du spectacle*) – clairs et précis, témoignant d'une réflexion approfondie et large sur le positionnement dans un milieu concurrentiel dense, sur les liens avec le milieu socio-économique et sur les compétences et connaissances indispensables à l'insertion des diplômés dans le monde professionnel ou à leur poursuite d'études. Ces formations du domaine *Arts, lettres, langues* (ALL) de l'Université Paris Diderot sont, dans l'ensemble, inscrites dans les dossiers comme spécifiques et/ou complémentaires au sein de la ComUE Université Sorbonne Paris-Cité (USPC).

Le domaine se caractérise par une architecture de grande envergure mettant en relation, à des degrés divers, l'ensemble des unités de formation et de recherche (UFR) : Linguistique, Études interculturelles de langues appliquées (EILA), Langues et civilisations de l'asie orientale (LCAO), Lettres, arts et cinéma (LAC) à laquelle est rattachée l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), Études anglophones, Géographie, histoire, économie et sociétés (GHES). Par le jeu des éléments constitutifs de l'unité de formation (ECUE), des unités d'enseignement (UE) libres, des cours transversaux ou des UE de découverte se créent, entre les mentions, des possibilités de réorientations ou d'évolutions au sein du domaine, voire de domaines connexes. Ce maillage étroit crée les conditions à la fois de l'ouverture et de la complémentarité des parcours et confère au domaine une force d'originalité tout en lui procurant un terrain fertile aux expérimentations pédagogiques et à l'orientation vers l'inter- et la transdisciplinarité dans le monde contemporain. Ainsi, l'architecture organisationnelle dont fait état le domaine ALL de l'Université Paris Diderot ouvre les portes de spécialisations fortes, ancrées dans la recherche et de la professionnalisation, ouvertes sur des disciplines connexes mais aussi parfois plus distales. Cependant, la plupart des dossiers ne réussit pas à démontrer ni à suffisamment valoriser la cohésion de la mention et donne l'impression de disparités et de déséquilibres entre les spécialités en masters.

La politique des partenariats pédagogiques (conventionnements, coopérations, cohabilitations) avec des établissements prestigieux (INALCO, École des hautes études en sciences sociales (EHESS), École pratique des hautes études (EPHE), École normale supérieure (ENS) de Cachan, ENS de Lyon, autres universités publiques) est cohérente avec la volonté de proposer des formations de grande qualité. De même, globalement, la construction des programmes d'enseignement s'appuie efficacement sur une connaissance approfondie du tissu socio-économique dans lequel les formations évoluent.

Si la composition des équipes pédagogiques est extrêmement équilibrée – à l'exception notable de celle de la LP *Chargé de communication-Rédacteur technique* qui souffre d'un risque d'instabilité dû à un nombre d'enseignants-chercheurs très inférieur à celui des intervenants professionnels extérieurs –, on regrette, dans plusieurs disciplines, un sous-encadrement important et croissant qui, à terme, pourrait être problématique.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

La lecture des dossiers indique que la finalité majeure des formations proposées et animées par des équipes investies est de permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances mais surtout des compétences destinées à les préparer au monde contemporain et à ses mutations tant technologiques que philosophiques et sociologiques. Globalement, les licences et masters du domaine, orientés recherche ou professionnalisation, exposent clairement les connaissances et compétences liées aux parcours proposés : si les formations de licence ont été pensées en fonction des possibilités de poursuite d'études, plutôt qu'en termes d'insertion professionnelle, à l'inverse, les formations de licence professionnelle (LP) et de master, ainsi que la licence langue étrangère appliquée (LEA), visant une intégration directe dans le monde socio-économique, font une analyse approfondie des objectifs professionnels, bien ciblés, pertinents et réalistes, comme l'indique notamment l'adéquation des insertions effectives des diplômés avec les métiers visés. Ainsi

les formations proposent-elles des enseignements qui visent à permettre l'acquisition des connaissances et compétences annoncées et relayées dans les fiches répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les annexes descriptives au diplôme, quasi systématiquement présentes et exhaustives. Les étudiants en sont informés par divers supports et en diverses occasions. Les brochures exposant l'ensemble des informations requises sont en ligne sur les sites et présentées lors des salons et rentrées. De même, les poursuites d'études sont systématiquement fléchées et l'organisation des enseignements les rendent quasiment toujours possibles grâce aux liens entre les disciplines, les filières et les unités de formation et de recherche (UFR) et aux partenariats avec d'autres établissements parisiens.

La professionnalisation est étayée par les stages et professionnels intervenants mais aussi par l'alternance, y compris pour les licences généralistes et masters à visée professionalisante. Très actif et efficace, un réseau d'anciens diplômés, notamment dans la spécialité *Linguistique et informatique* de *Science du langage* (SDL) et dans les mentions des disciplines artistiques, très bien insérés professionnellement, sert d'appui au suivi des diplômés et de relais pour l'insertion et les stages des étudiants actuels : le principe pourrait être étendu aux autres mentions du domaine ALL.

Positionnement des formations dans l'environnement

Dans l'ensemble, les formations proposées par l'Université Paris Diderot dans le domaine ALL occupent une place de choix tant au plan local que national, voire plus rarement internationale (master *Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales - LLCER*).

Elles se distinguent par un effort de mise en synergie non seulement entre les mentions du domaine mais aussi entre plusieurs UFR. Les parcours ainsi créés sont souvent rares par leurs intitulés, les articulations qu'ils offrent avec des départements ou UFR du domaine ou connexes, les enseignements communs sous la forme de séminaires et du dispositif majeure/mineure, présenté comme positif par toutes les équipes pédagogiques, en dépit de difficultés de mise en œuvre. Ces panachages, à la fois spécifiques et éclectiques, permettent ainsi élargissement et ouverture sur d'autres parcours, ou des combinatoires qui introduisent de fortes dimensions culturelles dans des compétences techniques précises. Un autre avantage de ces collaborations pédagogiques internes est de permettre la mise en œuvre de la formation sur des « compétences communes », qui sous-tendent l'exercice de plusieurs métiers. L'originalité de ces mentions tient aussi aux modalités d'enseignement, prévoyant notamment des formations en alternance pour les parcours professionnels tant en licence qu'en master. Il est d'autant plus regrettable que ces spécificités ne soient pas suffisamment mises en valeur : en dehors de la renommée acquise de l'université, les formations auraient parfois à faire un effort de positionnement par rapport aux autres universités. Si quelques analyses sont fournies pour l'espace parisien, très peu le sont pour la France. Aucune tentative de positionnement sur le marché de l'offre européenne de formation n'est faite.

La finalité affichée des partenariats pédagogiques, scientifiques et professionnels est cohérente avec les objectifs des formations. Les partenariats avec les établissements universitaires parisiens (Paris Sorbonne Nouvelle, Paris Sorbonne, Paris Ouest Nanterre la Défense, Paris 13) ou écoles (INALCO, EPHE, EHESS, ENS de Cachan, ENS de Lyon…) visent à initier les étudiants à la recherche et/ou les préparer à l'agrégation. L'existence d'un Institut des écoles doctorales au sein de l'Université Paris Diderot permet d'espérer une réflexion approfondie pour pallier la baisse des inscriptions en doctorat des diplômés des masters.

Pour renforcer la formation à la professionnalisation, le domaine ALL s'appuie sur des partenariats ciblés avec les milieux socio-professionnels : chaque parcours a su adapter des relations idoines avec les milieux respectifs et veiller à l'implication des professionnels et à la désignation de tuteurs de stage, de façon à rendre constant le suivi des évolutions des attendus du milieu socio-professionnel. Il serait cependant plus fructueux de formaliser ces accords avec des secteurs de métiers visés, plutôt que de se contenter de liens individuels avec les formateurs professionnels ou avec des lieux d'accueil de stage. Des partenariats innovants pourraient être mis en place, bénéfiques pour les étudiants et insérant ainsi mieux les formations dans les territoires et dans les domaines professionnels. Une exception notable, cependant : la seule action réellement innovante est celle de la spécialité *Coréen* du master *LLCER*, qui organise des rendez-vous avec des entreprises coréennes en France.

Les conventions à l'international se font davantage au niveau de l'Université et/ou des UFR que des mentions, à l'exception notable des mentions de langues étrangères. Même si des chiffres comparatifs ne sont pas cités pour attester du succès des échanges Erasmus, on regrette qu'au côté de flux entrants élevés, les flux sortants restent faibles, hormis dans les parcours *LLCER* ou *Études Anglophones* pour lesquels les échanges sont

obligatoires. Le faible taux de mobilité sortante devrait conduire le bureau des relations internationales (BRI) et les équipes pédagogiques à déterminer des stratégies d'incitation à la mobilité et à faciliter les procédures.

Organisation pédagogique des formations

La richesse de l'offre d'options et de spécialités est expliquée et détaillée de façon inégale dans les dossiers : l'organisation et le contenu sont clairement présentés pour la licence et le master LLCER et pour le master *Cinéma, documentaire, médias* (CDM) mais trop brièvement dans les dossiers d'autres formations, en particulier des mentions *Lettres*.

Il ressort pourtant de l'étude des dossiers une grande cohérence des stratégies pédagogiques qui animent les équipes, afin de permettre à l'étudiant d'être en capacité de traiter les connaissances de manière plurielle, dans une perspective à la fois disciplinaire et transdisciplinaire. La macro-architecture du domaine ALL de l'Université Paris Diderot fait apparaître que la philosophie d'ancrage spécialisé est systématiquement mise en perspective par des apports issus d'autres spécialités, tant par le jeu des majeures/mineures que par les cours interdisciplinaires liés à la proximité et aux partenariats avec les UFR du même domaine, voire d'autres domaines. Il est cependant à noter que les spécialités de langues asiatiques de la licence *LLCER*, destinées aux débutants, ne peuvent pas pousser les diversifications de contenus aussi loin que dans la spécialité *Anglais*, dont les étudiants ont déjà une certaine maîtrise de la langue étudiée en fin de lycée. À noter aussi que le nombre d'heures d'UE « libres » est étonnamment élevé dans le master *LLCER* en spécialité *Vietnamien*, et que, du fait de sa complexité, le système de la licence *LLCER* en partenariat avec d'autres UFR n'a pas fonctionné en licence *SDL*.

La spécialisation progressive des formations est généralement claire et bien mise en évidence. Les modalités d'enseignement sont cohérentes et varient en fonction de la spécialité de la formation et de ses objectifs professionnalisants ou non. Les formations « générales » sont souvent accessibles à un public varié et présentant des spécificités d'accueil ou ayant des contraintes particulières (validation des acquis de l'expérience (VAE), situation de handicap, sportifs, salariés, etc.). Certains dossiers mentionnent leur collaboration avec la mission handicap de l'Université Paris Diderot, ce qui favorise la prise en charge des étudiants qui en dépendent ainsi que le bon fonctionnement de leur scolarité. Toutefois, l'enseignement des langues secondes semble poser souci : certains cours se faisant à distance, en ligne et non en présentiel, la progressivité des enseignements et la vérification des acquis en communication orale sont incertains. De même, si les formations à visées professionnelles utilisent régulièrement des logiciels propres à leur domaine et que certaines formations « générales » cherchent à former leurs étudiants aux bases de la bureautique, il est regrettable que, en dehors de la plateforme d'enseignement en ligne (Moodle), le recours au numérique soit inégal et qu'il ne fasse pas l'objet d'une réflexion sur son intérêt, sur son efficacité ni sur les modalités de mise en œuvre.

Si les certifications en langues (*test of english for international communication-TOEIC*, *test of english as a foreign language-TOEFL*) et en informatique (certification informatique et internet-C2i) sont encouragées, les formations gagneraient à réfléchir à l'établissement d'un processus efficace pour y préparer les étudiants.

Globalement, les formations sont construites en connaissance et en cohérence du contexte socio-économique dans lequel elles évoluent. La formation à la professionnalisation est développée au travers de partenariats professionnels, relativement classiques : stages de quelques semaines à plusieurs mois, apprentissage ou alternance, enseignements dispensés par des professionnels ou encore projets tutorés. Des modules, ateliers et autres formes de cours autour de la préparation aux stages, à la pratique du domaine étudié et/ou à la connaissance du contexte professionnel des formations sont proposés aux étudiants. Les stagiaires ont un tuteur parmi le corps enseignant. Les formations professionnalisantes proposent un livret de stage, des cours de retours sur expériences en stage et des visites de stages par les enseignants-référents.

La recherche est au cœur des processus de formation tant par les enseignants qui y contribuent et leur implication dans des laboratoires (équipe d'accueil - EA et/ou unité mixte de recherche - UMR), disciplinaires ou transdisciplinaires – Laboratoire de recherches sur les cultures anglophones (LARCA, UMR 8225), Centre de linguistique inter-langues, de lexicologie, de linguistique anglaise et de corpus-Atelier de recherche sur la parole (CLILLAC-ARP, EA 3967), Centre d'études et de recherches interdisciplinaires de l'UFR LAC (CERILAC, EA 4410), Laboratoire de linguistique formelle (UMR 7110) et Laboratoire d'histoire des théories linguistiques (UMR 7597) – que par leurs publications et leur capacité à organiser des colloques internationaux auxquels ils associent les étudiants, et ce, dès la licence. Les enseignants nourrissent la plupart du temps leurs enseignements avec le fruit de leurs recherches. Les étudiants de master peuvent même s'entraîner à la

valorisation de leurs travaux lors de colloques organisés par leur formation, notamment au travers de la présentation de posters. Le fort tuilage fait entre les ateliers du parcours *Études cinématographiques* de la troisième année (L3) de licence *Arts du spectacle* et le master *CDM* crée une architecture qui renforce l'efficacité de l'initiation à la recherche en licence et l'attractivité du master, ce qui pourrait être étendu aux autres disciplines.

L'internationalisation des formations est inégale selon les domaines de formation : outre les nombreuses possibilités d'échanges européens et internationaux, notamment vers l'Asie et les États-Unis, les spécialités de langues se distinguent par l'établissement d'un double diplôme LLCER avec le Japon et la construction d'un diplôme en *Études anglophones* en cursus intégré avec quatre autres universités européennes et une université américaine.

Pilotage des formations

La composition des équipes pédagogiques semble cohérente, avec cependant la notable absence d'enseignants de langues secondes. Globalement, la proportion d'enseignants-chercheurs oscille entre un tiers et deux tiers de l'effectif total en fonction des spécialités. Un sous-encadrement généralisé, plus particulièrement encore dans la licence *Arts du spectacle* et dans la spécialité *Coréen* de la licence LLCER, incite cependant à engager une réflexion sur les enjeux d'un renforcement de l'équipe de formation. La question est extrêmement préoccupante pour la LP *Chargé de communication-Rédacteur technique*, où un déséquilibre important est observable : la faible proportion d'enseignants-chercheurs (un quart des enseignements), au regard du nombre d'intervenants professionnels extérieurs, interroge sur la réalité de l'ancrage universitaire de la formation.

Pour l'orientation la plus adaptée des futurs étudiants et pour l'information des inscrits, les carnets de l'étudiant, souvent sous forme de brochure consultable en ligne, sont diffusés en début d'année. Les attentes et objectifs en termes de connaissances et de compétences à acquérir sont transparents, clarifiés et diffusés à chaque premier cours par les enseignants eux-mêmes. L'aide à la réussite (domaine oral ou écrit), lorsqu'elle est proposée, se fait sous la forme de dispositifs variés : jeux de rôle, notes de synthèse, carnets de bord, tutorat en licence et en master par le biais de doctorants...

Les responsabilités pédagogiques sont clairement identifiées et sont assumées, en général, par des membres actifs et titulaires de l'équipe pédagogique. Des réunions d'équipe sont organisées, à fréquence variable selon les formations. Si la présence des représentants des étudiants n'est pas toujours mentionnée, celle des intervenants extérieurs est non négligeable, et ce dans toutes les formations à l'exception des mentions de *Lettres* pour lesquelles l'information est absente. Le rôle des étudiants semble globalement négligé dans le processus d'autoévaluation ou d'amélioration continue de la formation. La question du renforcement du rôle du conseil de perfectionnement se pose pour toutes les formations du domaine. Une mention particulière doit être faite à la licence SDL, qui gagnerait à repenser son usage du conseil de perfectionnement auquel elle ne semble pas trouver d'utilité en l'état. À noter à l'actif de la grande majorité des formations, le recours à des questionnaires d'évaluation des enseignements par les étudiants. Il est cependant regrettable que tous les dossiers ne fassent pas état de la prise en compte des résultats des diverses procédures d'évaluation des formations. La mise en place de conseils et de lieux d'échanges (conseil de perfectionnement, conseil de département, conseil pédagogique) permettrait aux formations évaluées de bénéficier d'une plus grande implication des étudiants dans le pilotage de la formation et d'une plus grande réactivité pour une amélioration continue.

Les modalités d'évaluation des étudiants et les règles de délivrance des crédits sont globalement variées (50 % de contrôle continu et 50 % de contrôle terminal, sur la base de travaux écrits et oraux), bien renseignées et en cohérence avec les objectifs de la formation. Les informations sur la constitution du jury d'examen, son rôle et ses modalités de réunion sont parfois absentes des dossiers. La mise en œuvre systématique du portefeuille de compétences améliorerait les chances d'insertion professionnelle des diplômés.

Résultats constatés

Les effectifs sont stables ou en légère hausse, avec une forte attractivité notamment en licence *LLCER* et *LEA* pour les spécialités de langues asiatiques (*Vietnamien* exclu). Les cursus de master ont des étalements d'études en particulier pour les étudiants qui font stage et mémoire et qui ne parviennent pas à terminer le

second par manque de temps la première année. Presque toutes les formations ont connu des effectifs à la hausse, plus faible cependant pour la LP *Rédacteur technique*. Le recrutement est à dominante locale et en formation initiale, mais les cursus de langues recrutent à l'international (en particulier en *Chinois* et en master *SDL*). On constate cependant peu de reprises d'études et de formation continue. Pour le master *Etudes anglophones*, il est à remarquer que la spécialité professionnelle *Intelligence et innovation culturelle*, par apprentissage, est la plus attractive.

Les taux de réussite sont voisins ou supérieurs à 50 % en fin de licence (inférieurs en *LEA anglais-allemand*), voisins de 70 % en master (supérieurs en *CDM*, mais inférieurs en *LLCER* spécialités *Chinois*, *Coréen*, *Japonais*, *Vietnamien*).

Le suivi des diplômés pose problème aux équipes pédagogiques. Pour sept des 11 formations, les données sont à revoir. Il s'agit d'enquêtes réalisées par l'observatoire de la vie étudiante (OVE), le plus souvent, qui ne rencontrent que rarement le succès escompté et, en outre, peu analysées et exploitées par les équipes pédagogiques. Toutefois les enseignants-chercheurs qui animent les formations s'efforcent de faire des enquêtes en interne, sauf en licence *Lettres*. Les diplômés des licences généralistes s'engagent généralement dans une poursuite d'études, souvent dans la même université (50 % d'*Arts du spectacle* et de *LEA*, depuis l'ouverture des spécialités de langues asiatiques, 35 % de *SDL*). En ce qui concerne les diplômés de master, 60 à 90 % trouvent un emploi dans l'année qui suit l'obtention du diplôme. Les données relatives à l'adéquation entre la formation et le domaine et le niveau d'insertion professionnelle sont réduites, peu fiables et/ou difficilement exploitables et comparables : les enquêtes de l'observatoire de la vie étudiante (OVE) et les enquêtes internes présentent en effet des résultats contradictoires, en particulier pour le master *LLCER*. La poursuite en doctorat est à revoir pour certains masters, peut-être avec le renforcement du positionnement de la dimension recherche. Si le master *LLCER* spécialité *Japonais* et le master *SDL* spécialité *Linguistique et informatique* (50 % des étudiants avec convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) ou allocation doctorale) ont des taux de poursuite en doctorat importants, les autres masters se distinguent surtout par une faible poursuite en thèse.

POINTS D'ATTENTION

Un point d'attention devrait être porté sur les équipes pédagogiques : si leur composition est extrêmement équilibrée, on regrette un sous-encadrement important qui, à terme, pourrait être problématique.

Outre un fort déséquilibre de l'équipe pédagogique, la LP *Chargé de communication-Rédacteur technique* est caractérisée par des incohérences dans le dossier, plutôt désorganisé et difficile à lire et à évaluer. L'ancrage universitaire gagnerait à être plus affirmé ; de même une formalisation des nombreux contacts avec le monde professionnel et une participation, dans les conseils de perfectionnement, de personnalités extérieures à l'établissement, permettraient de mieux anticiper les changements du milieu socio-professionnel, de moderniser les pratiques et de faire évoluer une formation qui a tendance à rester sur ses acquis.

Licence suspendue, la L3 *Sciences du Langage* devrait s'interroger sur l'opportunité de créer une licence complète.

UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE - PARIS 3

AVIS GLOBAL

Le présent rapport établit un bilan sur la base de l'évaluation de vingt-deux formations de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, qui n'ont pas été présentées selon leur champ précisant leurs affinités scientifiques, ou donnant simplement une idée de leur cohérence d'ensemble. Cela est d'autant plus étonnant que, dans son document global d'autoévaluation, l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 affirme de manière très pertinente disposer d'un positionnement stratégique clair dans certains domaines bien identifiés.

Si cela ne pose pas de problème de lisibilité, les formations en question étant dotées d'intitulés relativement classiques pour la plupart, il en résulte l'impression regrettable, même si une étude détaillée tend à prouver qu'elle est sans doute erronée, que l'offre de formation est structurée à partir d'éléments disparates plutôt que pensée de manière globale. Cela est d'autant plus regrettable qu'un effort en la matière aurait pu apporter un début de réponse logique à une spécificité souvent soulignée dans les documents d'autoévaluation fournis par les responsables de formation, à savoir la localisation de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 dans un environnement parisien et francilien particulièrement concurrentiel, où la clarté de l'affichage peut constituer un gage supplémentaire d'attractivité.

Les formations regroupées ici présentent un certain nombre de qualités indéniables et reconnues par les étudiants invités à s'exprimer à leur endroit. Elles sont généralement bien construites, en fonction d'objectifs scientifiques et pédagogiques à la fois clairement définis et mûrement réfléchis, mais également en tenant compte des particularismes de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, de son histoire (certaines disciplines, comme les études théâtrales, y sont apparues pour la première fois en France dans le champ universitaire) et de son environnement immédiat. Cela s'inscrit dans une logique visant à pérenniser une attractivité réelle dans un espace géographique concurrentiel, où l'offre de formation tend à se diversifier. L'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 ne fait pas le choix de l'innovation à tout prix, ce que l'on ne peut lui reprocher tant les formations en question ont fait la preuve par le passé de leur efficacité.

De plus, les formations ménagent une certaine souplesse. Cela implique notamment un recours de plus en plus fréquent à un système de majeures / mineures, et la multiplication des enseignements transversaux, pour tenir compte de la nécessité toujours possible d'une réorientation et proposer aux étudiants d'être acteurs et auteurs de leur plan d'études. L'efficacité de ce système est d'ailleurs garantie par l'existence d'un Bureau des enseignements transversaux (BET) qui centralise et pilote l'offre d'enseignements et permet de repérer plus rapidement les passerelles, dans un contexte où les croisements multiples et multilatéraux pourraient nuire à la lisibilité de l'ensemble.

Par le jeu des passerelles et le nombre de ramifications entre unités d'enseignement (UE), en plus d'une structuration autour d'un tronc commun cohérent, l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 offre l'accès à des débouchés multiples, à l'aune des possibilités pléthoriques en matière de disciplines et de langues proposées à l'étude. L'on note même quelques raretés, à commencer par le sanskrit. Sauf pour le master *Études européennes et internationales* (EEI), cependant, les passerelles ne font pas l'objet d'un guidage formalisé, lequel est délégué au BET – du moins peut-on le supposer à la lecture des documents fournis.

L'offre de formation de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 est par conséquent très vaste. On remarque d'emblée le caractère extrêmement pointu, voire unique à l'échelon national et peut-être international, de certaines formations. Plusieurs d'entre elles abordent en effet des aires culturelles ou des périodes historiques sans les associer, comme cela se fait souvent par ailleurs, à un contexte plus large (domaine lusophone, monde anglophone de la Renaissance aux Lumières et au Romantisme, pour ne citer que deux exemples significatifs). D'autres se positionnent d'emblée sur des terrains de formation innovants, comme par exemple la licence professionnelle *Conseil en écriture professionnelle et privée, écrivain public* ou le parcours *Muséologie et nouveaux médias* du master *Arts* (*Médiation culturelle*).

Les formations regroupées ici participent donc pleinement au renforcement de la réputation déjà bien assise de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 comme université de premier plan dans le domaine des arts et celui

des lettres et sciences humaines (LSH). Seul pourrait nuire à cette réputation un effet de doublon avec les formations proposées par des universités proches, comme l'Université Paris Descartes et l'Université Paris Diderot. Il était jusqu'à il y a peu question d'empêcher cette redondance au moyen du projet de fusion entre ces trois partenaires, en particulier, et même d'autres proposant des formations moins proches, au sein de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC). On peut craindre que l'abandon partiel de ce projet, qui verra sa voilure réduite pour ne préserver qu'une partie des partenariats, ne soit synonyme d'isolement, ce que l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 pense raisonnablement pouvoir compenser par une relocalisation de certaines formations. L'équipe présidentielle fait en effet état de perspectives d'avenir ambitieuses, caractérisées par un projet immobilier dans le quartier de la Nation à Paris et un autre à Aubervilliers en Seine-Saint-Denis (Campus Condorcet). Gageons que ces nouveaux locaux permettront à l'Université de compléter le maillage socio-économique existant et de donner une nouvelle envergure aux partenariats avec d'autres établissements de formation tels que l'École normale supérieure (ENS), l'École supérieure d'art dramatique (ESAD) ou les écoles supérieures d'arts appliqués Boulle et Duperré. Cependant, si des mutualisations d'enseignements sont parfois proposées, elles se font essentiellement avec des partenaires externes (entre le master *Didactique des langues* - DDL et l'École pratique des hautes études - EPHE, par exemple). Au sein du groupe de formations soumis à l'évaluation, rien ne permet d'attester une capacité de coordination ou de mutualisation entre éléments constitutifs d'un tout cohérent.

Enfin, il est regrettable que manquent toujours à l'appel, dans quelques mentions, certains éléments pourtant obligatoires. Le stage est absent de formations où il devrait figurer, ainsi parfois que le supplément au diplôme (SD). Les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), quand elles existent, ne sont pas toujours suffisamment lisibles. Le conseil de perfectionnement, lui aussi obligatoire, existe parfois sans bénéficier d'une composition conforme aux attentes en la matière, et se réunit, dans certains cas, de manière trop épisodique. Il conviendra de remédier à ces manquements dans les meilleurs délais afin de mettre les formations en adéquation avec la réglementation en vigueur.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

Les objectifs des formations sont présentés de manière très claire, et correspondent au but affiché d'acquisition de savoirs et de compétences nécessaires à la poursuite d'études ou à l'insertion professionnelle dans les domaines concernés. Quelques formations, toutefois, mériteraient de présenter plus clairement leurs objectifs et de gagner par là en lisibilité : ainsi de la licence professionnelle *Conseil en écriture professionnelle et privée, écrivain public* pour ce qui concerne les différents contextes professionnels visés, ou du master *Théâtre* dont les finalités sont explicitées pour la mention mais insuffisamment détaillées par parcours.

L'adéquation des compétences acquises avec les débouchés prévus est en général très bonne, que l'éventail de métiers visés soit large ou plus restreint. Les débouchés sont parfois très nombreux (masters *Langues étrangères appliquées* - LEA, *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* - LLCER). Les maquettes sont généralement bien construites en fonction des emplois auxquels les formations préparent. De la même manière, les objectifs scientifiques sont pensés à partir d'une réflexion pertinente sur le bassin d'emploi. La qualité d'ensemble est entachée d'un nombre relativement réduit d'exceptions. On note par exemple que, pour la mention de master EEI, les objectifs ne sont pas assez clairement définis. Certaines formations présentent par ailleurs comme seul débouché les concours de l'enseignement, d'autres n'assurant pas la pertinence de leur visée professionnalisante en s'appuyant sur un nombre suffisant d'intervenants extérieurs (licence *Sciences du langage* - SDL, master DDL, master EEI). La dimension professionnalisante semble dans certains cas inexistante. Le dossier d'autoévaluation de la licence LLCER, par exemple, n'aborde pas assez cet aspect. Quatre formations se contentent également de déléguer les modules de professionnalisation au BET.

Sauf pour de rares exceptions, les intitulés des formations sont généralement en cohérence avec les contenus et les objectifs visés. Il faut cependant signaler que la licence *Arts* gagnerait en lisibilité en optant pour l'intitulé *Médiation culturelle*, et que le partage très inégal entre les enseignants venus des études théâtrales et ceux venus des études cinématographiques et audiovisuelles au sein de l'équipe pédagogique de la licence professionnelle *Conception costume de scène et d'écran* crée inévitablement un déséquilibre entre ces deux

composantes dans la formation dispensée. De façon comparable, on peut regretter l'intitulé choisi pour la licence professionnelle *Scénographie théâtrale et événementielle*, puisque la scénographie événementielle apparaît dans cette formation comme un domaine connexe et non central, contrairement à ce que laisse penser l'appellation choisie. Enfin, l'intitulé de la licence professionnelle *Conception costume de scène et d'écran* paraît limitatif, car la conception n'est qu'une petite partie du métier de créateur de costumes.

Positionnement des formations dans l'environnement

Dans le domaine des arts et médias, les formations s'inscrivent dans une histoire de l'enseignement des universités parisiennes à l'intérieur de laquelle elles ont pu jouer un rôle fondateur (ainsi pour les études théâtrales, créées en 1959) qui leur confère aujourd'hui encore un fort positionnement symbolique. L'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 a été en effet l'une des premières, en France, à intégrer dans le monde académique des disciplines liées à l'art de la représentation et à sa culture. S'il convient de souligner que l'offre de formation s'est depuis lors grandement enrichie à Paris et dans la région Ile-de-France (des parcours similaires existant à l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, à l'Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense et à l'Université Paris Diderot), conséquence de la forte attractivité de ces disciplines pour les étudiants, la diversité de celle proposée par l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 contribue à préserver son originalité dans un contexte tendu où l'emploi a tendance à se raréfier. Il convient par ailleurs de relever que le domaine s'enrichit de la présence d'une des rares mentions de licence en médiation culturelle à l'échelle nationale.

Dans le domaine des lettres et des langues, concernant le positionnement, les responsables de formation ne nient pas ce qui est de l'ordre de l'évidence, à savoir leur situation dans un environnement fortement concurrentiel. Pour pallier cette difficulté, la solution envisagée, fort pertinente, consiste à innover en matière de spécificité en s'appuyant sur l'adossement des formations à une recherche de tout premier plan. La marge de progrès dans ce domaine reste toutefois grande. Certaines unités de recherche ne sont pas suffisamment impliquées dans les formations, qui ne profitent parfois pas d'un adossement scientifique (licence LEA, master LLCER). Une autre stratégie, tout aussi cohérente, consiste à gommer l'effet de concurrence en mettant en place des partenariats avec d'autres formations dispensées dans les universités voisines (entre le master LEA et les départements de Langues étrangères appliquées de Paris Diderot et Paris 13, entre la licence SDL et l'Université Pierre et Marie Curie - UPMC pour la mineure *Professorat des écoles*). Enfin, les formations se distinguent de leurs concurrentes par leur capacité à cultiver l'ouverture à l'international, bien que cette dernière mérite d'être accentuée dans certains cas particuliers (master DDL, master *Lettres modernes* et licence LEA).

Malgré ce constat globalement positif, il existe une réelle possibilité d'amélioration, qui passera par l'aplanissement des différences de niveau d'exposition au monde professionnel entre les formations, celui-ci restant, pour certaines, insuffisant (licence LEA, licence *Lettres modernes*, licence LLCER, master SDL, master EEI), et, bien souvent, insuffisamment réfléchi. En effet, si les mentions de licence et de master font dans l'ensemble un effort en ce sens, le master EEI n'est pas assez lié à son environnement professionnel et quelques autres formations doivent encore considérablement s'améliorer dans ce domaine.

Un équilibre entre les formations généralistes et les formations professionnelles en arts a pu être trouvé : des passerelles et des mutualisations internes ont été mises en place, voire des parcours conjoints avec d'autres établissements dont les écoles supérieures d'arts appliqués Boulle et Duperré, l'École supérieure d'art dramatique de Paris, l'École normale supérieure, l'Université Paris Ouest-Nanterre-La-Défense, ainsi qu'un partenariat avec le Centre de formation d'apprentis Formasup Paris.

Des stages longs sont parfois obligatoires en deuxième année de master (M2) et souvent recommandés pour une durée plus réduite en première année (M1). On note cependant que, dans certains cas, le stage, même d'une durée moins importante, n'est toujours pas mis en place. En master SDL, comme en master LEA, l'obligation d'effectuer un stage n'est pas respectée dans toutes les spécialités, contrairement aux normes en vigueur. Les stages, ainsi que les projets réalisés par les étudiants, offrent pourtant un cadre idéal pour la mise en place ou la préservation de partenariats socio-économiques, qui existent bel et bien pour certaines formations, avec des organismes publics ou privés. On note simplement que ces collaborations gagneraient souvent à être formalisées, par exemple par l'appartenance à des réseaux, comme c'est le cas pour l'*European Masters on Conference Interpreting* (EMCI). Par ailleurs, seuls quelques masters (LLCER, EEI, *Traduction et interprétation* - T&I) proposent d'accompagner les étudiants dans la construction individualisée de leur projet professionnel.

En termes d'ouverture internationale, on apprécie tout particulièrement l'originalité du parcours *International Master in Audiovisual and Cinema Studies* (IMACS) du master *Cinéma et audiovisuel*, conçu comme une formation internationale délivrée par 13 universités à une soixantaine d'étudiants, au terme d'un parcours de deux ans impliquant une formation à 50 % dans l'université d'origine et 50 % dans deux universités d'accueil différentes.

Il serait souhaitable de rendre plus lisibles les fiches du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) de certaines formations (licence LEA, master EEI) ; et, d'une manière générale, d'initier ou de consolider une culture de l'autoévaluation en continu et non uniquement sur sollicitation du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres), en profitant plus des instruments de suivi.

Organisation pédagogique des formations

L'organisation pédagogique des formations s'articule autour d'enseignements qui s'effectuent en présentiel dans la plupart des cas. Il est parfois possible de suivre un cursus intégralement à distance, mais en s'acquittant d'un tarif d'inscription à part, dont le montant n'est pas précisé (parcours *Anglais* de la mention de licence LLCER). Néanmoins, l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 propose dans certains cas une solution originale, le présentiel enrichi, c'est-à-dire couplé à une part d'enseignement numérique et à distance (ENEAD). Cela relève d'un bon degré de réflexion sur la place du numérique au sein des formations, qui proposent un éventail de possibilités incluant cette solution hybride. Certaines formations ont même recours à la plateforme *Dailymotion* pour les cours (master DDL). On peut malheureusement déplorer que d'autres formations limitent l'usage du numérique à la mise à profit d'outils collaboratifs d'enseignement à distance (de type Moodle), voire se dispensent d'aborder l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans leur dossier d'autoévaluation. Les formations du domaine Arts et médias se caractérisent toutes par la richesse des enseignements proposés aux étudiants qui ont ainsi accès à un très large éventail de cours et d'expériences. La construction d'un socle théorique disciplinaire et la spécialisation progressive sont privilégiées dès la licence (par exemple pour la licence *Arts du spectacle* où sont distingués deux parcours-types), ce qui est une assurance de qualité. On peut cependant craindre que la multiplication des enseignements de mineures, en licence, ne soit source de perplexité pour de jeunes étudiants. Il importe donc, tout en préservant cette richesse, de dessiner plus nettement des itinéraires de formation adaptés aux besoins et aux projets personnels des étudiants.

Les modalités d'évaluation des enseignements sont correctement renseignées et transmises aux étudiants, de même que les informations sur leur organisation. Seuls manquent, trop souvent, le détail de la composition du jury d'examen, ainsi que des précisions sur la manière d'acquérir les connaissances. Mais si, dans l'ensemble, l'organisation pédagogique permet de répondre à ce qui est attendu des formations, on note certaines disparités, en termes de lisibilité ou de capacité à réaliser concrètement les objectifs. Les rédacteurs et rédactrices des dossiers d'autoévaluation en ont bien conscience. Ils ou elles soulignent fréquemment un manque croissant d'adéquation entre les ambitions, salutaires et cohérentes, des formations dont ils ou elles sont responsables, et un manque parfois criant de moyens humains idoines, voire, dans le pire des cas, des conditions matérielles nécessaires à atteindre en toute sérénité les objectifs fixés. En matière de formation comme ailleurs, les meilleures intentions ne sauraient s'accommoder de conditions pratiques qui empêchent des intervenants de haut niveau de fournir un travail efficace et productif, à la hauteur de leur qualité.

Par conséquent, il serait bon d'imaginer de quelle manière il est globalement envisageable de niveler les disparités entre formations, pour éviter que quelques exceptions n'entachent une offre en Lettres et Langues dans l'ensemble très satisfaisante. Ces disparités flagrantes entre les formations sont signe d'un manque d'harmonisation, plutôt que de cohérence. Elles peuvent nécessiter un rééquilibrage des moyens alloués à certaines formations, ou une incitation, de la part de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), à mettre en place, ou du moins à mieux mettre à profit, les outils de l'autoévaluation. Plus globalement, il serait salutaire que les services centraux de l'Université puissent doter les formations des moyens humains et des conditions matérielles nécessaires à une meilleure répartition des tâches de pilotage et à la mise en place des humanités numériques, pour assurer à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 un rayonnement pérennisé par sa capacité à relever ces nouveaux défis.

Un effort évident apparaît dans l'ensemble des formations en Arts et médias quant à la place réservée au numérique et aux innovations pédagogiques : il se manifeste très clairement, en particulier, dans le parcours *Applications Informatiques : Gestion, éducation aux médias, E-formation* (AIGEME) du master *Information-Communication*. Il faut aussi signaler le recours aux dispositifs pédagogiques innovants au sein de la licence

Arts du spectacle, notamment le développement d'une pédagogie par projet, ou encore les *Pecha Kucha* qui stimulent concentration, synthèse et expression orale. Cependant, toutes les formations ne sont pas aussi explicites dans leur présentation détaillée de ces domaines.

Pilotage des formations

En ce qui concerne le pilotage, on observe une fois de plus de grandes disparités. Car si la politique de l'Université en matière de ressources humaines est présentée comme poursuivant un but de stabilisation malgré des contraintes budgétaires croissantes, les documents livrés font état d'une baisse du nombre des enseignants titulaires au profit des enseignants contractuels. On trouve ainsi peu de titulaires notamment dans les matières non linguistiques en LEA, alors que l'encadrement par des titulaires est jugé très bon en licence SDL. Les licences professionnelles sont sous la responsabilité d'un universitaire (enseignant-chercheur ou professeur agrégé détaché du secondaire - PRAG) et leurs équipes sont renforcées de la présence d'enseignants-chercheurs de disciplines complémentaires (pour les licences professionnelles *Conception costume de scène et d'écran* et *Scénographie théâtrale et événementielle*). Il existe également un hiatus entre les formations dont l'équipe pédagogique est constituée principalement d'enseignants-chercheurs et celles qui doivent s'accommoder d'une équipe pédagogique à la composition moins homogène, voire moins nombreuse. Car même quand le ratio entre enseignants-chercheurs et chargés de cours est confortable, cela ne suffit pas toujours à proposer un taux d'encadrement acceptable.

L'implantation en région francilienne et les liens avec le tissu socio-économique permettent de faire intervenir des professionnels majoritairement positionnés en cœur de métier. On constate ainsi un manque d'intervenants professionnels dans certaines mentions (licence SDL, master DDL, master EEI). Dans la majorité des cas, les responsabilités respectives des uns et des autres sont réparties de manière uniforme. Il est cependant à déplorer que, pour trois formations, les données nécessaires pour évaluer la cohérence du pilotage ne soient pas fournies (licence LEA, licence LLCER, master EEI). Il faut néanmoins souligner que, si les équipes pédagogiques ne sont parfois pas suffisamment étoffées, on note un fort investissement de leur part. De ce fait, la charge de travail supplémentaire ne permet pas toujours la mise en place ou l'appropriation des outils visant normalement au développement d'un pilotage opérationnel. On peut donc estimer que l'absence, dans certains cas, de dispositifs d'aide à la réussite ou d'un conseil de perfectionnement (licence LEA) s'explique au moins partiellement par un ratio enseignants/étudiants défavorable. On peut difficilement émettre la même conclusion concernant le supplément au diplôme, qui est souvent inexistant (seul le SD du master LEA est réellement opérationnel), puisque sa réalisation est normalement déléguée à un service spécifique de l'Université.

Résultats constatés

Pour ce qui est des résultats constatés, les formations sont globalement attractives à très attractives : on peut citer, entre autres exemples, les environ 12.000 candidatures en licence *Information-Communication*, ou encore 1.200 à 1.500 candidatures pour le master *Cinéma et audiovisuel*. Certaines formations comptent même un nombre important d'étudiants venus d'autres universités françaises et étrangères. On compte, par exemple, jusqu'à 50 % d'étudiants étrangers/ères en master DDL. Certains taux de réussite et d'insertion professionnelle sont de haute tenue. Par exemple, le master T&I affiche environ 90 % de taux de réussite et entre 80 et 100 % d'insertion professionnelle à 30 mois. Le master LLCER affiche quant à lui un taux de réussite de 100 % en M2 pour les spécialités *Management des projets internationaux* et *Journalisme européen*. Certains taux d'échec interpellent pourtant, de même que la manière dont les équipes évitent d'y voir un problème (master SDL). Dans des cas plus rares, le taux de passage de M1 en M2 est faible, sans que l'on puisse savoir s'il s'agit d'abandon ou d'échec (master *Lettres modernes*). Par ailleurs, les données sur l'insertion professionnelle ne sont pas toujours disponibles ou exploitables. Ainsi, le type d'emploi obtenu et son adéquation par rapport à l'emploi visé n'est parfois pas renseigné (master DDL et master LLCER). Le niveau de suivi des diplômés est quelque peu erratique, ainsi que la capacité de certaines formations à analyser, et encore plus à résoudre, le problème des taux d'abandon entre une année de formation et les suivantes. Ce manque est particulièrement criant en master, où le suivi des non diplômés est rarement existant, et où les équipes ne semblent pas disposer du temps suffisant pour tenter de comprendre certains taux d'abandon ou d'échec entre M1 et M2.

Si les formations du domaine Arts et médias sont très attractives, elles souffrent d'un grave manque de visibilité sur la provenance de leurs étudiants et, ce qui est bien plus lourd de conséquences, sur leur devenir après l'obtention du diplôme, leurs éventuelles poursuite d'études ou leur insertion professionnelle. Même les

données concernant l'abandon en cours d'études, les taux de réussite et d'échec semblent parfois insuffisamment connues. Quant aux enquêtes réalisées auprès des diplômés, le faible – voire le très faible – taux de réponses obtenues invalide presque complètement les données recueillies. Cette gestion à l'aveugle des flux étudiants est d'autant plus préoccupante qu'elle a déjà été soulignée dans de précédentes évaluations, et que l'absence d'un suivi précis de l'insertion des diplômés se retrouve jusque dans certaines licences professionnelles où les effectifs très réduits devraient pourtant faciliter sa mise en œuvre.

On relève également une insatisfaction importante des étudiants dans certaines spécialités, alors que le niveau de satisfaction est excellent dans d'autres. Il convient de relativiser ces données en se rappelant que si l'évaluation par les étudiants est utile, il est naturel que les plaintes soient plus souvent exprimées que les motifs de satisfaction, et que tous les étudiants ne répondent pas au questionnaire.

Si l'on observe un progrès en la matière, la démarche visant à mettre en place une véritable culture de l'autoévaluation est lente à aboutir, pour des raisons dont on peut penser qu'elles sont simplement pratiques. Néanmoins, l'autocritique positive et constructive permanente, avec, notamment, une prise en compte raisonnée de l'avis des étudiants et une exploitation systématique des données statistiques, permettrait d'envisager des solutions à certains problèmes récurrents rencontrés par les formations, sans que leur ampleur différencie l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 de la majeure partie des universités françaises (taux de réussite bas pour certaines formations, taux de poursuite d'études insuffisant de licence en master, ou de master en doctorat, pour certaines formations également, taux d'insertion professionnelle peu satisfaisant, par exemple).

POINTS D'ATTENTION

Il est urgent de rendre opérationnel le conseil de perfectionnement dans toutes les formations, d'en mettre la composition en conformité avec la règlementation, et de le faire vivre quand ses réunions ne sont pas régulières (licence LEA, master LLCER, master LEA, master EEI).

Il est impératif de rendre le stage obligatoire dans les formations où il doit réglementairement l'être, c'est-à-dire dans toutes les spécialisations (y compris à finalité « recherche ») au niveau master. Ainsi il n'y a actuellement pas de stage obligatoire en master EEI parcours recherche ; en master LEA spécialité *Langues de spécialité, corpus, traductologie* (LSCT) ; en master *Lettres modernes* ; en master *Théâtre* ; dans les spécialités recherche du master LLCER ; dans deux parcours du master *Cinéma et audiovisuel* ; dans les parcours « recherche » et la spécialité *Phonétique et phonologie* du master SDL.

Il est indispensable que l'établissement délivre un supplément au diplôme en bonne et due forme pour toutes les formations.

Pour les formations qui n'en disposent pas (masters LEA, LLCER, T&I), il faut absolument fournir une fiche RNCP lisible.

UNIVERSITÉ PARIS 13

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

Ci-dessous les fiches d'évaluation des formations suivantes :

- Licence Information-communication
- Licence Langues étrangères appliquées
- Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Licence Lettres
- Licence professionnelle Métiers du jeu vidéo
- Licence professionnelle Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web (parcours Concepteur et intégrateur web et mobiles et parcours Gestionnaire de contenus numériques et stratégies web)
- Licence professionnelle Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web (parcours Scénariste nouveaux médias)
- Licence professionnelle Techniques du son et de l'image
- Master Communication des organisations
- Master Création numérique
- Master Études anglophones
- Master Information - communication
- Master Littératures, cultures, arts
- Master Métiers du livre et de l'édition
- Master Traitement automatique des langues

Fiches d'évaluation des formations relevant de la synthèse de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 :

- Master Langues étrangères appliquées
- Master Sciences du langage

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE INFORMATION-COMMUNICATION

Établissement : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Information-communication* de l'Université Paris 13 couvre le domaine des sciences de l'information et de la communication. Elle permet aux étudiants d'acquérir les fondements de la discipline tout en les initiant à la diversité des profils professionnels auxquels celle-ci prépare. En effet, les parcours proposés en 3ème année de licence (L3) concernent des champs professionnels pluriels : la communication des organisations, la création numérique, les métiers du livre et de l'édition, l'information-communication. La formation accueille des étudiants en formation initiale et en formation continue même si cela reste rare faute de demandes. Son positionnement géographique lui permet d'être très attractive.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de la licence en matière de connaissances et compétences sont clairement définis. Ils sont présentés aux étudiants au début de chaque année de la formation, à l'aide d'un dispositif de pré-rentrée qui favorise l'insertion des étudiants et la lisibilité de la formation. Bien que l'insertion professionnelle immédiate ne soit pas la finalité première du diplôme, la liste des métiers accessibles après la L3, selon la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles), est limitée au regard de la diversité des objectifs professionnels visés par la formation. Les débouchés en matière de poursuite d'études sont explicites. Ils sont présentés aux étudiants dès la 2ème année de licence (L2) pour une poursuite en licence professionnelle (LP) et en L3 pour une poursuite en master. L'annexe descriptive au diplôme présente clairement les compétences acquises par les étudiants et les modalités de validation des semestres. Il conviendra de l'actualiser car l'accès des diplômés de licence en master n'est plus de droit. La fiche RNCP est renseignée conformément aux attendus de ce type de formation.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation au sein de son environnement territorial et académique est bien exposé. Il existe une cohérence entre les parcours proposés en L3 et les masters dans le domaine des sciences de l'information et de la communication proposés par le même établissement. La formation est complémentaire et non concurrente des autres licences en information-communication proposées dans d'autres universités qui composent l'ensemble Université Sorbonne Paris Cité ; le niveau L3 est un débouché possible pour des étudiants de DUT ou de L2 de ce même établissement. L'attractivité de la formation est très forte (plus de 2000 candidatures APB - admission post bac - reçues en 2016 pour l'entrée en 1ère année, L1). Cependant, la spécificité de la formation à l'échelle nationale n'est pas renseignée dans le dossier.

L'articulation entre la formation et la recherche est clairement établie par la mise en correspondance des enseignements avec les axes de recherche du laboratoire en appui de la formation (Laboratoire des sciences de l'information et de la communication, LabSIC). Toutefois, il n'est pas précisé quels sont les enseignants chercheurs membres du LabSIC, ce qui ne permet pas d'apprécier la place qu'ils occupent dans la formation en termes de volume horaire d'enseignement.

L'ouverture au monde professionnel est faible au niveau des enseignements : seulement cinq intervenants (sur 37) sont des professionnels, ils assurent 6% du volume d'enseignement ; de plus on ne sait pas à quel niveau (L1, L2, et/ou L3) ils interviennent. Il est difficile d'apprécier les mises en relation avec le monde socio-professionnel proposées par la formation. Des initiatives existent mais il manque des détails sur le nombre d'étudiants concernés, la fréquence des rencontres et l'intégration de ces dispositions dans l'évaluation pédagogique. Bien que la formation prévoie un stage de six semaines minimum, aucun réseau ou partenariat avec des entreprises du secteur n'a été tissé au fil des différentes expériences.

La mobilité internationale est encouragée par l'enseignement de l'anglais tout au long des trois années, ainsi que par un dispositif d'information et de partenariats avec des établissements en Europe (accords Erasmus) et dans le reste du Monde (accords inter-universités). Une dizaine d'étudiants partent un semestre à l'étranger en L2 ou L3, tandis qu'une dizaine d'étudiants étrangers sont accueillis dans le département. Il serait intéressant de connaître plus précisément la nature des formations étrangères qui accueillent ces étudiants pour apprécier la concordance des objectifs pédagogiques et professionnels.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est pertinente. Si la L1 est consacrée aux connaissances et compétences fondamentales, ces enseignements se poursuivent en se renforçant au long des six semestres de la licence. En parallèle, une spécialisation progressive est proposée aux étudiants, qui choisissent des Unités d'enseignements de parcours (UEP) dès le début du L2 (semestre 3). La maquette du diplôme présente cette organisation de manière lisible, mais il serait utile d'y préciser le volume horaire affecté à chaque enseignement. Les enseignements en cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) sont dispensés en effectifs réduits afin d'accompagner au mieux les étudiants. Cependant, on regrette l'absence de travaux pratiques (TP), nécessaires pour ce type de formation.

Un cours d'anglais obligatoire, adapté au champ professionnel, est dispensé à chaque semestre. Il est prévu de renforcer les enseignements en langue anglaise. Les objectifs pédagogiques et professionnels de ce projet ne sont toutefois pas mentionnés. Actuellement la formation ne propose qu'un cours hebdomadaire d'une durée d'1h30, ce qui est peu au regard du secteur d'activité visé.

Des cours d'informatique en lien avec la certification C2i sont obligatoires du 1er au 4ème semestre (S1, S4), de manière à passer ce test en début de L3.

Il existe une réelle volonté de familiariser les étudiants avec la démarche projet d'une part (typique du champ professionnel visé) et avec les milieux professionnels d'autre part. Plusieurs dispositifs sont mis en place du L1 au L3 (atelier radio, enquête tutorée, projet tutoré et stage). Mais, ni l'enquête, ni le projet, ni le stage ne semblent intégrés à la maquette. On ne connaît pas en outre leurs modalités d'évaluation.

La préparation et la recherche de stage sont très bien encadrés, tant au niveau de l'UFR (unité de formation et de recherche) Sciences de la communication qu'à celui de l'Université Paris 13. On déplore cependant l'absence de partenariat solide de la formation avec les acteurs socio-professionnels de la région.

Au-delà des enseignements de Projet personnel et professionnel (PPP), la mise en place d'un carnet de bord numérique en 2017 par l'Université Paris 13 promet un accompagnement personnalisé pour la définition du projet professionnel de l'étudiant.

La place du numérique est importante, cela correspond bien aux objectifs professionnels de la formation. Les dispositifs et outils utilisés permettent aux étudiants d'acquérir des compétences et une aisance dans l'usage du numérique.

Plusieurs dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place : ils permettent une information détaillée des attendus et contenus des diplômes avant l'entrée en L1 et un accompagnement des étudiants tout au long des trois années de la formation (rendez-vous, tutorats, groupes de niveau, etc.).

Il n'existe pas de passerelles spécifiques avec les autres formations de l'université. Le dispositif de validation d'acquis (validation des acquis de l'expérience et validation d'acquis professionnels) est mis en place, mais il n'est que rarement sollicité.

Pilotage

L'équipe pédagogique de pilotage est identifiée, elle se compose de cinq enseignants (PRCE - Professeurs certifiés - et MCF - Maîtres de Conférences) qui se partagent les responsabilités d'année. L'une de ces enseignantes est la responsable de la mention. Il n'y a ni responsable des stages, ni responsable des projets tutorés.

L'équipe pédagogique des enseignants est diversifiée mais la répartition du nombre d'heures qu'ils assurent est très variable (entre 18 et 360 heures). Par ailleurs, il y a trop peu de vacataires professionnels (seulement quatre). Les modalités et fréquences de réunion de l'équipe pédagogique ne sont pas renseignées dans le dossier.

Il existe un conseil de perfectionnement réunissant six enseignants, six étudiants et six professionnels. Il se réunit deux fois par an.

La formation dispose de moyens techniques, administratifs et pédagogiques qui permettent tant aux enseignants qu'aux étudiants de travailler dans de bonnes conditions.

Le portefeuille de compétences est en cours de création.

Résultats constatés

Le devenir des étudiants à la fin de la L2 et de la L3 est en partie connu. Un peu plus de la moitié des diplômés intègre l'un des quatre masters proposés par l'université. En revanche, on ne connaît pas la part des étudiants qui s'orientent vers une LP à l'issue de la L2, ni celle des étudiants qui s'orientent vers d'autres formations (hors Paris 13 ou école privée) ou vers une insertion professionnelle. Les enquêtes mises en place tant par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) que par l'équipe pédagogique ne recueillent pas suffisamment de réponses (y compris en L1) pour une appréciation pertinente du devenir des diplômés.

Sur une période de cinq années, on observe une augmentation des effectifs en L1, une stabilité en L2 et une légère baisse en L3. Ce point n'est pas commenté dans le dossier présenté par l'établissement.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Des dispositifs d'aide à la réussite qui témoignent d'une volonté d'accompagnement et de réussite des étudiants.
- La place importante du numérique, en adéquation avec les objectifs professionnels de la formation.
- La mise en place d'un carnet de bord numérique en 2017, visant un accompagnement personnalisé des étudiants pour la définition de leur projet professionnel. .

Principaux points faibles :

- Une ouverture limitée au monde professionnel (absence de partenariats avec le tissu socio-économique, faible participation de vacataires professionnels).

- L'intégration limitée du projet tutoré et du stage dans la maquette du diplôme.
- Des résultats d'enquêtes inexploitables concernant le suivi du devenir des étudiants, ne permettant pas d'optimiser la formation dans le cadre des travaux du conseil de perfectionnement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les projets de développement mentionnés dans le dossier visant l'acquisition de compétences fondamentales et additionnelles (portefeuille de compétences, multiplication des enseignements en langue anglaise) méritent d'être concrétisés.

De manière à diminuer encore les taux d'abandon en L1 et d'augmenter parallèlement les taux de réussite, des actions spécifiques en direction de certains lycées du département et des diplômes universitaires de technologie (DUT) particulièrement proches de la discipline (DUT Information-communication pour une entrée en L3) pourraient être menées afin de rendre toujours plus lisibles le contenu et les objectifs de cette formation.

La professionnalisation pourrait être renforcée, visant à garantir une meilleure intégration des étudiants en stage en L3 dans les secteurs concernés et une meilleure insertion professionnelle à plus long terme. Les projets tutorés et les stages devraient en outre être insérés dans la maquette pédagogique et suivis, concernant les projets, par un responsable pédagogique. Il faudrait par ailleurs consolider et renforcer les partenariats existants avec le monde professionnel. Enfin, il conviendrait de finaliser la constitution de l'annuaire des organisations d'accueil des stagiaires pour favoriser des interactions pérennes entre ces organisations et la formation.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA)

Établissement : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'université Paris 13 est une formation généraliste en trois ans, pour laquelle la poursuite d'études s'effectue essentiellement en master, dans la filière LEA ou bien en sciences juridiques ou en gestion.

La formation vise à donner aux étudiants, outre des compétences langagières spécialisées dans deux langues, une formation en *Économie*, en Gestion et en Droit, à même de les préparer aux métiers de l'assurance, du secteur bancaire ainsi qu'au commerce international. Délivrée au sein de l'unité de formation et recherche (UFR) Lettres, langues, sciences humaines et des sociétés (LLSHS), elle comprend un total d'environ 1700 heures d'enseignement, sous la forme de cours magistraux et de travaux dirigés. Un stage d'une durée de deux mois est obligatoire en entreprise en troisième année de licence (L3). Les enseignements ont lieu sur le campus de Villetaneuse.

ANALYSE

Finalité
Le dossier présente la maquette détaillée de l'ensemble de la licence, qui comprend des unités d'enseignement (UE) fondamentales, transversales, de méthodologie et professionnalisantes ainsi que des UE libres. Cette maquette a su équilibrer l'exigence de la formation disciplinaire, fondée sur l'étude de deux langues vivantes (anglais/espagnol ou anglais/allemand) et des enseignements d'application (regroupés dans des cours dits du « *Monde des affaires* » : *Droit, Économie, Gestion, Relations internationales*) avec les besoins des compétences transversales (informatique, français et culture générale, méthodologie du travail universitaire). Les contenus des enseignements sont en cohérence avec les objectifs de la formation, même s'ils font apparaître l'habituelle difficulté à articuler visée professionnalisante et objectif de poursuite d'études en master. Si le dossier fait directement référence au référentiel de compétences des mentions de licence, les compétences annoncées ne correspondent cependant pas aux attentes de ce référentiel et leurs intitulés sont bien trop vagues (« Développement de compétences en thème et version banque et assurances » n'est pas un énoncé assez précis par exemple). En outre, il conviendrait de veiller à inclure les compétences préprofessionnelles dans l'annexe descriptive au diplôme qui en l'état n'apporte pas de précision supplémentaire. Plus inquiétant, la mention du Certificat de compétences en langues de l'enseignement

supérieur (CLES) comme objectif de certification de fin de formation est inadéquate car elle n'offre pas toutes les garanties quant à l'acquisition des compétences langagières et des connaissances exigées dans le domaine. En effet, comme cela est rappelé par ailleurs dans le rapport d'autoévaluation, le CLES est une certification de langue générale qui n'est absolument pas adaptée aux filières de spécialistes de langues à visée professionnelle. Cet objectif n'est donc pas en adéquation avec les activités visées par le diplôme dans la perspective notamment d'une poursuite d'étude en master LEA-MIA (*Langues étrangères appliquées – Management international des assurances*).

Positionnement dans l'environnement

Comparée aux deux autres licences LEA offertes au sein de la Communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité, la licence LEA de l'Université Paris 13 se distingue par sa faible dimension, aussi bien par ses cohortes à petits effectifs que par la palette des combinaisons linguistiques offertes (plus importante à l'Université Paris Diderot et à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3). Elle tente néanmoins de se différencier en développant en troisième année de licence (L3) une spécialisation dans le domaine des assurances qui prépare à la poursuite d'études en master (108 heures sur l'année sont assurées par des intervenants extérieurs travaillant dans le domaine des assurances). Cependant, aucun lien ou partenariat actif avec les acteurs socio-économiques locaux de ce domaine n'apparaît à la lecture du dossier d'autoévaluation.

Concernant le rapport avec les formations post-bac environnantes, les responsables de la formation ne font pas état de concurrences particulières avec les formations en Brevet de technicien supérieur (BTS) et Diplôme universitaire de technologie (DUT). Le dossier mentionne la possibilité de passerelles entre la première année de licence (L1) de LEA, certains BTS et DUT et les différentes formations de l'UFR LLSHS mais ne permet pas d'évaluer la réalité de la mise en place de ces réorientations (cette lacune avait déjà été soulignée lors de la dernière évaluation menée par l'AERES et rien n'a été proposé depuis pour y remédier). La convention avec le Lycée Gustave Monod d'Enghien-les-Bains permet aux élèves de la classe préparatoire Lettres supérieures de valider la L1. Une copie de cette convention aurait pu être jointe utilement en annexe au dossier.

Organisation pédagogique

La licence LEA comprend un total d'environ 1700 heures d'enseignement. Il est cependant difficile d'établir précisément ce chiffre car les données diffèrent dans le dossier d'autoévaluation.

Conformément aux attentes, la licence LEA se structure en six semestres autour d'enseignements obligatoires (tronc commun et langues), offrant toutefois peu de possibilités de déclinaison optionnelle aux étudiants. Ils peuvent néanmoins découvrir une troisième langue vivante à partir de la deuxième année de licence (L2). Si la thématique « assurances » apparaît en L3, la spécialisation progressive n'a pas été mise en place dans la formation.

En ce qui concerne les efforts nécessaires pour pré-professionnaliser la licence, l'équipe pédagogique se borne à annoncer que « la formation de LEA est par nature professionnalisante ». Cette affirmation est nettement insuffisante, d'autant que certains cours de civilisation et de traduction sont mutualisés avec les filières langues, littérature et civilisations étrangères et régionales (LLCER), elle augure mal d'une réelle volonté de s'adapter aux exigences d'une formation en langues étrangères appliquées. Les étudiants suivent un cours leur permettant d'élaborer leur projet personnel et professionnel au cours du deuxième semestre de la L1, enseignement dans lequel certains membres de l'équipe pédagogique sont directement impliqués. Une unité d'enseignement (UE) permet aux étudiants qui le désirent de préparer leur stage, mais le dossier ne fait pas clairement apparaître si et comment elle s'appuie sur l'expertise du bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) de l'université.

Les modalités d'enseignement sont conventionnelles : les cours sont offerts uniquement en présentiel, avec un recours très limité au distanciel (un seul cours est offert en ligne et les enseignants tirent très peu profit des possibilités offertes par l'environnement numérique de travail). Par ailleurs, le dossier d'autoévaluation ne fait mention d'aucune réflexion sur l'application des pédagogies actives aux enseignements dispensés.

Si les modalités de contrôle des connaissances ont bien été adaptées aux étudiants ayant des contraintes particulières, rien n'est dit des dispositifs pédagogiques spécifiques auxquels ils peuvent prétendre afin d'avoir accès au contenu des enseignements, étant dispensés d'assiduité.

La licence bénéficie des possibilités de mobilité European Region Action Scheme for the Mobility of University Students (Erasmus) en Espagne, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Slovaquie, au Danemark et en Pologne ainsi qu'en Corée du Sud et à Taiwan mais, paradoxe pour un cursus de linguistes, ces mobilités ne concernent qu'un nombre très réduit d'étudiants (cinq entrants et cinq sortants par an, alors même que trois enseignants coordonnent la mobilité). Par ailleurs, il n'est fait état d'aucun mécanisme particulier favorisant la mobilité des

enseignants et/ou du personnel administratif.

Enfin, les rédacteurs du dossier soulignent le lien très ténu, voire inexistant, entre la formation et la recherche et on ne comprend pas très bien en quoi le projet de renforcer les enseignements des approches diachroniques d'histoire des langues et des théories linguistiques permettra de renforcer ce lien.

Pilotage

L'équipe pédagogique compte en tout 13 titulaires pour un effectif global de 304 étudiants inscrits sur les trois ans de licence en 2016-2017 : trois professeurs certifiés (PRCE), deux professeurs agrégés (PRAG), six maîtres de conférences (MCF) et deux professeurs d'université (PU). Huit lecteurs et des intervenants extérieurs complètent l'équipe. Au cours de la période évaluée, des chargés de cours, essentiellement des agrégés et des certifiés titulaires dans le second degré, sont également intervenus dans la formation.

Le pilotage est assuré par un bureau de direction, élu pour deux ans par l'ensemble des titulaires. Les diverses responsabilités administratives sont équitablement réparties. Si le dossier d'autoévaluation précise que les intervenants extérieurs ont été associés aux discussions autour de l'évolution de la maquette pédagogique, le conseil de perfectionnement n'a pas été mis en place, contrairement aux engagements pris par l'équipe pédagogique comme suite aux recommandations de l'évaluation de l'AERES en 2012-2013.

Le suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences s'effectue par la mise en place d'examens finaux communs pour les cours magistraux (CM) et par un contrôle continu et un examen partiel pour les travaux dirigés (TD). Par ailleurs, l'assiduité est prise en compte dans le contrôle continu. Les rédacteurs du dossier notent que la règle de compensation par semestre et par année, sans note éliminatoire, contribue à une baisse des exigences pour obtenir le diplôme et, partant, à sa dévalorisation. Les tuteurs en langues semblent prendre en charge une partie de la remédiation nécessaire pour permettre la réussite des étudiants de L1, dont il est dit qu'une grande partie possède des compétences langagières insuffisantes à leur entrée à l'université, mais la forme que prend cette remédiation n'est pas précisée.

Enfin, l'équipe pédagogique et les services centraux de l'université mènent des enquêtes d'évaluation des enseignements par les étudiants, cependant aucun élément tangible (questionnaire, présentation et analyse des résultats) n'apparaît dans le dossier d'autoévaluation.

Résultats constatés

La licence LEA de l'université Paris 13 est une formation à petits effectifs (18 étudiants ont obtenu la licence en 2012-2013, 25 en 2013-2014, 32 en 2014-2015 et 43 en 2015-2016). Le nombre d'étudiants de L1 a augmenté sur la période évaluée. Le taux de réussite en L1 est stable mais faible (20.9 % en 2012-2013, 28.2 % en 2013-2014, 22.18 % en 2014-2015 et 20.85 % en 2015-2016).

Le taux de réussite au diplôme, 26.4 %, est certes faible mais correspond à la moyenne nationale.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Originalité de la spécialisation « Assurances ».
- Bonne répartition des responsabilités au sein de l'équipe pédagogique.

Principaux points faibles :

- Mobilité internationale insuffisante.
- Absence de conseil de perfectionnement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

S'agissant d'une licence en langues étrangères appliquées, l'enjeu de l'internationalisation est crucial et, dans cette perspective, il semble urgent d'accroître la mobilité étudiante, très faible pour une formation de linguistes. On pourrait notamment organiser les stages de L3 dans des entreprises à l'étranger, sur le modèle de ce qui se pratique dans d'autres licences LEA en France.

Par ailleurs, la mise en place d'un conseil de perfectionnement est prioritaire, ces travaux permettraient vraisemblablement d'apporter des améliorations s'agissant notamment des objectifs de la formation, des modalités d'enseignement et de la nécessaire diversification des dispositifs d'aide à la réussite.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES (LLCER)

Établissement : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Langues Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales* (LLCER) de l'Université Paris 13 est une formation en trois ans ayant pour principale finalité la poursuite d'études en master et plus marginalement l'insertion professionnelle à l'issue de la formation. La mention regroupe trois parcours : *Anglais* seul, *Espagnol* seul, et *Anglais-espagnol*.

ANALYSE

Finalité
Globalement, la formation dispense des enseignements dont les intitulés correspondent de façon assez classique à ce qui est attendu dans ce type de formation. Les licences LLCER étant très répandues, elles sont toutes déclinées sur la même architecture pédagogique, et celle-ci correspond au modèle attendu. Les poursuites d'études sont essentiellement en master à l'Université Paris 13 pour les plus généraux (préparation au concours de l'enseignement, recherche) et dans les établissements de l'Université Sorbonne Paris Cité pour les masters plus spécialisés. Les compétences et connaissances affichées correspondent à ce qui est attendu et permettent les poursuites d'études affichées. Certains débouchés (gestion de projets multilingues) sont assez flous : la formation n'y forme pas spécifiquement (c'est plutôt l'objet d'un master) mais permet des dispositions. Les enseignements restent assez généralistes. Il existe aussi un parcours « *arts et culture* » en licence d'espagnol à visée plus professionnelle. Parmi les masters « non enseignement » proposés, on trouve un Master *Littératures, Cultures, Arts spécialité Métiers du texte et de l'image* et un Master *Traitement automatique des langues* (TAL), spécialité Traitement informatique et linguistique des documents écrits. L'essentiel reste la formation aux métiers de l'enseignement.
Positionnement dans l'environnement
Il s'agit d'une formation très classique, dispensée par toutes les universités françaises. Elle est donc aussi très répandue en Ile de France, et répond à un besoin de proximité. On peut évidemment s'étonner de la trouver à l'Université Paris 8 St-Denis, à moins de 3km. La formation est adossée à deux laboratoires de recherches, et particulièrement Pléiade. L'exposition des

étudiants à la recherche est plutôt passive (invitation à assister à des manifestations), parfois d'ordre logistique, et parfois active (mini-travaux de recherches dans certains cours).

Les étudiants peuvent suivre un cours de Projet Professionnel Personnalisé (PPP) en première année de licence (L1), qui consiste en un travail documentaire et des entretiens. On ne sait pas comment ce travail est évalué.

En troisième année de licence (L3) parcours enseignement secondaire, les étudiants doivent effectuer un stage, suivi d'un rapport et d'une soutenance. Des professionnels interviennent ponctuellement dans le parcours « *langue et traduction* » uniquement. Un certain nombre de certificats peuvent être décernés dans plusieurs langues.

Un certain nombre de partenariats sont évoqués avec des institutions culturelles, mais on ne sait pas de quel type et de quelle nature.

La mobilité internationale des étudiants, encouragée car indispensable dans le cadre d'une formation à une langue et une culture étrangère, pose un réel problème. Les flux sont extrêmement faibles : huit anglicistes depuis 2012, sur l'ensemble des programmes de mobilité European Region Action Scheme for the Mobility of University Students (ERASMUS), Mission Interuniversitaire de Coordination Échanges Franco-Américains (MICEFA) et Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ). Les raisons invoquées sont essentiellement socio-économiques. Une initiative de voyages a été mise en place par les lecteurs.

Organisation pédagogique

L'organisation des enseignements est progressive dans sa spécialisation, elle correspond aux attentes. La structure est bien lisible. Trois spécialités en anglais : *Français langue étrangère* (FLE), *Langue et traduction*, *Enseignement et recherche*.

Des dispositifs pour les étudiants à besoins spécifiques existent.

Des stages sont prévus dans les spécialités dédiées à l'enseignement. Ce dispositif de mise en stage pourrait être étendu et renforcerait la construction du projet professionnel des étudiants.

Il existe une plateforme Moodle qui ne sert pas qu'à déposer des documents : on note un effort dans la proposition d'exercices spécifiques (lexique) et d'un dispositif d'e-learning.

De même les hispanistes ont mis en place un jeu à visée pédagogique. La plus-value pédagogique éventuelle n'est pas indiquée.

Le principal problème de la licence tient, selon le dossier d'autoévaluation, à son recrutement : beaucoup d'étudiants n'auraient pas le niveau nécessaire, en anglais comme en français. Selon le rapport, la motivation dont ils semblent faire preuve ne suffit pas à les faire réussir, malgré le dispositif de remise à niveau (AMAMUS) mis à disposition.

La fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est bien remplie pour les trois spécialités de la mention.

Pilotage

L'équipe pédagogique est majoritairement composée d'enseignants-chercheurs titulaires. Les réunions sont nombreuses (environ six par an), les responsabilités sont clairement indiquées aux étudiants.

Il existe un conseil de perfectionnement dont la composition correspond parfaitement aux attentes et qui se réunit une fois par an. Les représentants du monde professionnel sont d'anciens étudiants, ce qui offre une continuité intéressante.

L'évaluation se fait essentiellement en contrôle continu mais peut se faire en contrôle terminal si besoin. La compensation se fait par semestre d'une même année, et sans note plancher.

Les European credits transfer system (ECTS) sont bien répartis.

L'annexe descriptive est particulièrement bien renseignée.

Un suivi des compétences construites par les étudiants par la création d'un portefeuille de compétences est envisagé (dans le cadre du PPP).

Un dispositif de soutien et de mise à niveau existe. Il a des aspects innovants (aide en ligne) mais pourrait être renforcé avec les moyens existants : tutorat obligatoire par exemple.

Résultats constatés
Le recrutement est très local, il est assez important (et variable), variant de 112 étudiants de L1 en 2012 à 225 en 2014 et plus généralement autour de 160. Les taux de réussite sont extrêmement bas. Ainsi sur 112 étudiants inscrits en L1 en 2012-2013, 29 ont validé leur première année (25 %), 28 étudiants sur 168 inscrits en 2013-2014 (16.6 %), 34 étudiants sur 225 inscrits en 2014-2015 (15 %). Globalement, il reste un petit groupe de Travaux dirigés (TD) en L2 et L3 après la première année. La déperdition, spectaculaire, est de 80/85 %. Seuls 14 étudiants ont validé leur diplôme en 2014-2015 (12,5 %) et 22 en 2015-2016 (13 %). L'équipe fait preuve d'un certain optimisme quant aux chiffres les plus récents : il est impossible de savoir si cette tendance se confirmera Sur le devenir des étudiants, les enquêtes de suivi génèrent trop peu de réponses pour donner lieu à un chiffrage significatif au niveau des poursuites d'études ou de l'insertion professionnelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une équipe pédagogique engagée, investie, consciente des difficultés locales et de sa mission sociale au niveau local.

Principaux points faibles :

- Déperdition d'étudiants considérable entre la L1 et la L3.
- Très faible mobilité internationale.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation est tout à fait classique, elle ne souffre d'aucun manquement structurel grave (dans son organisation, dans sa structure…) Son problème principal tient à son bassin de recrutement. Dans la mesure où elle remplit une mission de proximité, son existence est justifiée, même si on peut s'interroger sur la pertinence de deux formations équivalentes aussi proches géographiquement à Paris 8 et à Paris 13. Le suivi des étudiants reste à améliorer, car les taux de réussite sont bas et appellent une meilleure connaissance du public accueilli.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE LETTRES

Établissement(s) : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Lettres* de l'Université Paris 13 est une formation généraliste qui se décline en quatre parcours en 3ème année (L3) ; deux dits professionnalisants, *Arts et culture* et *Linguistique informatique,* et deux dits généralistes, *Linguistique générale* et *linguistique française et littérature*.

La formation prépare aux métiers de l'écrit et de la culture, de la linguistique informatique, de la documentation, de l'enseignement primaire, de l'enseignement du français langue étrangère (FLE). Elle donne accès aux masters préparant les concours de l'enseignement secondaire ainsi qu'à certains concours de la fonction publique.

La licence est dispensée en formation initiale à l'Université Paris 13.

ANALYSE

Finalité
La licence *Lettres* offre aux étudiants des enseignements destinés à consolider la maîtrise des outils rédactionnels et de l'expression orale, ainsi qu'une formation initiale en langue et littérature françaises. Elle repose sur l'acquisition d'une bonne capacité d'analyse de faits langagiers et littéraires, sur la capacité à mobiliser un bagage conceptuel et des fondements théoriques et sur la capacité à formuler une synthèse analytique orale et écrite de qualité. Elle propose une spécialisation progressive au cours des trois années de la formation. Les métiers et la poursuite d'études possibles sont bien décrits dans l'annexe au diplôme et conformes aux attentes d'une formation de ce type. Cependant, la diversité des débouchés visés (de la poursuite en master de lettres aux métiers de la linguistique computationnelle) paraît très large et le volume horaire des fondamentaux disciplinaires, notamment littéraires, un peu faible pour rassurer quant à la capacité ultérieure des étudiants à satisfaire les exigences des diplômes et concours visés.
Positionnement dans l'environnement
La formation est en concurrence avec plusieurs licences de lettres aussi bien dans le cadre de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Paris Sorbonne Cité (celles des universités Paris 3 et Paris 7) que de celui de l'université proche Paris 8-Vincennes-Saint-Denis. Elle se donne une spécificité par la place accordée à l'enseignement des sciences du langage, plus importante que dans les autres formations, toutefois au

détriment des enseignements spécifiques d'une mention de lettres. Cette orientation l'expose également à la concurrence de plusieurs autres licences en sciences du langage de la ComUE (Paris 5, Paris 3 et Paris 7) et hors ComUE (Paris 8, mais aussi d'autres universités parisiennes non mentionnées dans le dossier). La formation gagnerait à accentuer sa spécificité dans ce paysage déjà riche d'offres proches.

L'articulation à la recherche est celle d'une licence généraliste : les enseignants-chercheurs responsables de la formation sont tous membres des équipes d'accueil de l'établissement. Les étudiants sont invités à participer aux activités des équipes et sont initiés à la recherche par le biais d'exercices ponctuels en 3ème année (L3), sans que les modalités de ceux-ci soient précisées.

La relation avec les milieux socio-professionnels liés aux métiers visés n'est pas indiquée de manière précise.

La dimension internationale de la formation semble un peu faible : si l'enseignement des langues semble satisfaisant, les accords internationaux en place (Chine, Japon, Russie) permettent surtout d'accueillir des étudiants étrangers, la mobilité sortante étant limitée au niveau master (y compris pour les échanges *Erasmus*). Selon le dossier, ce fait s'explique en partie par les difficultés économiques propres aux étudiants de l'Université. La formation attire cependant de nombreux étudiants étrangers (Maroc, Algérie, Tunisie), titulaires parfois de diplômes de second cycle, s'inscrivant en L2 (2ème année) et L3 afin d'améliorer leurs chances de réussite au sein de l'université française.

Organisation pédagogique

La formation s'organise de manière progressive, autour de deux domaines disciplinaires d'égal volume horaire (sciences du langage et lettres) et d'enseignements méthodologiques et d'ouverture. A partir de la L2, se mettent en place des enseignements de spécialisation. Les parcours sont renforcés en L3. La formation est de ce point de vue originale, mais le volume horaire assigné aux fondamentaux paraît un peu faible par rapport aux ambitions professionnelles affichées. L'inclusion d'un enseignement de linguistique informatique pour études littéraires pourrait constituer un atout dans le contexte du développement des humanités numériques.

Le contrôle des connaissances s'effectue essentiellement par contrôle continu, l'évaluation en temps limité étant réservée aux cas exceptionnels (dispenses d'assiduité). Il serait utile d'entraîner les étudiants aux évaluations en temps limité, notamment en vue des concours de l'enseignement ou de l'administration qui constituent l'un des objectifs affichés de la formation. Il n'existe pas de dispositif de suivi des compétences.

Les étudiants disposent d'un environnement numérique pédagogique (Moodle) et ont la possibilité de préparer le certificat informatique et internet (C2i). Un enseignement d'informatique linguistique spécifique est prévu en L2 et un parcours dans ce domaine est prévu en L3 qui semble correspondre (selon l'annexe au diplôme) à une initiation aux outils de la linguistique computationnelle.

La formation affiche une volonté professionnalisante, du moins pour deux des parcours. Une unité d'enseignement (UE) est consacrée en L1 (1ère année) à la préparation d'un projet professionnel, mais rien n'est dit sur le suivi des étudiants au cours de la licence. Des stages sont possibles pour les étudiants choisissant l'option FLE, et un stage obligatoire de 70 heures, validé par soutenance du rapport de stage, est obligatoire pour les étudiants suivant les parcours *Linguistique informatique* et *Arts et culture*. On ignore le type d'institutions dans lesquelles ces stages sont réalisés.

Pilotage

L'équipe pédagogique est de qualité et représente de manière équitable les domaines disciplinaires prévus dans la formation. Le dossier ne fait pas état de la participation de professionnels extérieurs permanents.

La formation est pilotée par les deux départements intervenant dans les enseignements (linguistique et littérature) dont les membres se réunissent cependant séparément. Le dossier présenté par l'établissement ne fait pas état d'une répartition des responsabilités pédagogiques ou administratives, même s'il indique que l'information sur ce point est communiquée aux étudiants par le biais d'une brochure annuelle (non jointe en annexe au dossier). Le conseil de perfectionnement serait en cours d'organisation. Aucune procédure d'autoévaluation n'est signalée.

Le recrutement des étudiants est essentiellement local et constitue sans doute une difficulté propre à la formation. Un dispositif d'aide à la réussite, mis en place dans le cadre de l'IDEX et au niveau de l'établissement, destiné aux étudiants en difficulté paraît avoir donné de bons résultats. Un système de tutorat pédagogique est prévu dans le cadre de la prochaine maquette pédagogique.

Résultats constatés
L'attractivité de la formation est croissante mais les résultats constatés sont assez décevants. Le nombre d'abandons en L1 est important (de 13 à 23 % selon les années) ainsi que le taux d'échec aux examens, au regard du nombre d'inscrits en L2 (en moyenne moins de 40 % des effectifs de L2 sont constitués des effectifs de L1 de la mention). Le nombre d'inscrits en L3 est très faible (autour de 30 % des inscrits en L1), même s'il bénéficie de quelques inscriptions d'étudiants entrant dans la formation à ce niveau. En définitive, moins de 20 % des inscrits au cours des trois années de la licence obtiennent leur diplôme. On ne dispose pas du nombre d'inscrits par parcours, ce qui rend difficile d'apprécier l'attractivité des options proposées. Le suivi des étudiants, conduit par l'établissement, est également insatisfaisant : les enquêtes menées ne permettent pas d'obtenir suffisamment d'éléments évaluables quant à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études. Le dossier ne fournit pas d'information complémentaire sur ce sujet, ce qui semble surprenant au vu du faible effectif de la licence (en 2016-2017, 92 inscrits en L1, 38 en L2 et 24 en L3) et du fait que la formation est présentée comme en articulation avec les masters de l'établissement et de la ComUE.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Attractivité constante, voire croissante, de l'entrée en L1.
- Contexte institutionnel et scientifique favorable (ComUE Université Paris Sorbonne Cité).

Principaux points faibles :

- Importante pluridisciplinarité de la formation qui se fait au détriment des fondamentaux disciplinaires.
- Faible taux de réussite au diplôme.
- Absence d'un véritable conseil de perfectionnement, d'un suivi du devenir des diplômés et de procédures d'autoévaluation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il conviendrait de renforcer la part disciplinaire de la formation en tant que licence de lettres, quitte à penser un véritable parcours *Linguistique informatique* associant des enseignements techniques spécifiques (maîtrise des langages informatiques de l'édition et de l'enrichissement numérique, de la gestion de données et métadonnées, du web sémantique, etc.) utiles dans le cadre des humanités numériques et au centre de la recherche contemporaine.

La mise en place d'un véritable conseil de perfectionnement, associant des acteurs des milieux socio-professionnels en adéquation avec le bassin de recrutement, devrait aider à adapter les enseignements aux difficultés certaines des étudiants de cette formation et à réduire le taux d'échec important. Le suivi des diplômés (poursuite d'études notamment) pourrait être amélioré, du moins pour ceux qui s'inscrivent dans les formations de l'établissement.

La dimension internationale de la formation devrait être renforcée pour faciliter les mobilités sortantes, même s'il est indéniable que les freins économiques au départ des étudiants sont importants.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU JEU VIDÉO

Établissement(s) : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers du jeu vidéo*, portée par le département Métiers du multimedia (MMI) et de l'internet) de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de l'Université Paris 13, vise à former les étudiants à deux métiers principaux de la conception des jeux vidéo : le métier de Game designer (concepteur de jeu vidéo) et le métier de Level Designer (concepteur des niveaux de jeu, i.e. des étapes successives que suivra le joueur dans le jeu). Cette formation accueille en moyenne une vingtaine d'étudiants en formation initiale et en formation continue. Elle est accessible à des étudiants titulaires d'un Diplôme universitaire de technologie (DUT), d'un Brevet de technicien supérieur (BTS) ou issus d'une deuxième année de licence (L2) ou encore à la suite d'une Validation des acquis de l'expérience (VAE).

ANALYSE

Finalité
L'objectif de la Licence professionnelle (LP) *Métiers du jeu vidéo* est de former des cadres intermédiaires dans le secteur de la conception de jeu vidéo. Deux métiers principaux en lien avec la production de jeux vidéos sont identifiés (Game designer et Level designer). Ces métiers sont très précisément réfléchis et définis. Les compétences attendues présentées dans le dossier d'autoévaluation et l'implication des professionnels dans l'équipe pédagogique contribuent à l'adéquation claire entre les objectifs affichés et les métiers visés par la formation. Une remarque s'impose cependant sur le niveau de qualification (bac + 3) de la LP en lien avec les métiers visés. Le dossier d'autoévaluation signale que les entreprises du secteur de la conception de jeu vidéo ont plutôt tendance à privilégier des recrutements à niveau bac+5. La LP, de par ses liens avec ce secteur, travaille à montrer la pertinence d'une insertion professionnelle à bac +3, mais le taux important de poursuite d'études montre qu'il y a encore une marge de progression sur ce sujet ou dans une définition encore plus précise des compétences acquises à l'issue de la formation.

Positionnement dans l'environnement

La formation a un positionnement de niche sur le secteur du jeu vidéo, elle est seule à Paris. Le dossier d'autoévaluation la présente comme unique en France sur les deux métiers de Game designer et de Level Designer. On peut toutefois citer quelques LP sur le même secteur professionnel, comme la LP *Coordination et conception d'univers vidéoludiques* à l'Université de Montpellier et les LP *Informatique multimédia et jeux en réseaux* et *Développement d'application pour l'animation et le jeu vidéo* à l'Université d'Évry-Val-d'Essonne.

La formation est fortement intégrée à son environnement socio-économique via son réseau d'intervenants professionnels renommés, son adhésion au cluster « Capital Games » et la participation des étudiants à des manifestations professionnelles comme la Paris Game Week et l'IndieCade (festival international des jeux vidéos indépendant). Elle est également partie prenante dans le Fablab Ludomaker.

Il est à noter une proximité de la formation avec la recherche, ce qui est relativement rare s'agissant des licences professionnelles. La formation est portée par deux enseignants-chercheurs (EC), l'un en sciences de l'information et de la communication, faisant partie du Labex Industrie culture et création artistique (ICCA) de l'Université Paris 13, et l'autre en sciences de l'éducation (laboratoire EXPERICE). Ces enseignants-chercheurs (EC) ont créé des passerelles entre leurs domaines d'expertise et les jeux vidéo. Si les modalités de l'articulation formation/recherche sont affichées au niveau du pilotage de la formation, on ne distingue toutefois pas suffisamment de quelle manière elles peuvent s'adresser concrètement aux étudiants.

La dimension internationale pourrait être renforcée car, comme cela est mentionné dans le dossier d'autoévaluation, la formation concerne un secteur professionnel fortement internationalisé.

Organisation pédagogique

La place de la professionnalisation est réellement avérée. Le projet tuteuré est construit sous la forme de quatre projets en lien avec différentes compétences à acquérir dans la conception de jeux vidéo et d'un cinquième projet de fin d'étude. La soutenance finale de ce projet de fin d'étude, gérée comme un événement à la Cité des sciences et de l'industrie, est également une occasion originale de coopération avec le monde socio-économique. En revanche, le dossier d'autoévaluation manque d'informations concernant le mode de pilotage de ces projets ou leur origine. L'on ignore par exemple s'il s'agit-il de demandes du monde professionnel ou s'ils sont définis par l'équipe pédagogique en lien avec les thèmes des projets (conception, jeux de société, etc.).

Bien que très présente, la professionnalisation pourrait toutefois être renforcée par des certifications professionnelles.

La fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est en adéquation avec les compétences présentées dans le dossier d'autoévaluation.

Les liens avec la recherche dans la thématique de l'industrie du jeu vidéo, puisque portés par deux EC relevant de deux domaines différents, sont propices à la mise en place de passerelles dans les enseignements.

La place de l'anglais dans le secteur du jeu vidéo est importante, elle est estimée comme telle par l'équipe pédagogique. Cela se concrétise par un volume d'heures attribué à l'enseignement de l'anglais plus important que traditionnellement dans les LP (40 heures). Elle pourrait cependant être renforcée via des enseignements disciplinaires dispensés en anglais ou des travaux en lien avec les jeux vidéo traduits en anglais par exemple.

La mobilité internationale entrante et sortante est peu importante.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de quatre EC (deux professeurs certifiés, deux maîtres de conférences) et de deux doctorantes. Ils réalisent 45 % des enseignements, les enseignements « cœur de métier » étant assurés par des intervenants professionnels extérieurs. Les profils de ces intervenants correspondent bien aux métiers visés. Certains d'entre eux sont fortement impliqués dans la réflexion sur l'évolution des contenus de la formation via le conseil de perfectionnement. Les responsabilités au sein de l'équipe pédagogique sont clairement établies, l'équipe interne à la formation pourrait peut-être être plus étoffée.

Un conseil de perfectionnement existe, il est traditionnel dans sa composition. Le dossier d'autoévaluation ne mentionne cependant pas d'exemple de son action sur l'amélioration de la formation.

Le pilotage de la LP s'effectue en lien avec la gestion du département MMI de l'IUT, notamment pour la partie

relative aux modalités d'évaluation de la formation, clairement communiquées aux étudiants. En revanche, peu d'informations sont fournies sur les modalités de suivi des compétences, mis à part celles se rapportant aux projets.

Il n'existe pas de dispositif formalisé d'aide à la réussite, le dossier souligne que la proximité des étudiants avec l'équipe pédagogique permet de leur apporter des réponses adaptées au cas par cas.

Résultats constatés

L'effectif est stable, en moyenne annuelle autour de 20 étudiants. Les données relatives aux taux de pression sont manquantes. Le dossier indique seulement que le recrutement s'effectue sur dossier via une plateforme dédiée et sur entretien en fonction du nombre d'admissibles.

Le taux de réussite au diplôme est relativement satisfaisant (entre 70 et 100 % sur les dernières années), mais le dossier n'explicite pas les échecs.

Le suivi du devenir des diplômés est réalisé par le pôle des affaires pédagogiques. Une enquête est menée six mois après la fin de la formation. Les taux de réponses à ces enquêtes sont parfois insuffisants pour permettre une analyse probante, notamment concernant le taux de poursuite d'études. Les années où les taux de réponses sont satisfaisants, les résultats laissent apparaître un taux de poursuite d'études élevé (47 %) et un taux d'insertion professionnelle très faible à six mois (16 %), sans indication sur les types d'emplois occupés. Une réflexion sur la pertinence à long terme du maintien d'un niveau de qualification à bac+3 dans le secteur du jeu vidéo doit être conduite.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Caractère original et attractif de la formation.
- Intégration forte des professionnels du secteur concerné dans l'équipe pédagogique.
- Lien important avec le monde socio-économique et la recherche.
- Qualité du pilotage de la formation.

Principaux points faibles :

- Taux de poursuite d'études trop important.
- Fragilité de la place de l'international (mobilité entrante et sortante faible, manque d'enseignements en anglais).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Métiers des jeux vidéo* est une formation bien structurée, avec une équipe pédagogique intégrant le monde professionnel dans la définition des contenus d'enseignement et l'organisation du cursus d'études. L'adéquation des enseignements avec les métiers visés est avérée. Cependant la qualité de la formation ne se reflète pas, comme on pourrait l'attendre, dans une insertion professionnelle importante car elle se heurte à une tradition de recrutement de profils plutôt de niveau bac + 5. Une ouverture de la formation à l'apprentissage pourrait peut-être permettre d'améliorer l'insertion professionnelle immédiate.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU NUMÉRIQUE : CONCEPTION, RÉDACTION ET RÉALISATION WEB

Établissement : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métier du numérique : conception, rédaction et réalisation web* est portée par le département MMI (Métiers du Multimédia et de l'internet) de l'IUT (institut universitaire de technologie) de Bobigny. Elle se décline en deux parcours : *Concepteur et intégrateur web et mobiles* (*CIWM*) et *Gestionnaire de contenus numériques et stratégies web* (*GCNSW*). Ces deux parcours sont proposés en formation initiale et en apprentissage. Le parcours *CIWM* est proposé sur deux sites, à l'IUT de Bobigny et à l'Ecole ProSystems située à Rabat au Maroc.

ANALYSE

Finalité
Les métiers visés sont clairement exposés dans le dossier d'autoévaluation, ils sont en correspondance avec les intitulés de parcours. Le parcours *CIWM* vise des métiers demandant des compétences en développement d'application « *back* » et/ou mobile, ce qui est en concordance avec les thématiques des enseignements dispensés dans ce parcours comme la programmation objet, l'événementiel, le coté serveur et client, etc. Les enseignements du parcours *GCNSW* traitent quant à eux du contenu des applications Web et non du contenant qui est lui abordé dans le parcours *CIWM*. Les métiers visés comme *community manager*, rédacteur web sont également en concordance avec le contenu des enseignements proposés (stratégie de communication, manipulation de CMS (système de gestion de contenu), référencement, etc.). Les métiers visés sont globalement du niveau de qualification d'une licence professionnelle, surtout pour le parcours *GCNSW*. Les métiers visés par le parcours *CIWM* sont toutefois aussi confiés à des diplômés de niveau bac+5, la demande de qualification dans ce domaine étant toujours en hausse (les emplois concernés sont souvent exercés par des diplômés de master MIAGE (méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises) ou par des ingénieurs. Certains métiers comme Développeur *full-stack* constituent des objectifs très ambitieux pour une LP, seuls les étudiants autodidactes et très passionnés peuvent y prétendre à ce niveau de formation. Le volume horaire d'enseignement plus important du parcours *CIWN* reflète bien la différence de qualification et de métier entre les deux parcours. Pour le parcours Concepteur et intégrateur Web et mobile, la question se pose de son positionnement sous la mention *Conception, rédaction et réalisation web*, alors qu'il forme à des métiers de développeur qui seraient

plus attendus dans le cadre des mentions *Application Web* ou *Conception développement et test logiciel*, d'autant qu'ils incluent le développement natif pour les systèmes d'exploitation mobile IOS ou Android.

Positionnement dans l'environnement

La formation s'intègre justement dans l'offre de formation de l'IUT de Bobigny, comme une poursuite d'étude possible dans la continuité du DUT (diplôme universitaire de technologie) *Métiers du multimédia et de l'Internet* (MMI). Elle complète les deux autres offres de poursuite d'étude proposées à bac + 3, les LP *Métiers du jeu vidéo* et *Techniques de l'image et du son*, couvrant ainsi le spectre des spécialités de métiers accessibles à l'issue d'un DUT (diplôme universitaire de technologie) MMI.

Concernant le parcours *CIWM*, il existe, au niveau local, des LP comparables bien que moins centrées sur les aspects multimédias et davantage sur le développement web. Il est à noter que ces LP sont toutes identifiées sous la mention *Conception développement et test de logiciel*. Cela interroge sur le maintien de ce parcours dans la LP *Métier du numérique : conception, rédaction et réalisation web,* cette dénomination n'étant pas très lisible pour les candidats potentiels. Les seules LP comparables sous le même intitulé ne traitent pas de la dimension « applications mobiles » ou sont plutôt orientées vers la gestion de projet multimedia. Ce parcours est également fortement concurrencé par des établissements privés en région Ile-de-France et au niveau national dans le cadre d'une poursuite d'étude proposée par des départements MMI.

La concurrence est donc forte sur ce secteur, le dossier d'autoévaluation ne précise pas le taux de pression à l'entrée en formation, ce qui aurait été un indicateur pertinent de son attractivité.

Concernant le parcours *GCNSW*, on note qu'il est unique à l'Université Paris 13. En plus d'être une poursuite d'étude pertinente pour les DUT MMI, il se positionne comme une possible spécialisation après une deuxième année de licence (L2), les chiffres des effectifs ne montrent toutefois pas un tel flux. Aux niveaux régional et national, il existe un certain nombre de formations présentant des similitudes. Pour ce parcours, les flux sont bien moindres de ce que l'on peut observer généralement, sans que le dossier permettre d'estimer si les effectifs sont volontairement faibles (huit inscrits en 2016) ou s'ils résultent d'un manque d'attractivité.

Les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation ont des thématiques de recherche en lien avec les contenus des enseignements,

Le lien avec le monde socio économique du secteur est classique, il s'appuie sur le réseau d'entreprises et de professionnels du département MMI et se décline sous la forme d'interventions de professionnels dans les enseignements (dont leur participation aux jurys), de la réalisation de stages, etc. Il pourrait être renforcé par des rapprochements plus importants avec des organismes professionnels ou des *clusters* d'entreprise du secteur, cela serait de nature à renforcer l'attractivité de la formation.

Depuis 2009, le parcours *CIWM* est délocalisé à Rabat via un partenariat avec l'école ProSystems (école accréditée par le ministère de la formation professionnelle marocain). Entre 15 et 20 étudiants suivent ce parcours en formation continue. Les enseignements sont similaires à ceux de la formation dispensée à l'IUT de Bobigny. Ils sont assurés en cours du soir et durant les weekend. 25 % des enseignements sont réalisés par des enseignants de l'IUT de Bobigny garant de l'équivalence de formation entre la version délocalisée et la formation d'origine. Le dossier fait état d'une très bonne insertion professionnelle.

Organisation pédagogique

La formation est articulée autour d'un tronc commun matérialisé par deux unités d'enseignement (UE), l'UE1 *Connaissance générale* et l'UE3 *Communication et professionnalisation*) et autour de deux UE caractérisant le parcours et d'une dernière UE : UE5 *Mise en situation professionnelle*. Il est à noter une différence de quelques heures s'agissant du tronc commun pour chaque parcours : le tronc commun du parcours *CIWN* comporte respectivement 104h et 98h pour l'UE1 et l'UE3 alors que celui du parcours *GCNSW* est présenté avec respectivement 100h et 110h. Cela est préjudiciable à la crédibilité de la réelle mise en commun des enseignements.

Les tableaux en annexe au dossier d'autoévaluation renseignent, outre sur le volume horaire d'enseignement de 544h pour le parcours *CIWN* et de 485h pour le parcours *GCNSW*, sur la semestrialisation ainsi que les ECTS. Il faut signaler que le premier semestre n'est valorisé que de 20 crédits européens (ECTS) et le deuxième semestre de 40 ECTS, ce qui n'est pas conforme à l'organisation des semestres définie par l'arrêté du 17 novembre 1999.

Les fiches RNCP sont communiquées mais ne sont pas mises à jour : les ECTS y figurant ne correspondent pas à ceux indiqués dans les tableaux fournis dans le dossier.

La possibilité d'accéder à cette LP par la VAE (validation des acquis de l'expérience) est clairement balisée, elle a été plusieurs fois mise en place pour le parcours *CIWM*.

En cohérence avec son souhait de différentiation de ses parcours par rapport à la concurrence des autres formations similaires via la qualité de sa pédagogie, la formation favorise les innovations pédagogiques de type pédagogie par projet au service de la professionnalisation et de l'employabilité des étudiants. Le projet tutoré, tant pour les étudiants en formation classique que pour ceux en apprentissage, est également un facteur important de professionnalisation. Il est basé sur la constitution d'agence web permettant de répondre à des demandes de clients réels. Cette professionnalisation est ensuite traduite dans un portfolio de compétences individuelles. Le séminaire intitulé « Concurrence » au sein de l'UE3 constitue aussi une mise en situation professionnelle intéressante.

Au vu de la finalité de la formation, la place du numérique ne fait pas de doute. Bien que le département MMI et l'Université de Paris 13 mettent à disposition un environnement numérique de travail classique, ils souhaitent consolider la place du numérique par de nouvelles pratiques et usages du numérique au service de la pédagogie, toutefois non précisées dans le dossier d'autoévaluation.

Des mutualisations entre les trois LP du département (*Métiers du jeu vidéo, Techniques du son et de l'image* et *Métier du numérique : conception, rédaction et réalisation web)* pourraient être pertinentes.

L'organisation de l'ouverture à l'international, notamment aux échanges Erasmus, est entravée par le non-respect de la semestrialisation en termes d'attribution des ECTS.

Pilotage

L'organisation du pilotage de la formation est claire et structurée, les responsabilités des acteurs concernés sont précises.

Pour le parcours *CIWM*, l'équipe pédagogique est composée de neuf enseignants-chercheurs, deux PRCE (professeurs certifiés) et une doctorante qui assurent 70 % des heures de formations, les 30 % restant étant réalisées par des intervenants extérieurs professionnels du secteur visé. Pour le parcours *GCNSW*, l'équipe comporte quatre enseignants-chercheurs et un PRCE qui assument 35 % des enseignements, le restant étant réalisé par des intervenants extérieurs professionnels. Dans les deux cas, la composition des équipes pédagogique est conforme aux attendus et les profils des intervenants extérieurs sont en accord avec les métiers visés.

Les modalités d'évaluation des enseignements sont très clairement explicitées aux étudiants et conformes à la réglementation en vigueur. La formation délocalisée à Rabat suit les mêmes modalités de contrôle des connaissances et d'examen.

Le conseil de perfectionnement existe mais est davantage un outil de suivi et d'accompagnement de l'apprentissage et moins un outil global de perfectionnement de la formation. Le dossier ne mentionne pas sa composition, ni la participation des étudiants aux choix d'évolution de la formation. Des comptes rendus des réunions de cette instance ne sont pas communiqués, ce qui ne permet pas une expertise fine de ses travaux.

Concernant l'aide à la réussite, il n'existe pas de mise à niveau formalisée. Les éventuels problèmes rencontrés sont traités au cas par cas via la proximité des étudiants avec l'équipe enseignante et un tuteur pédagogique assigné. Il faut souligner les passerelles possibles durant le premier mois de formation entre apprentissage et formation classique et entre les LP *Infographiste et web designer* et *Métiers du numérique – conception, rédaction et réalisation web.*

Résultats constatés

Les effectifs sont différents suivant les deux parcours. Pour le parcours *CIWM*, ils ont varié de 26 à 54 inscrits selon les années sur la période 2012/2016, sans que le dossier ne fournisse d'explications sur cette situation. Pour renforcer l'attractivité de ce parcours, l'équipe pédagogique souhaite se différencier à partir d'innovations pédagogiques et de partenariats professionnels ciblés. Concernant le parcours *GCNSW*, l'effectif était de14 étudiants en 2015, il était de 8 en 2016, sans explication sur cette baisse.

Le taux de réussite au diplôme est de 83 % sur les quatre dernières années pour le parcours *CIWM*. Ce taux est correct mais pourrait être amélioré dans la mesure où il existe une sélection importante à l'entrée en formation. Il est satisfaisant, pour le parcours *GCNSW* (92 % en 2016).

Le suivi de cohorte est classique (une enquête annuelle), il est globalement réalisé par le pôle des affaires pédagogiques du département. Les taux de réponse sont relativement faibles pour une formation en

apprentissage (en moyenne environ 60 %), ce qui nuit à la qualité de l'analyse des poursuites d'étude et de l'insertion professionnelle. On constate un taux de poursuite d'étude de l'ordre de 40 % certaines années. C'est un pourcentage limite qu'il faut veiller à ne pas dépasser, même si l'équipe pédagogique indique ne pas favoriser la poursuite d'étude.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La qualité du pilotage de l'équipe pédagogique et de l'organisation des responsabilités.
- L'intérêt des innovations pédagogiques, facteurs de professionnalisation.
- La pertinence des passerelles entre LP dès le premier mois de formation.

Principaux points faibles :

- Une organisation pédagogique qui ne respecte pas l'attribution de 30 ECTS par semestre.
- Le rattachement du parcours *CIWM* à la mention.
- La baisse des effectifs pour le parcours *GCNSW*.
- Un taux de poursuite d'étude relativement élevé.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation constitue une poursuite d'étude intéressante et cohérente après un DUT Métiers du multimédia et de l'internet. Son pilotage est très satisfaisant. Elle doit poursuivre sa différentiation vis à vis des formations concurrentes par la qualité de sa pédagogie et de ses liens avec le secteur socio-économique visé.

La LP gagnerait en lisibilité et en attractivité en envisageant pour le parcours *CIWM* un changement de mention davantage orienté vers le développement web et, pour le parcours *GCNSW*, en se rapprochant de l'autre LP *Métiers du numérique, conception et rédaction web* portée par l'UFR des sciences de la communication.

Par ailleurs, il est prioritaire de revoir l'organisation pédagogique de la formation en équilibrant le nombre d'ECTS entre les semestres.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU NUMÉRIQUE : CONCEPTION, RÉDACTION ET RÉALISATION WEB

Établissement : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web*, parcours *Scénariste nouveaux médias*, est portée par l'UFR (unité de formation et de recherche) des sciences de la communication de l'Université Paris 13 en collaboration avec le CFA (centre de formation d'apprentis) Fonderie de l'image. Elle est ouverte uniquement en apprentissage. Elle prépare les étudiants aux métiers de la scénarisation multimédia (de la conception de contenu à la production), pour tout type de support web, smartphone, tablette et autre télévision connectée. Elle vise en particulier le secteur des plateformes FOAD (formation ouverte et à distance) pour la formation. Elle accueille au maximum 20 étudiants par an.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs scientifiques de la formation sont clairement indiqués dans le dossier d'autoévaluation, ils sont en adéquation avec les métiers visés par la formation. Ils sont centrés sur la scénarisation de contenu multimédia, de la phase de conception de scénario de médiation à la phase de production. Les enseignements, en lien avec les objectifs identifiés, se rapportent à la scénarisation de contenus dédiés à la FOAD comme secteur d'expérimentation. Le dossier indique cependant que les compétences acquises sont transférables à d'autres secteurs comme le web document ou tout autre secteur nécessitant de la scénarisation de contenu transmedia. Une étude statistique de sortie de formation établie en 2014 sur les promotions de 2007 à 2013 montre globalement que les métiers exercés par les diplômés se situent dans le secteur du multimédia, toutefois les métiers affichés, très larges, ne reflètent pas la spécialisation de scénariste multimédia revendiquée par la formation.
Positionnement dans l'environnement
La formation s'intègre de façon logique à l'offre de formation de l'UFR Sciences de la communication. Elle vient compléter les spécialités de l'édition, des métiers du livre, du design d'interface et des industries culturelles. Elle se démarque clairement de l'autre LP de l'Université portant le même intitulé qui est davantage axée sur le développement que sur la scénarisation de contenu.

On ne dispose pas d'information sur le positionnement régional ou national.

La co-responsable de la formation est rattachée au Labsic (laboratoire de recherche en sciences de l'information et de la communication) dont la thématique de recherche est en lien avec le secteur métier visé, ce qui permet de mobiliser des cadres de recherche comme lieu d'expérimentation en mode projet.

Le positionnement socio-économique est très satisfaisant. La formation se situe dans un secteur en développement en région Ile-de-France et les liens avec les partenaires professionnels sont excellents. La LP collabore avec le pôle d'activité « cap digital », pôle de compétitivité de la filière des contenus et services numériques qui a pour objectif de faire coopérer les laboratoires et les grandes et petites entreprises. Le CFA participe à un projet d'incubateur des métiers du numérique « *Push Start up* ». Des liens existent avec les organisations professionnelles comme la CPME (confédération des petites et moyennes entreprises) et le Syntec (fédération de syndicats professionnels spécialisés dans les professions de l'ingénierie, du numérique, des études et du conseil, de la formation professionnelle et de l'événementiel). Le CFA favorise également les relations des étudiants avec le réseau professionnel via des conférences et des rencontres.

La LP n'a pas actuellement de coopération à l'international. Des études conjointes avec la région Ile-de-France sont menées pour mettre en place des projets internationaux. On ne peut qu'encourager cette initiative.

Organisation pédagogique

La formation est organisée en six unités d'enseignement (UE), elle est semestrialisée. Son organisation est conforme aux attentes d'une LP en matière d'attribution de crédits européens et de coefficients. L'organisation par semestre est en cours d'évolution ; il est envisagé de distinguer un semestre théorique d'un semestre de professionnalisation.

La formation est dispensée uniquement en apprentissage avec un rythme d'alternance d'une semaine en formation et d'une semaine en entreprise. Le suivi de l'apprentissage est classique pour une LP.

La place de la professionnalisation est claire puisqu'elle passe par l'apprentissage, mais également par la part très importante des intervenants professionnels au sein de la formation (ils dispensent 84% des enseignements). Elle est complétée par une organisation par projet sous forme de workshop et par l'aide à la création de Startup avec la réalisation de journées « Push startup ». Peu d'informations sont communiquées sur le suivi et l'évaluation du projet tutoré.

Le lien avec la recherche s'effectue de façon innovante via l'opportunité donnée aux étudiants de participer à des projets de recherche action comme le projet Transmedia l'Odyssée de Pénélope avec le théâtre des Champs Elysées. Cette opportunité est rendue possible par la convergence des thématiques de recherche (Innovation et communication) des enseignants-chercheurs avec les objectifs visés par la formation.

La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) existe mais paraît ancienne, la LP apparaissant portée par l'IUT (institut universitaire de technologie) de Bobigny. En revanche, le supplément au diplôme est en adéquation avec le contenu de la formation.

La place du numérique est évidente au regard de la thématique de la formation, elle est de plus renforcée par une plateforme d'*e-learning* proposée par le CFA.

L'apprentissage de l'anglais se résume à des enseignements traditionnels et un enseignement de spécialité (notions html) enseigné en anglais.

Pilotage

La formation est pilotée par deux co-responsables : un relevant de l'université et l'autre du CFA, le secrétariat est également doublé. Le dossier n'indique pas clairement le partage des responsabilités entre les différents acteurs.

L'équipe pédagogique est constituée à 84 % par des intervenants professionnels extérieurs. Concernant la professionnalisation, c'est sans doute un point positif qui permet de maintenir à jour les contenus de la formation et les technologies utilisées en lien avec les besoins du secteur visé. Cependant, il est nécessaire de rééquilibrer la composition de l'équipe pédagogique en accroissant significativement la part des enseignants universitaires. En outre, il est à noter qu'un intervenant extérieur assure à lui seul 24 % des heures d'enseignement, ce qui peut présenter un risque en termes de diversité des contenus pédagogiques. Par ailleurs, le dossier ne précise pas suffisamment comment cette équipe et la formation sont pilotées.

Un conseil de perfectionnement est mis en place au niveau du pôle numérique de l'UFR. Il est classique dans sa

composition, avec une participation des délégués des étudiants de la LP. Le dossier n'indique cependant pas d'exemple concret d'impact des travaux de ce conseil sur la vie de la formation.

Les modalités d'évaluation des enseignements sont conformes à la réglementation relative aux LP. Le dossier mentionne la mise en place d'une approche par compétences qui paraît exister sur le plan descriptif mais n'est pas encore mobilisée pour ce qui concerne le suivi de l'acquisition des compétences.

Le CFA est chargé des recrutements, il assure l'information sur la formation dans les salons relatifs à la vie étudiante ainsi que la partie d'assistance à la recherche de lieu d'apprentissage. Il propose en outre un dispositif d'accompagnement permettant aux futurs étudiants de construire et de valider un projet en vue d'intégrer la formation.

Résultats constatés

On ne dispose pas d'information sur le taux de pression à l'entrée en formation. Le dossier indique un nombre de candidats compris entre 20 et 30, sans préciser s'il s'agit de candidats retenus ou de dossiers de candidature reçus. Le recrutement s'effectue de façon égale entre des étudiants provenant de DUT (diplôme universitaire de technologie) informatique et métiers du multimédia et de l'internet ou de sections de technicien supérieur communication visuelle et multimédia.

Le taux de réussite au diplôme est satisfaisant (73 % en 2014, 94 % en 2015 et 90 % en 2016).

Concernant l'insertion professionnelle, une étude statistique globale est fournie (suivi des cohortes de 2007 à 2014). Il est donc impossible d'établir une analyse année par année. L'interprétation de l'insertion professionnelle des diplômes énoncée dans le dossier d'autoévaluation est certainement pertinente pour l'équipe pédagogique mais est peu observable en l'absence de données annuelles détaillées et d'éléments précis sur la durée moyenne d'insertion après l'obtention du diplôme.

Le dossier d'autoévaluation indique clairement une poursuite d'étude possible après la LP, qui plus est dans les masters de la filière en design et communication digitale, proposés en apprentissage au sein du même CFA. Il en ressort un taux de poursuite d'études très élevé (de l'ordre de 48 %), sans toutefois pouvoir affirmer que cette poursuite se réalise dans le cadre du CFA (les tableaux communiqués indiquent une poursuite d'étude sous statut d'étudiant ou de contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, sans davantage de précision).

La récupération et l'évaluation des retours des étudiants sur l'évaluation des enseignements sont bien organisées (réunions bilan régulières, conseils de classe, etc.).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une pédagogie par projet favorisant la professionnalisation.
- Des contenus en évolution du fait du lien important avec la recherche.
- Des liens forts avec l'environnement socio-économique.
- Un dispositif d'accompagnement facilitant l'entrée en LP.

Principaux points faibles :

- Une équipe pédagogique déséquilibrée dans sa composition (84 % de professionnels).
- Un pilotage de la formation déléguée au CFA.
- Un taux de poursuite d'étude élevé.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation se situe dans un secteur porteur, les métiers ciblés sont clairement identifiés, cependant le taux de poursuite d'étude est trop important. Il nuit à l'insertion directe des diplômés, alors qu'ils bénéficient de réels atouts en matière de professionnalisation.

Par ailleurs, l'Université doit s'engager à assurer le pilotage de la formation et à en rééquilibrer le taux élevé d'encadrement professionnel en renforçant l'équipe académique.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE PROFESSIONNELLE TECHNIQUES DU SON ET DE L'IMAGE

Établissement : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Techniques du son et de l'image* est inscrite dans l'offre de formation de l'IUT (institut universitaire de technologie) de Bobigny au sein du département Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI). Elle a pour objectif de former des étudiants aux métiers de l'infographie, infographistes et webdesigners, dans le domaine de l'image numérique et de la communication visuelle. Tournée vers l'insertion professionnelle, elle repose sur des projets structurants et sur l'apprentissage de compétences pratiques nécessaires aux métiers visés. Cette formation est dispensée en formation initiale, en apprentissage en lien avec le CFA (centre de formation des apprentis) Sup2000 et en formation continue. Elle accueille annuellement environ 50 étudiants.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs pédagogiques de la formation reposent sur des mises en pratique professionnelles (via quatre projets structurants), sur des connaissances générales de l'environnement professionnel en lien avec le domaine de la communication multimédia ainsi que sur des connaissances spécifiques en art, image et typographie ou encore dans les domaines du *print*, du *packaging* et de la 3D. On apprécie particulièrement l'organisation clairement détaillée des enseignements en tronc commun d'une part, spécialisés de l'autre. Le dossier d'autoévaluation détaille clairement les objectifs liés à l'acquisition des compétences recherchées à travers quatre projets fondamentaux (*print, web, packaging*, 3D). Les compétences décrites dans le dossier de présentation de la formation et dans la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) sont en adéquation avec les métiers visés. La poursuite d'études n'est pas favorisée par l'équipe pédagogique, au nom des objectifs inhérents à une licence professionnelle, même s'il est constaté une légère hausse de celle-ci en master et/ou en écoles privées proposant le principe de l'alternance, ce qui permet aux étudiants de développer encore davantage les expériences professionnelles.

Positionnement dans l'environnement

La LP *Techniques du son et de l'image* bénéficie d'un environnement particulièrement propice aux étudiants : l'ancrage en région parisienne favorise l'intervention au sein du parcours pédagogique de professionnels de profils diversifiés. Par ailleurs, le dossier présenté souligne justement la position unique en Seine-Saint-Denis d'une telle formation et n'identifie en région Île-de-France qu'une seule formation équivalente (Université de Cergy-Pontoise). Il est également relevé que la spécificité des compétences recherchées attire tant des étudiants provenant de BTS (brevet de technicien supérieur) en design graphique, option communication médias numériques ou communication visuelle que d'autres horizons comme les arts appliqués, l'histoire de l'art, etc.

La formation ne présente pas de positionnement structurant à l'international, malgré quelques projets ponctuels et la possibilité de mobilités entrantes et sortantes. Cette dimension gagnerait sans nul doute à être développée sur un plan pédagogique, au titre des mutations futures attendues pour les métiers visés.

De nombreux partenariats professionnels, dont la diversité est un incontestable point fort, trouvent leur place dans le cadre des projets tutorés et du module-séminaire « Concurrence avec le monde économique : monde associatif, entreprises, incubateurs, collectivités territoriales ».

Il est à noter l'intérêt du forum alternance sur le campus de Villetaneuse qui permet aux étudiants de trouver une entreprise pour leur apprentissage, comme de la Journée.com organisée par le département métiers du multimédia et de l'internet sur le campus de l'IUT de Bobigny. Ces évènements favorisent la rencontre des étudiants avec des professionnels et des anciens diplômés.

Une articulation avec la recherche est envisagée par le biais du mémoire de fin d'année qui a vocation à s'appuyer sur des lectures théoriques. Certains projets tuteurés reposent sur des commandes de laboratoires de recherche. Au-delà de ces deux aspects, l'articulation avec la recherche ne constitue pas l'un des points saillants de la LP, ce qui est généralement observé pour ce type de formation.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est clairement détaillée : 544 heures d'enseignements sont dispensées dont 50 heures dédiées au travail en autonomie dans le cadre des projets tuteurés. Elle s'organise autour de cinq unités d'enseignement (UE) : connaissances générales (106h), culture technique (94h), communication et professionnalisation (84h), spécialisation (infographie et webdesign, 260h), mise en situation professionnelle (stage et projet tuteuré). Les contenus et les finalités de chacune de ces UE sont précisément décrits.

Bien que lisible, la structuration de la formation devrait cependant être revue afin d'instaurer une UE dédiée au stage et une UE dédiée au projet tuteuré, conformément aux dispositions de la réglementation en vigueur.

Selon les principes inhérents à une LP, l'encadrement pédagogique se répartit entre enseignants académiques et professionnels extérieurs dont les heures sont clairement détaillées (elles représentent 54 % du volume horaire global d'enseignement).

Le suivi des stages est assuré de manière probante. Un stage minimum de 14 semaines est obligatoire pour la formation initiale, lequel fait l'objet d'une visite dans la structure d'accueil, d'un suivi personnalisé par le maitre de stage et d'un tutorat pédagogique. Pour la formation en apprentissage, le stage est encadré par le responsable pédagogique qui fait le lien entre l'IUT, l'entreprise et le CFA Sup 2000 en charge de la signature du contrat d'apprentissage. En outre, un tuteur est attribué pour chaque apprenti, il effectue deux visites en entreprise et établit deux bilans avec le maitre d'apprentissage et l'apprenti.

Une attention toute particulière est accordée aux projets tuteurés. Le cadre de ces projets est précisément défini, tant du point de vue de l'organisation que sur le plan de l'évaluation. Par ailleurs, un séminaire permettant aux étudiants de se projeter de façon fictionnelle dans les attendus des entreprises est organisé quelques semaines avant la fin de la formation.

Seule la langue anglaise est enseignée, à raison de 40 heures d'enseignement complétées de 16 heures de spécialisation en webdesign. Des stages à l'étranger sont possibles, ils sont accompagnés par le responsable des relations internationales de l'IUT à Bobigny.

Pilotage
L'équipe de pilotage est riche, autant diversifiée dans ses apports de contenus d'enseignement que dans ses profils institutionnels. Les responsabilités incombant à l'équipe pédagogique et administrative sont énoncées, elles indiquent explicitement l'implication du secrétariat pédagogique dans le suivi des formalités administratives (notes, absences, organisation des réunions, etc.), de l'organisation logistique de la pédagogie et de l'accompagnement spécifique des apprentis en lien direct avec le CFA Sup 2000. Le suivi pédagogique de la formation est assuré dans le cadre de réunions du département MMI, en concertation avec l'IUT, le chef de département, l'équipe pédagogique et les représentants des étudiants. Le rôle des étudiants lors de ces travaux n'est pas clairement établi. Il existe un conseil de perfectionnement, sa composition est classique, associant enseignants, professionnels, représentants des étudiants et des apprentis. A la lecture d'un compte rendu d'une séance de cette instance, il apparait que les observations des étudiants et apprentis, qui résultent d'une enquête annuelle, sont entendues. Toutefois, dans le dossier d'autoévaluation, peu d'éléments portant sur des perspectives d'évolution de la formation sont développés. L'évaluation des enseignements est effectuée sous la forme d'un contrôle continu qui se traduit par divers rendus collectifs ou individuels. Ce contrôle continu détermine la validation des différents modules et la délivrance de la LP. Les modalités sont connues des étudiants et des apprentis, elles sont présentées et validées au premier conseil du département de l'année en présence de leurs délégués.
Résultats constatés
Les effectifs sont globalement élevés. Ils sont stables pour la formation en alternance (en moyenne une vingtaine d'inscrits sur les cinq dernières années), ils sont fluctuants d'une année à l'autre pour la formation initiale (passant de 16 à 32) sans que leur baisse ou leur maintien ne soient explicités dans le dossier d'autoévaluation. Les tableaux communiqués font apparaître que la diversité des profils entrants est réelle (licence, DUT, BTS, autres formations) et que la répartition des inscrits entre formation initiale et formation en alternance est relativement équilibrée sur la période 2012/2016 (hormis l'année 2013-2014). Concernant l'insertion professionnelle, malgré le large éventail des opportunités professionnelles décrit dans le dossier d'autoévaluation, les chiffres sont parcellaires (pas d'indication sur la nature des emplois occupés et leur niveau de qualification) et peu commentés. Ils ne permettent pas d'apprécier pleinement l'efficience des résultats de la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Attractivité manifeste de la formation.
- Diversité des profils des professionnels intervenant au sein de la formation.
- Pertinence de l'articulation entre les mises en pratique professionnelle, les enseignements généraux et les enseignements spécialisés, autour des futurs métiers des étudiants.
- Attention importante portée aux projets tuteurés.

Principaux points faibles :

- Manque d'éléments permettant d'apprécier l'insertion professionnelle des diplômés.
- Ancrage à l'international peu développé.
- Manque de perspectives d'évolution de la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *Techniques du son et de l'image* fait de la perspective professionnalisante l'un des points saillants de la formation et, à cet effet, l'articule pleinement autour des futurs enjeux professionnels qui s'ouvrent à l'horizon des étudiants. La cohérence entre les objectifs pédagogiques et leur finalité professionnelle constitue l'un des atouts majeurs du parcours d'études. Les effectifs, répartis en une cinquantaine d'étudiants entre formation initiale et formation en alternance, permettent un accompagnement spécifique et une forte mise en relation avec le monde professionnel. On regrette en revanche que le devenir professionnel des diplômés soit peu interrogé et que l'ancrage à l'international ne soit pas davantage développé, à l'heure où celui-ci s'annonce comme l'un des défis majeurs de ces métiers.

Enfin, la structuration de la formation devrait être aménagée afin que le projet tuteuré et le stage soient chacun identifiés au sein d'une UE spécifique.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER COMMUNICATION DES ORGANISATIONS

Établissement : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Communication des organisations* de l'Université Paris 13 propose deux parcours intitulés *Communication des entreprises, des institutions publiques et des associations* (CEIPA), dispensé en formation initiale et formation continue, et *Communication et ressources humaines* (CRH), dispensé en formation initiale, en formation continue et en apprentissage. Ces deux parcours préparent à des débouchés professionnels clairement identifiables et différentiables, spécialistes de la communication dans différents secteurs (privé, public et associatif) pour l'un, responsables de communication interne, de communication sociale ou des ressources humaines pour l'autre.

La formation est la fois théorique et professionnelle. De par l'ancienneté de ces filières (plus de 25 ans), elle bénéficie de la reconnaissance des secteurs professionnels dans les deux domaines : communications organisationnelles et communication interne.

ANALYSE

Finalité
Les connaissances attendues, la structuration et la finalité de la formation sont très cohérentes. Les objectifs pédagogiques, dont l'acquisition des compétences escomptées dans les secteurs professionnels visés, sont complets. Ils visent la formation de professionnels tout en leur donnant la possibilité de construire un regard critique et réflexif sur les métiers concernés. Les étudiants ont accès à des emplois en accord avec les objectifs de la formation dans le parcours choisi. Les métiers visés, de par la forte spécialisation par parcours, sont précis, bien renseignés et en adéquation avec les contenus d'enseignement. Pour chaque parcours, les enjeux scientifiques et professionnels envisagés sont précisément décrits. Les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont correctement renseignées.
Positionnement dans l'environnement
La mention *Communication des organisations* se situe dans un environnement concurrentiel, le Centre d'études littéraires et scientifiques appliquées (CELSA) des universités Paris-Sorbonne et Sorbonne Nouvelle - Paris 3 dispensant le même type de formations. Cependant, le parcours CRH bénéficie d'une originalité : celle de

préparer à la communication interne en lien avec les ressources humaines. De même le parcours CEIPA prépare non seulement aux métiers de la communication dans les entreprises privées mais aussi au sein du secteur public. Enfin, le bassin d'emploi de la région Ile-de-France étant très vaste, plusieurs formations similaires peuvent coexister.

La formation est adossée au Laboratoire des Sciences de l'information et de la communication (LabSIC, équipe d'accueil - EA 1803), laboratoire de recherche en sciences de l'information et de la communication de l'Université Paris 13. Les enseignants-chercheurs qui interviennent dans la formation assurent des enseignements en lien avec leurs travaux menés au sein de diverses organisations : Groupe d'études et de recherches sur les communications organisationnelles (Org & Co), Société française des sciences de l'information et de la communication (Sfsic), Réseau international sur la professionnalisation des communicateurs (RESIPROC), Association française de communication interne (Afci), etc. La formation à la recherche est probante durant les deux années de master. Ainsi, bien que la dimension professionnalisante soit clairement revendiquée, des enseignements spécifiques sont dédiés à la méthodologie de la recherche en sciences sociales et tous les étudiants de deuxième année (M2) soutiennent un mémoire de recherche appliquée devant un jury.

L'ancrage de la mention dans le tissu socio-économique est pérenne. La mention coopère avec de nombreuses associations professionnelles, entre autres les associations Communication et entreprise et Communication publique, le syndicat Syntec-Conseil en relations publics, l'Association pour le développement du mécénat industriel et commercial (ADMICAL), *etc*. L'équipe pédagogique comprend de nombreux professionnels. La mention bénéficie du réseau *d'Alumni* Com'Paris13 et tout récemment (novembre 2016) du réseau des anciens Com & RH *Alumni*. D'anciens étudiants interviennent dans la formation.

La mention est ouverte à l'international, non seulement par les réseaux des enseignants-chercheurs mais aussi dans le cadre de partenariats à ce jour cependant non formalisés. Le seul accord de coopération existant est celui avec l'Université Normale Huazhong en Chine qui permet d'accueillir des étudiants chinois au sein de la mention. Par le biais des programmes Erasmus+ (*EuRopean Action Scheme for the Mobility of University Students*), Micefa (Mission interuniversitaire de coordination échanges franco-américains) et Crepuq (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec), des mobilités sortantes et entrantes (étudiants, enseignants et administratifs) ont pu se réaliser, sans toutefois que ne soient mentionnées dans le dossier d'autoévaluation de données portant sur les flux concernés.

Organisation pédagogique

La structure de la formation est cohérente et conforme au cadre national des formations. Pensée sur deux années, elle est composée d'unités d'enseignements (UE) portant sur les fondamentaux (dont la méthodologie), d'UE de parcours et d'UE transversales. Toutefois, la spécialisation progressive des apprentissages n'est pas suffisamment explicite, elle mériterait d'être précisée. Le dossier d'autoévaluation ne fait pas état de cours mutualisés entre les deux parcours. Il faut souligner l'intérêt de l'accès au parcours CRH par la voie de l'apprentissage, la formation continue, la validation des acquis professionnels (VAP) ou la validation des acquis de l'expérience (VAE).

La place du stage est importante : d'une durée de trois mois minimum, il est obligatoire en première et deuxième années de master (M1 et M2) dans les deux parcours. Il fait l'objet d'une convention et il peut être réalisé à l'étranger. En outre, le rapport de stage prend la forme d'un mémoire problématisé soutenu devant un jury.

Le numérique est pensé dans sa dimension instrumentale ou dans le cadre de cours de stratégies de communication digitale. Le dossier ne fait cependant pas état d'une réflexion portée par les enseignants-chercheurs sur l'impact du numérique sur les métiers visés, en lien avec les axes de recherche du laboratoire d'adossement.

Les liens de la formation avec les activités de recherche de l'équipe pédagogique ne sont pas développés. Le dossier mentionne seulement une volonté de développer le regard critique et réflexif des étudiants.

Pilotage

Le pilotage de la formation, bien construit, est assuré par une équipe de quatre enseignants-chercheurs et est soutenue par une secrétaire et deux maîtres de conférences associés (soit un total de 7 personnes). La formation peut aussi compter sur les ressources de l'UFR, notamment une chargée de projets pour la formation continue. Les enseignants-chercheurs se répartissent les responsabilités par année, par parcours et par type de mode d'accès au diplôme.

L'équipe pédagogique est très diversifiée : 10 MCF (dont un habilité à diriger des recherches), deux enseignants contractuels, trois professeurs agrégés (PRAG), un personnel IUP (institut universitaire professionnalisé), trois professeurs associés à temps partiel (PAST), 71 professionnels et huit autres enseignants. Pour ce qui concerne les enseignants-chercheurs, les champs disciplinaires sont restreints : neuf sont qualifiés en 71ème section du Conseil national des universités - CNU (*Sciences de l'information et de la communication*) et un en 4ème section (*Science politique*).

Un conseil de perfectionnement existe au niveau de la mention, il se réunit deux fois par an. Il comporte deux personnels administratifs, deux enseignants, sept étudiants, et six professionnels. Depuis trois ans, il est commun à l'ensemble de la formation, ce qui s'avère peu pertinent dans la mesure où il n'existe aucun tronc d'enseignement commun aux deux parcours.

Les modalités et la régularité des réunions pédagogiques ne sont pas précisées. Le dossier ne fait pas état d'un suivi de l'acquisition des compétences, du devenir des diplômés et de la qualité de leur insertion professionnelle.

Résultats constatés

Le dossier ne fournit pas de données précises quant aux résultats constatés, mais des données globalisées pour les deux parcours, en outre non commentées (nature de l'emploi occupé, niveau de qualification, rémunération, *etc.*). Il n'est donc pas possible de mesurer les évolutions de l'insertion professionnelle des diplômés sur plusieurs années et à partir de plusieurs paramètres.

L'attractivité de la formation est réelle : pour le parcours CEIPA, en moyenne 200 dossiers de candidature pour l'entrée en M1 et 100 dossiers pour l'entrée en M2, pour le parcours CRH, 250 dossiers de candidature pour le M1 en formation initiale et une soixantaine pour le M2 auxquels s'ajoutent, pour la formation en alternance, 150 dossiers en M1 et près d'une centaine en M2. Pour autant, la formation choisit justement de limiter l'effectif des promotions (entre 20 à 25 étudiants) afin de garantir des capacités d'accueil et d'insertion professionnelle de qualité.

Le dispositif de suivi du devenir des diplômés n'est pas suffisamment efficace. L'enquête menée par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) s'est avérée inopérante (10 % de réponses). Quant aux dispositifs mis en place au niveau de la mention, ils restent encore informels et ne permettent pas d'apporter de résultats tangibles.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation très solide et pérenne.
- Offre pédagogique cohérente et structurée.
- Positionnement pertinent dans l'environnement national.

Principaux points faibles :

- Manque de données chiffrées relatives au devenir des diplômés.
- Manque de formalisation des partenariats internationaux.
- Absence de liens entre les deux parcours de la formation (pas de tronc commun d'enseignement).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention *Communication des organisations* est très solide, ancrée dans son environnement. Elle propose une offre de formation en adéquation avec les perspectives des métiers visés. Elle a su s'entourer d'un réseau de professionnels important et diversifié.

Il serait pertinent de poursuivre le travail d'ouverture vers l'international en formalisant les partenariats existants.

Une réflexion devrait être menée en termes d'interrelations entre les deux parcours de la formation (tronc commun d'enseignement, cours et/ou projets partagés, *etc*.).

Le dispositif de suivi du devenir des diplômés est à développer afin, notamment, d'établir des données chiffrées sur l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études des sortants.

Enfin, la formation devrait davantage afficher les corrélations entre les enseignements dispensés et les recherches menées par les enseignants-chercheurs, cela permettrait d'attester l'approche critique et réflexive revendiquée pour les étudiants et de mettre en évidence la possibilité d'une poursuite d'études en doctorat.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER CRÉATION NUMÉRIQUE

Établissement : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Création numérique* de l'Université Paris 13 est une formation professionnalisante qui propose deux parcours, en formations initiale et continue : *Innovations en communication* (IC) et *Design d'interface multimédia et internet* (DIMI). Le premier prépare les étudiants aux métiers de la conception et de la conduite de projets numériques. Le second les forme aux métiers de la conception et de la réalisation d'interfaces numériques adéquates aux problématiques de l'utilisateur.

Les deux parcours comportent, de façon différenciée, une formation à la recherche. Au plan scientifique, le master est adossé à la thématique « Innovations en communication : dispositifs, normes et usages » du Laboratoire des Sciences de l'information et de la communication (LabSic) de l'Université Paris 13.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de la formation en termes de compétences et de débouchés professionnels sont clairement exprimés dans le dossier d'autoévaluation. L'ensemble des métiers visés par chaque parcours est répertorié dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et s'avère cohérent avec les enseignements dispensés. Cependant, l'adéquation de certains intitulés avec le contenu effectif des enseignements (« Offre technologique et usages » ou « Rencontres crossmédias ») mériterait d'être explicité pour offrir davantage de lisibilité. Si les deux parcours paraissent complémentaires, on constate néanmoins que leurs objectifs et les compétences visées ne sont pas toujours clairement différenciés (le parcours DIMI apparaît comme un complément technique du parcours IC). Chaque parcours propose des enseignements permettant de satisfaire une poursuite d'études en doctorat au sein du laboratoire LabSic.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Création numérique* apparaît dans le dossier comme la seule formation consacrée aux innovations numériques de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC) à laquelle appartient l'Université Paris 13. Il s'insère dans un tissu régional peu concurrentiel : d'autres formations dites différentes, voire complémentaires, sont mentionnées dans le dossier d'autoévaluation sans que ces distinctions ne soient précisées. Au niveau national, une mention *Création numérique* est identifiée à l'Université Charles-de-Gaulle - Lille 3 mais elle relève d'un secteur d'activité différent (audiovisuel et arts).

Si le dossier déclare que les deux parcours du master répondent aux besoins du Grand Paris, et notamment du Nord Parisien et du Territoire de la culture et de la création (contrat de développement territorial), il ne précise pas comment ces besoins sont satisfaits. Des rencontres et projets avec des entreprises sont évoqués mais non spécifiés. Il en est de même de l'adéquation de la formation avec le marché de l'emploi numérique.

L'articulation de la formation avec la recherche s'effectue via le laboratoire LabSic auquel appartiennent les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation et dont les travaux de recherche concernent la culture, la communication et le numérique. Des coopérations avec des instituts de recherche et de développement sont évoquées dans le dossier mais non développées.

Des partenariats avec des entreprises, collectivités territoriales et institutions culturelles sont également indiqués mais non détaillés. Il est seulement fait mention de programmes de coopération scientifique et de conventions de partenariat favorisant l'approfondissement des problématiques de recherche et de formation ainsi que l'insertion professionnelle des diplômés.

Il existe une véritable coopération de la formation à l'international. Elle s'exprime essentiellement en termes de recrutement d'étudiants étrangers, de mise en place de conventions Erasmus (*EuRopean Action Scheme for the Mobility of University Students*) et de conférences, cours et séminaires dispensés par des enseignants-chercheurs et professionnels étrangers.

Organisation pédagogique

Le master *Création Numérique* propose une spécialisation progressive de la première année (M1) à la seconde (M2). Le premier semestre est constitué d'un tronc commun à partir duquel sont proposés des enseignements de spécialité liés aux deux parcours possibles : *Innovations en communication* (IC) et *Design d'interface multimédia et internet* (DIMI). La spécialisation des étudiants se poursuit sur les semestres suivants en fonction du parcours choisi.

Ouverte à la VAP (validation des acquis professionnels) et à la VAE (validation des acquis de l'expérience), la formation propose également de suivre les enseignements en formation continue durant les semestres 1 et 3 (S1 et S3), les salariés rejoignant leur entreprise durant les périodes de stage. Elle est également adaptée aux contraintes particulières des étudiants telles que le handicap ou encore les sportifs de haut niveau.

La place de la professionnalisation est importante au sein de chaque parcours : deux stages de longue durée en entreprise (de trois à six mois) sont prévus en M1 et en M2. Des vacataires professionnels interviennent dans des unités d'enseignement (UE) professionnalisantes. De plus, le master propose différentes mises en situation à travers des projets tuteurés-enquêtes parrainées, une pédagogie de projet favorisant des exercices de gestion de projet et de conception-réalisation dans différentes UE ou encore des *workshops* avec l'incubateur de l'Université Paris 13, Incub'13. Les semestres 2 et 4 (S2 et S4) favorisent également une mise en situation professionnelle à l'aide d'un projet professionnel conçu par les étudiants.

Sur le plan de la recherche, le master est adossé à la thématique, « Innovations en communication : dispositifs, normes et usages » du laboratoire LabSic de l'Université Paris 13. Le dossier d'autoévaluation indique que « les parcours IC et DIMI comportent, de façon différenciée, une formation à la recherche », toutefois aucune précision n'est apportée à ce sujet. Il semblerait que le master prépare davantage les étudiants à un profil de professionnel que de chercheur. La place de la recherche ne se mesure en effet qu'à travers l'équipe d'enseignants-chercheurs intervenant dans cette mention et de chercheurs professionnels invités ou associés au sein du LabSic. Leurs enseignements proposent ainsi des approches théoriques issues de leurs travaux de recherche.

L'ouverture à l'international est effective. Elle se réalise notamment par le biais de multiples visioconférences avec les États-Unis et le Canada, des stages à l'étranger (un à quatre par promotion) dont les démarches sont facilitées par le Service des relations internationales de l'Université ou encore par un enseignement en anglais professionnel.

L'utilisation du numérique est relativement classique. Si le dossier fait mention d'outils collaboratifs et/ou espaces de partage déployés dans plusieurs UE de la mention, ces dispositifs ne sont pas précisés. Il en est de même pour les nouvelles pratiques explorées dans les UE 1 (« Méthodologie et outils pratiques ») et 3 (« Pratiques des technologies interactives ») du tronc commun.

Les fiches RNCP, propres à chaque parcours, sont clairement détaillées.

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée : elle est constituée de cinq enseignants-chercheurs (deux professeurs, trois maîtres de conférences dont un habilité à diriger des recherches), trois enseignants contractuels vacataires, deux professeurs agrégés (PRAG), deux professeurs certifiés (PRCE), trois enseignants associés (PAST) et 18 professionnels (dont neuf non spécifiés dans le dossier d'autoévaluation). Tous les enseignants-chercheurs relèvent de la section 71 (*Sciences de l'information et de la communication*) du Conseil national des universités (CNU). On regrette que d'autres sections ne soient pas représentées, également liées à la spécificité de la formation (par exemple absence de la section 27 - *Informatique*).

Le pilotage de la formation est bien assuré par le directeur de la mention et quatre responsables de parcours (un par année de parcours et/ou tronc commun). Outre les responsabilités pédagogiques, administratives et budgétaires, ils sont chargés du suivi ou de la coordination des études de chaque étudiant, notamment en période de stage.

La fréquence des réunions pédagogiques est convenable pour le parcours DIMI (deux à trois réunions par an), elle est insuffisante pour le parcours IC (une réunion annuelle par niveau).

Mis en place en 2015, le conseil de perfectionnement est constitué d'enseignants, d'étudiants délégués (par parcours et par année) et de représentants du monde professionnel choisis pour leur expertise et la qualité de leurs projets. Si la composition et les modalités de ce conseil sont renseignées avec précision dans le dossier, la périodicité de ses travaux n'est en revanche pas mentionnée. Selon les éléments transmis, il n'existe pas de véritable autoévaluation formalisée de la formation.

Définies dans le livret de l'étudiant, les modalités de contrôle des connaissances sont par ailleurs très bien décrites dans le dossier d'autoévaluation (contrôle continu sous la forme de travaux individuels ou en groupe, de devoirs sur table, de dossiers ou d'exposés oraux). En outre, les sessions de rattrapage et les conditions de compensation des UE sont clairement définies.

En revanche, le dossier ne renseigne ni les modalités de suivi de compétences, ni les compétences transversales acquises par les étudiants. Il semblerait qu'il n'existe pas à ce jour de portefeuille de compétences.

Résultats constatés

Les effectifs de chaque année de master oscillent entre 15 et 20 étudiants. Si le parcours DIMI voit ses effectifs au complet depuis longtemps, tel n'est pas le cas du parcours IC que les étudiants quittent en M2. Le détail de ces défections n'est pas communiqué. Selon le dossier, ces dernières seraient imputables à l'absence de parcours en apprentissage et à la faiblesse de niveau de certains dossiers Campus France. Il est envisagé d'ouvrir la formation en alternance dans le courant du prochain contrat quinquennal, on ne peut qu'encourager cette initiative.

Les modalités de recrutement ne sont pas précisées. Aucun élément du dossier ne permet d'évaluer le taux d'attractivité du master.

Il n'existe pas réellement de suivi du devenir des anciens diplômés. Les enquêtes sur l'insertion professionnelle des étudiants ne relèvent pas de la formation et sont réalisées par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE). Leur efficacité est remise en cause, notamment en ce qui concerne les délais de restitution des résultats (deux ans). Ces résultats ne sont pas suffisamment précis (taux de réponse faible, absence d'éléments sur la nature des emplois occupés, *etc*.) pour apprécier les taux de réussite, d'abandon ou de poursuite d'études. Un réseau d'anciens diplômés est mentionné dans le dossier, il faciliterait le recrutement en stage des étudiants actuels ainsi que leur insertion professionnelle. Cependant, ce point n'est pas étayé.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Place importante de la professionnalisation (positionnement dans l'environnement, projets en situations professionnelles).
- Ouverture à l'international probante.

Principaux points faibles :

- Formation à la recherche insuffisante.
- Absence de suivi des compétences.
- Absence d'enquêtes sur le devenir des diplômés au niveau de la mention.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Création Numérique* devrait proposer une formation à la recherche plus soutenue en développant davantage de projets théoriques et analytiques pour les étudiants présentant un profil de chercheurs.

Le projet de mise en place d'un portefeuille de compétences, envisagé par la formation, est à poursuivre de manière prioritaire.

Afin d'assurer un meilleur suivi du devenir des diplômés, des enquêtes devraient être réalisées au niveau de la mention, ce qui permettrait de mesurer l'adéquation de la formation et de ses objectifs aux réalités des secteurs d'activité visés.

Enfin, il serait souhaitable de proposer des dispositifs d'autoévaluation de la formation plus fins, notamment dans le but de mieux comprendre les abandons en M2 du parcours *Innovations en communication*.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER ÉTUDES ANGLOPHONES

Établissement : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Etudes anglophones* de l'Université Paris 13 se compose de deux spécialités : *Civilisations anglophones, relations interculturelles entre aires anglophones et francophones* (*CARIAF*) et *Enfances cultures et sociétés* (*ECS*). Il présente une forte orientation recherche. Il a pour objectif principal de former aux métiers de la recherche au sein de l'Université et aussi dans les organismes touchant à l'interculturalité ainsi qu'à des formes de médiation dans le secteur de l'enfance.

ANALYSE

Finalité
Le master *Etudes anglophones* de l'Université Paris 13 a une finalité de recherche marquée. Il forme à des métiers de l'économie de la connaissance (chercheur, consultant) exercés soit dans la recherche universitaire, soit auprès d'organismes nationaux et internationaux (organisations non gouvernementales). Sa principale valeur ajoutée est son approche comparatiste des deux mondes, francophone et anglophone. Les enseignements, autant que les intitulés permettent de les identifier, correspondent aux objectifs affichés. Il est difficile d'apprécier l'adéquation réelle et pratique de la formation aux objectifs de débouchés, tant les effectifs sont faibles et le suivi de l'insertion professionnelle est parcellaire. On s'interroge par ailleurs sur la place de la spécialité *Enfances cultures et sociétés* (*ECS*) au sein de la mention, d'autant que le dossier d'autoévaluation, hormis les compétences attendues, n'en décrit ni les objectifs ni les débouchés visés.
Positionnement dans l'environnement
Il existe d'autres masters d'études anglophones en région Île-de-France, au sein de l'Université Sorbonne Paris Cité et de l'Université Paris 8 – Vincennes – Saint-Denis, mais les thématiques du master de l'Université Paris 13 (interculturalités et enfance) sont uniques. L'articulation avec la recherche est ancienne : la formation est actuellement adossée au laboratoire Pléiade (centre de recherche pluridisciplinaire de l'Université Paris 13, accrédité comme équipe d'accueil (EA 7338) en 2014), après avoir été adossée à ses prédécesseurs. La formation à la recherche est classique, elle s'effectue par la pratique, avec une place de choix réservée à des mémoires en première et en deuxième année (M1 et M2), avec une alternance des langues de travail : le mémoire et sa soutenance ne se réalisent pas dans la même langue en M1, langues qui sont inversées en M2. L'autre partie de la formation à la recherche est plus passive et consiste surtout à assister à des manifestations organisées par le laboratoire Pléiade.

Les partenariats avec le tissu économique, associatif et culturel à proximité sont assez limités, sinon pour la spécialité *ECS* avec un partenariat ancien avec l'Institut international Charles Perrault, présidé par l'enseignant qui pilote la spécialité. On s'interroge cependant sur la nature de ce partenariat et son bien-fondé. Les activités des étudiants dans ce cadre ne sont pas détaillées. Les liens entre cet institut et une mention de master *Etudes anglophones* mériteraient d'être précisés.

La mobilité étudiante est quasiment inexistante, selon le dossier d'autoévaluation essentiellement à cause du profil socio-économique des étudiants. Des courts séjours sont proposés pour compenser cette situation, il est également fait état de visites d'enseignants-chercheurs étrangers pour des périodes de une à deux semaines. Ces éléments ne sont toutefois pas comparables à un séjour de longue durée à l'étranger (au moins un semestre).

Organisation pédagogique

Le master est organisé de façon progressive avec une première année commune aux deux spécialités, *CARIAF* et *ECS*, et une spécialisation en deuxième année. La structure est lisible, les choix de séminaires sont pertinents.

La place du numérique est classique : elle correspond à la formation aux outils de base de la recherche. Elle est limitée à la recherche documentaire, à la typographie et à l'utilisation d'un espace numérique de travail (ENT). Il n'existe pas de formation spécifique aux humanités numériques par exemple.

La formation à la recherche confère une place importante à la production de deux mémoires qui constituent également une expérience professionnalisante du fait de la pratique des langues. Rendre le stage obligatoire contribuerait à accentuer la dimension de professionnalisation du master qui forme aux métiers de l'économie de la connaissance. Réalisé en laboratoire, il permettrait aux étudiants de découvrir le monde de la recherche universitaire. Il faciliterait sans doute le cadrage des mémoires et le suivi des étudiants. Il pourrait également être une motivation pour les étudiants de deuxième année amenés à contribuer au projet de l'équipe d'accueil. Pour le parcours *ECS*, une mise en stage en milieu associatif compléterait les compétences théoriques acquises par les étudiants. Cette expérience de terrain améliorerait leur employabilité dans le domaine de la médiation et de la communication interculturelle. Enfin, un stage obligatoire contribuerait de manière générale à l'attractivité de la formation.

La formation est ouverte à différents profils, notamment à la validation des acquis de l'expérience (VAE), mais cette possibilité demeure plus théorique que réelle car extrêmement peu de cas sont indiqués.

Selon le dossier, les difficultés rencontrées par les étudiants sont de deux ordres : « impréparation due à leur formation antérieure, notamment à l'étranger, et incapacité à faire ce que l'on attend d'eux ». Afin de pallier cette situation, l'équipe propose la mise en place de dispositifs d'aide à la réussite (bilan à mi-année, échanges réguliers, etc.) dont l'efficacité demeure relative en raison des fragilités diverses identifiées chez les étudiants.

Les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont complètes et lisibles, il en est de même du supplément au diplôme.

Pilotage

Le pilotage de la formation est clairement affiché. Il est assuré par les enseignants-chercheurs titulaires. Chaque spécialité est pilotée par un professeur et il existe un conseil de perfectionnement dûment composé, réunissant enseignants, étudiants et professionnels.

Les modalités d'évaluation des connaissances sont précises et connues des étudiants. La composition des jurys n'est en revanche pas renseignée, pas davantage les passerelles depuis et vers la formation.

L'autoévaluation est lucide. On regrette que ne soit pas mentionné de dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Résultats constatés

Les effectifs du master sont très préoccupants, notamment en M2. La création du master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation, et de la formation* (*MEEF*) a entraîné une baisse des effectifs. Dans l'ancienne formule du master qui comprenait les étudiants inscrits en CAPES (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré), la déperdition entre inscrits en M1 et étudiants validant le M2 était de l'ordre de 50 %, ce qui est très élevé. Depuis 2014, cette situation s'est accentuée. Les effectifs de la spécialité *CARIAF* ont nettement diminué : sur les trois dernières années, en moyenne 16 inscrits en M1 et quatre inscrits en M2,

avec un seul étudiant validant la formation (aucun en 2015-2016, dernière année pour laquelle des chiffres sont indiqués). Les effectifs de la spécialité *ECS* ne sont pas communiqués. La viabilité de la formation pose réellement question.

On regrette par ailleurs un suivi quasi inexistant du devenir des rares diplômés. Quelques exemples de situations concrètes sont indiqués, elles ont toutefois un caractère assez anecdotique.

CONCLUSION

Principal point fort :

- Lisibilité de la structure de la formation.

Principaux points faibles :

- Effectifs en très forte baisse sans que des solutions pour y remédier aient été proposées ou mises en œuvre.
- Pertinence discutable du parcours *ECS* au sein d'une mention *Etudes anglophones.*
- Taux de réussite au diplôme quasi inexistant.
- Stage non obligatoire.
- Manque de mobilité étudiante.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Etudes anglophones* de l'Université Paris 13 est favorablement positionné dans l'environnement en enseignement supérieur. Il conviendrait toutefois de mieux articuler les liens disciplinaires et scientifiques avec la spécificité d'une mention en études anglophones, ce qui devrait conduire à engager une réflexion sur la place de la spécialité *ECS* au sein de la formation.

Les effectifs et les taux de réussite au diplôme demeurent très faibles. La recherche de partenariats plus adaptés à une mention de master en études anglophones, le développement d'une politique à l'international et l'instauration de stages obligatoires seraient de nature à renforcer l'attractivité de la formation. La mise en œuvre de ces mesures apparaît comme prioritaire pour la poursuite de la formation à court et moyen terme.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER INFORMATION-COMMUNICATION

Établissement : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Information-Communication* est inscrit dans l'offre de formation de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences de la communication de l'Université Paris 13. Il propose une formation professionnelle et scientifique dans les domaines des industries culturelles, créatives et médiatiques ainsi que sur le champ culturel. Il comporte une première année (M1) généraliste sur la culture et les industries culturelles, traitant de problématiques transversales de la discipline Sciences de l'information et de la communication. En deuxième année (M2), deux parcours sont proposés : *Politiques et stratégies des médias et des industries créatives* (PSMIC) et *Dynamiques culturelles*, ce dernier parcours étant ouvert en formation initiale mais aussi en alternance et en formation continue depuis 2014.

ANALYSE

Finalité
Le master *Information-Communication* vise clairement à former des cadres en études et stratégies dans les médias et la culture. Les deux parcours de M2 sont bien distincts et visent des domaines complémentaires : les politiques et enjeux des industries culturelles pour le parcours PSMIC alors que le parcours *Dynamiques culturelles* forment des cadres en charge de la conduite de projets et de politiques de développement dans les institutions et organisations culturelles et artistiques publiques et privées. Les fonctions de conseils et études stratégiques concernent le premier parcours. À celles-là viennent s'ajouter celles de la médiation culturelle et des relations aux publics pour le second parcours. Si ces fonctions sont bien identifiées au sein des différents types d'organisation, les métiers en revanche souffrent d'un manque de lisibilité et de visibilité auprès des étudiants qui semblent les confondre avec d'autres métiers de la communication comme le journalisme ou la communication événementielle. Les intitulés des parcours manquent eux aussi de lisibilité auprès des candidats : le premier paraît trop technique alors que le second est trop générique.
Positionnement dans l'environnement

La mention *Information-Communication* de l'Université Paris 13 n'est pas la seule à offrir en région Ile-de-France une formation dans le domaine des industries culturelles, médiatiques et créatives, il en existe au moins deux sur ce territoire (Université Paris Vincennes-Saint-Denis et Université Paris-Nanterre-La Défense). Il est vrai que l'approche du master de l'Université Paris 13 est singulière, notamment par la transversalité des filières des industries culturelles et par l'appui théorique solide et de qualité de cette approche incarnée par le laboratoire d'excellence Industries culturelles et création artistique (ICCA), la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) Paris-Nord et le Laboratoire des sciences de l'information et de la communication (LabSic), ces institutions faisant référence au niveau national sur cette question. En revanche, il est à noter que les formations du territoire francilien conduisent malgré tout aux mêmes métiers dans les mêmes organisations.

Outre le fait de s'appuyer de manière solide sur des acteurs et institutions scientifiques reconnus, la formation à la recherche se concrétise par un mémoire encadré en première et deuxième années (M1 et M2) et la participation des étudiants à des conférences et séminaires scientifiques.

Les articulations avec l'environnement économique, social et territorial se manifestent traditionnellement par la présence d'intervenants professionnels présentant des profils en lien avec les domaines de la formation, et plus spécifiquement pour l'un des parcours (*Dynamiques culturelles*) par la mise en œuvre de l'alternance. Pour le parcours PSMIC, des projets et un stage obligatoire confortent là encore les liens avec des acteurs pertinents et reconnus (Fondation internet nouvelle génération - Fing, *think tank*, inno^3, *etc*.).

La dimension internationale du master est présente, de manière classique, par les mobilités étudiantes (entrants et sortants) et aussi par des enseignements en anglais.

Organisation pédagogique

Une distinction assez forte structure le M1 représentant le tronc commun et les M2 constituant les spécialisations des parcours. Les deux parcours se complètent pour aborder distinctement le secteur de la culture et des médias selon un degré d'industrialisation différent entre les industries culturelles (parcours PSMIC) et le secteur de la culture, du spectacle vivant et du patrimoine (parcours *Dynamiques culturelles*). Le M1 délivre l'indispensable polyvalence permettant de saisir les transversalités entre les secteurs, institutions, professions et les M2 offrent une spécialisation nécessaire à l'insertion professionnelle des diplômés.

Sans remettre en question le tronc commun du M1, une certaine modularité optionnelle manque malgré tout en fin de semestre 2 afin de mieux marquer les spécialités de chacun des parcours proposés et de mieux prendre en compte la réforme récente du master conçue sur deux années.

Le parcours *Dynamiques culturelles*, dispensé en formation initiale et en alternance, permet d'assurer une réelle proximité avec les milieux professionnels et des professions en constante évolution. Pour les deux parcours, la professionnalisation est présente sous la forme de stage. On observe toutefois un déséquilibre entre les deux cursus d'études : la place de la professionnalisation est plus importante pour le *parcours Dynamiques culturelles* (alternance et stage d'au moins cinq mois) alors que la durée du stage est de seulement deux mois pour le parcours PSMIC.

La place de la recherche dans l'organisation de la formation se manifeste par le travail sur le mémoire (présent et accompagné dans les deux parcours), par la participation des étudiants à des séminaires et aussi par la présence des enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique et leur part dans les responsabilités pédagogiques liées au pilotage de la formation.

Les outils et pratiques numériques sont autant des pratiques de travail pédagogique que des objets de recherche et d'enseignement. Elles impactent en effet grandement les secteurs médiatiques et culturels et sont partie intégrante des métiers visés.

La dimension internationale est bien représentée par des enseignements en anglais pour préparer les étudiants à la mobilité ou encore par la signature d'accords internationaux pédagogiques et scientifiques. Cependant, en dépit de ces dispositifs, la faible mobilité des étudiants est à déplorer (quatre étudiants en 2013, trois en 2014, aucun en 2015 et 2016). Selon le dossier, elle est due à la situation économique fragile des étudiants.

Les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) présentent distinctement les métiers et fonctions propres à chacun des parcours.

Pilotage
Le pilotage de la formation est classique. Il est assuré par un comité représentant toutes les parties prenantes et se réunissant une fois par an. Des réunions annuelles pour chaque parcours complètent le dispositif. Les responsables de parcours assurent un rôle de coordination et d'articulation entre le pilotage de la mention, celui des années et celui de l'UFR Sciences de la communication. Un conseil de perfectionnement, dont la répartition entre enseignants, étudiants et professionnels n'est pas renseignée, se réunit une fois par an. Les principes et modalités de réunion ne sont pas précisés. Les intervenants professionnels dispensent une part significative des enseignements en M2 (selon les parcours, entre 30 et 40 % du volume horaire global d'enseignement) dans les domaines afférents. On note une part assez importante d'activité de consultance parmi ces professionnels, qui s'explique toutefois par la spécialisation du parcours PSMIC qui vise explicitement les métiers des études, conseils et consultance en stratégie et prospective. Les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants ne sont pas abouties. Elles relèvent de dispositifs informels (échanges réguliers avec les étudiants, attention portée à l'articulation des enseignements) sans qu'il soit fait référence à une modalité plus formelle ou systématique de type enquête.
Résultats constatés
La formation bénéficie d'une importante attractivité (à côté des étudiants issus de la licence *Information-Communication* de l'Université, plus d'une centaine de candidatures extérieures chaque année). Elle est en cours d'adaptation de son mode de recrutement : à compter de 2017, l'entrée en M1 devient sélective. Le suivi du devenir des diplômés est manifestement peu pratiqué (aucun suivi réalisé depuis 2012-2013 par le Service de la vie étudiante). La formation ne dispose pas de données précises sur l'insertion professionnelle de ses diplômés, ce qui est dommageable au regard des efforts effectifs pour assurer une professionnalisation de la formation et une employabilité des diplômés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Dimensions scientifique et professionnelle affirmées, sur un domaine spécifique en mutation.
- Solidité de la formation à la recherche, en lien avec des laboratoires reconnus.
- Intérêt de la formation en alternance et des liens avec le milieu socio-professionnel.

Principaux points faibles :

- Manque de lisibilité des métiers visés auprès des étudiants.
- Préparation à la spécialisation insuffisante en M1.
- Absence de suivi du devenir des diplômés et, de fait, absence de données sur l'insertion professionnelle.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les données concernant le suivi du devenir des diplômés et de leur insertion professionnelle relèvent de l'établissement. Elles manquent au dossier mais surtout aux instances de pilotage de la formation. Elles permettraient par exemple de rendre plus concrets les métiers et les fonctions visés par la formation, au service d'une communication à destination des étudiants, en particulier dans les secteurs en mutation que sont la culture et les médias.

Par ailleurs, il serait important que la formation s'attache à préparer les étudiants dès la fin du M1 à leur choix de parcours pour le M2.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER LITTÉRATURES, CULTURES, ARTS

Établissement : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Littératures, cultures, arts* (LCA) de l'Université Paris 13 comprend deux parcours après une première année d'études commune : l'un axé sur la recherche, *Littératures et Théorie* (LITHÉO), dont les diplômés ont vocation à poursuivre une thèse conduisant à l'enseignement, la recherche ou les activités de conseil, l'autre à finalité professionnelle, *Métiers du texte et des images* (MTI), forme des professionnels dans les domaines divers de la culture, de l'édition, de la presse, de la communication et des nouveaux médias.

ANALYSE

Finalité
Au niveau scientifique, au sein du parcours LITHÉO, le master LCA a pour ambition de former de potentiels jeunes chercheurs en les dotant de tous les outils méthodologiques propres à la littérature, des savoirs et connaissances référant au domaine et également d'une culture générale plus vaste, notamment d'une connaissance en histoire culturelle. Une attention est portée aux aires linguistiques francophones, anglophones et hispanophones et aux sciences sociales. Au sein du parcours MTI, la formation prépare les étudiants à devenir des professionnels aptes à évoluer dans les domaines de la culture, de l'édition, de la presse, de la communication et des nouveaux médias. L'équipe enseignante a construit une grille fine des savoirs exportables propres aux enseignements littéraires du master qui permettent aux étudiants des deux parcours de se doter de réelles compétences telles que l'analyse et la rédaction de textes dans les formats indispensables pour tous rédacteurs opérant dans le registre professionnel. La fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est remarquablement rédigée et commentée. Elle précise par ailleurs avec justesse la multiplicité des activités visées en phase avec les capacités analytique et rédactionnelle développées lors de la formation. Concernant le parcours MTI, les secteurs spécifiques de la rédaction web et print, de la communication, de l'évènementiel, de la médiation jeunesse et de l'art contemporain sont ciblés. La formation à la Publication assistée par ordinateur (PAO) est un atout supplémentaire et conforte opportunément l'insertion professionnelle. La formation est dotée de tous les moyens permettant d'accompagner au mieux les étudiants dans la vie

professionnelle.

Positionnement dans l'environnement

Le master LCA est le débouché de trois licences : *Lettres modernes*, *Anglais* et *Espagnol* qui comportent toutes une formation littéraire.
Le positionnement de la formation dans l'environnement est précisément décrit et parfaitement analysé permettant ainsi de comprendre l'ensemble du paysage des formations littéraires de la Communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité par rapport à la démarche spécifique du master LCA de l'Université Paris 13.
Plusieurs établissements de la ComUE disposent de formations de même niveau en *Littératures* : l'Université Sorbonne Nouvelle pour deux master *Lettres Modernes* (avec quatre parcours) et *Littérature Générale et Comparée* ; l'Université Paris Diderot pour un master *Lettres, arts, pensée contemporaine* (avec trois parcours). Au-delà, il faut citer les masters de l'Université Paris 8 *Littératures* et *Études sur le genre* ainsi que le master *Lettres* de l'Université Paris Est-Créteil (UPEC) qui comporte deux parcours dont l'un sur les métiers de la rédaction et de la traduction. Dans cet environnement très dense qui a permis la mutualisation du Centre de ressources Jacques Seebacher pour le XIXe siècle, le parti pris du master LCA est celui d'une certaine porosité entre les différentes formations au profit des étudiants qui peuvent choisir de suivre un séminaire dans un autre établissement que ceux de la ComUE Université Sorbonne Paris Cité.
La formation revendique justement d'être une formation innovante car reposant sur la construction d'un parcours recherche qui laisse une part importante aux marges de la littérature et d'un parcours professionnel individualisé, les deux partageant des séminaires communs. Le parcours MTI se singularise par l'alliage entre les cours théoriques et culturels et les outils propres à la professionnalisation.
L'adossement à la recherche est probant. Il se fait avec l'Équipe PLEIADE (Équipe d'Accueil 7338) et la participation des étudiants aux séminaires et l'accès aux ressources du Centre Jacques Seebacher. Par ailleurs, la mutualisation avec ce centre, outre une ouverture pour les étudiants, a permis de créer un prix des masters du Centre pour des étudiants portant une recherche sur le XIXe siècle et également de mettre en place une plateforme d'édition critique pouvant servir dans le cadre de séminaires. Le parcours MTI, davantage à visée professionnelle, offre néanmoins des cours approfondis en histoire de l'art, droit de la culture, art et littérature pour développer une curiosité et une culture générale solide nécessaire à la vie professionnelle.
Concernant l'articulation avec les partenaires socio-économiques et culturels, elle est significative et s'observe prioritairement pour le parcours MIT (maisons d'édition, Agence Magnum et diverses institutions culturelles (cinémas, fonds régional d'art contemporain, musée du Quai Branly, Château de Versailles, etc.)). Un lien est établi avec le domaine de la publicité au travers de stages et d'intervenants professionnels spécifiques. Il faut saluer la mobilisation de l'équipe pour mettre à jour les connaissances requises dans le cadre du secteur de la communication graphique print et/ou web. A titre d'exemple, l'une des enseignantes a suivi des cours dans ce domaine au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la ville de Paris.

Au niveau international, des accords vivaces perdurent avec la Pologne (Varsovie, Lublin, Lodz) permettant la mobilité tant enseignante qu'étudiante. Un échange spécifique s'est établi avec l'Université Pablo de Olavide à Séville qui a favorisé un développement de la mobilité enseignante. Enfin, récemment, est intervenue la formalisation des collaborations avec la Central China Normal University (CCNU) de Wuhan (accueil d'étudiants, mise en place d'une double diplômation). L'équipe enseignante est généreusement mobilisée dans cet accord (dispense de séminaire sur le site chinois en 2016, mobilité entrante également prévue). Des accords de même nature sont en cours avec des établissements américains.

Organisation pédagogique

Les enseignements du master LCA comprennent un tronc commun. En première année de master (M1), les étudiants suivent des séminaires (le choix d'un séminaire spécifique est possible hors de l'offre du département Littérature), un enseignement à la recherche et un choix de dominante en langue étrangère. Ils rédigent un mémoire en accord avec le choix du parcours. La structure de la formation, très lisible, se diversifie en semestre trois et quatre avec une structure en Y. Les étudiants ayant réussi le M1 rejoignent le parcours LITHÉO, le parcours MTI faisant l'objet d'une sélection comprenant l'examen du parcours académique et d'une lettre de motivation qui est déterminante.

Les étudiants du parcours LITHÉO, titulaires d'une licence de langue, doivent opter soit pour l'apprentissage d'une autre langue fonctionnelle, soit pour un séminaire de recherche dans un autre domaine. Selon la dominante choisie, ils ont la possibilité de demander un supplément au diplôme intitulé « Etudes espagnoles » ou « Etudes anglaises » ou « Etudes françaises », sous condition d'avoir suivi durant les deux années cinq séminaires de cette dominante.

Lors du premier semestre du parcours MTI, les enseignements se distribuent en une unité d'enseignement (UE) rédactionnel, une de culture contemporaine (arts visuels, culture et médiation jeunesse, anglais appliqué à la culture et à la communication) et une de communication graphique et de PAO sous forme de stage intensif. Le second semestre est consacré au stage et à la rédaction du mémoire soutenu pour la forme graphique par quatre jours de perfectionnement en PAO et sur le contenu par une série de rendez-vous individuels avec les enseignants.

Les étudiants autorisés au régime dérogatoire (handicapés, sportifs de haut niveau, chargés de famille) peuvent bénéficier du contrôle terminal et de l'étalement sur deux ans du travail d'une année, de même que du soutien de l'équipe d'enseignants (rendez-vous et conseils, polycopiés, bibliographies etc.) La validation des acquis de l'expérience et professionnels (VAE et VAP) est possible pour l'admission dans la formation.

On peut regretter que seul le parcours MTI propose des stages. Ces stages sont d'une durée significative (de quatre à six mois) et bénéficient d'un suivi individualisé. On pourrait envisager une initiation de plus courte durée aux divers champs professionnels ouverts potentiellement aux étudiants du parcours LITHÉO qui n'auront pas systématiquement après leur thèse un parcours professionnel universitaire.

Il faut souligner le tutorat exercé par les étudiants de master à l'endroit des étudiants de licence et une forme d'entraide des étudiants avancés du parcours LITHÉO envers les nouveaux inscrits en M1, les séminaires recherche étant en partage sur les deux années de la formation.

L'adossement à l'équipe PLEIADE inscrite au sein de l'École doctorale Érasme autorise la porosité entre recherche et formation. Les enseignants sont en quasi totalité des enseignants-chercheurs.

La place du numérique est l'un des éléments structurants du parcours MTI et le singularise sur plusieurs plans (salle informatique dédiée, plusieurs comptes Facebook pour la présentation des travaux des étudiants, existence d'un site vitrine et d'un site sur la plateforme CLEO du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) intitulé Alka MTI). Le mémoire nécessite une maitrise des logiciels pris en compte lors de la formation de 192 heures dévolue à la PAO. Par ailleurs, les étudiants des deux parcours disposent d'un accès individualisé à une plateforme en ligne (Moodle) dont la fréquentation estudiantine, selon le dossier, n'est pas toujours proportionnelle à l'investissement de l'équipe enseignante pour la nourrir en données.

L'international occupe une place importante dans l'organisation pédagogique. Le recrutement des étudiants étrangers s'effectue principalement sur des aires linguistiques francophones : aux Comores, en Afrique subsaharienne, au Maghreb. Il s'est récemment étendu à d'autres régions (Chine, Corée, Amériques et Europe), ce qui atteste de l'attractivité du master. On dénombre quatre à cinq étudiants entrants par semestre en provenance d'Europe auxquels s'ajoutent quatre étudiants par an en vertu de l'accord d'échange avec l'université chinoise du Wuhan.

Pour le parcours MTI, il convient de souligner un élément très positif : celui d'un enseignement solide en anglais et d'un soutien effectif à la professionnalisation avec la rédaction et la réalisation d'un curriculum vitae (CV) et d'une sorte de mini mémoire graphique en anglais (scrap book) qui permet aux étudiants de postuler en anglais sur des emplois. Des professionnels étrangers (graphiste, photographes) viennent suivre la formation à l'Université Paris 13, ce qui facilite d'autant le partage de connaissances. À l'inverse, les étudiants inscrits en MTI poursuivent des stages longs à l'étranger. On note également un soutien des enseignants en français langue étrangère aux nombreux étudiants internationaux qui n'ont pas encore acquis une pleine maitrise de la langue. La formation est en outre un lieu ressource pour les professionnels (graphistes notamment) qui viennent parfaire leur connaissance en anglais et une pratique rédactionnelle. Ces éléments attestent de l'excellente construction de la maquette pédagogique du parcours qui autorise un lieu de croisement entre professionnels actifs et étudiants en phase d'initiation.

Pilotage

Le pilotage de la formation est lisible et clairement décrit.

Depuis 2009, il existe une brochure qui présente la formation, précisant la composition de l'équipe pédagogique et les domaines scientifiques de spécialisation.

Le conseil de perfectionnement comprend l'équipe pédagogique, un membre du personnel administratif, un représentant des étudiants, des professionnels, des intervenants extérieurs du parcours MTI et un alumnus. Il se réunit une fois par an pour examiner la formation et peut se subdiviser en deux sous-conseils autour des équipes pédagogiques de chaque parcours.

Contrôle continu, contrôle terminal et deuxième session constituent les modalités classiques de contrôle des connaissances, elles sont connues des étudiants.

Afin de ne pas creuser les écarts entre étudiants, un dispositif de vérification régulière des acquisitions de connaissance est mis en place dès le M1. Une attention accordée au suivi individuel et au projet de l'étudiant évite également le décrochage des étudiants. Le dossier d'autoévaluation ne mentionne pas de dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants.
Résultats constatés
Les effectifs sont stables (autour de10 à 12 étudiants par an et par parcours sur la période 2012/2015), avec une hausse en 2016 (une quinzaine d'inscrits par parcours) non commentée. Pour le parcours LITHÉO, le suivi du devenir des diplômés n'est pas systématique. Bien que rendu difficile par la provenance étrangère des étudiants qui en fin de cursus retournent dans leurs pays respectifs, il mériterait d'être amélioré. Pour le parcours MTI, les réseaux sociaux permettent d'établir un positionnement professionnel pour l'ensemble des diplômés, deux ans après la formation, voire immédiatement après. Les secteurs d'emplois évoqués sont le milieu culturel et de la communication, les associations (ligue de l'enseignement, milieu du spectacle vivant, etc.), le secteur de la mode et du graphisme ou encore des emplois à l'étranger (Japon, Suède, Angleterre). L'autre secteur de débouchés cité est celui de la rédaction dans les journaux et revues spécialisées dans le domaine de l'art ou des éditions jeunesse et de la médiation du public jeunesse dans des institutions culturelles diverses. Les données communiquées devraient être affinées (niveau et nature de l'emploi, rémunérations, etc.).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'offre d'enseignement est précisément construite.
- L'équipe enseignante est engagée et soutient une réflexion sur les différents dispositifs d'enseignements (formation continue, mobilité enseignante, etc.).
- Un soutien volontaire est mis en place, s'agissant tant du suivi individuel du projet de l'étudiant que de sa professionnalisation.

Principaux points faibles :

- Il n'existe pas de stage pour le parcours LITHÉO.
- L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas mise en place.
- Les données sur les poursuites d'études et l'insertion professionnelle des diplômés du parcours LITHÉO sont absentes.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il faut saluer la volonté d'ouverture d'une filière en littérature qui fait le pari de la diversité des domaines traités et de la professionnalisation. La contrepartie de cette approche qui laisse une part importante au projet individuel des étudiants s'appréhende au travers d'une visée professionnelle de fait plus généraliste. Ainsi, le parcours MTI gagnerait à se distinguer encore davantage des masters en culture et communication, notamment le master *Métiers du livre* de la même université qui comporte un parcours *Politiques éditoriales* dont l'approche privilégie la rédaction et la conception.

L'existence de données systématiques sur le suivi des poursuites d'études et d'insertion professionnelle des diplômés aurait permis de mieux mesurer la pleine pertinence des deux parcours en termes de professionnalisation. En outre, pour le parcours LITHÉO, cette dimension devrait être développée par la mise en

place de stages. Enfin, un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants est à construire de manière prioritaire.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER MÉTIERS DU LIVRE ET DE L'ÉDITION

Établissement : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Structurée en deux parcours, la mention de master *Métiers du livre et de l'édition* vise à former en deux ans des professionnels susceptibles d'intervenir dans l'économie du livre tant sur support papier que sur support numérique. Le parcours *Commercialisation du livre* est axé sur le volet de la commercialisation et de la promotion des ouvrages. Le parcours *Politiques éditoriales* a comme objectif la formation d'éditeurs généralistes ou spécialisés dans des structures publiques.

ANALYSE

Finalité
La formation se donne les moyens de structurer ses enseignements pour atteindre des objectifs très précisément pensés qui visent une insertion professionnelle efficiente dans un panel large des métiers du livre. Les compétences professionnelles et personnelles recherchées correspondent parfaitement au contenu de la formation dont les enseignements sont conçus au plus près du cœur des métiers. Pour le parcours *Commercialisation du livre*, des contenus spécifiques sont dispensés : analyse des publics, pratique d'achat et de lecture, approche socio-économique du livre et de l'édition, techniques de *marketing* et de promotion, expertise juridique, médiation et médiatisation du livre, savoir-faire dans le domaine de la vente et de l'achat des droits, *etc*. Concernant le parcours *Politiques éditoriales*, il s'agit de former des professionnels aptes à intervenir au niveau de la conception de productions éditoriales quel que soit le support, papier ou numérique. Les enseignements sont adaptés à la conception éditoriale (coordination du travail des auteurs, graphistes, illustrateurs, photographes, traducteurs) et sont en lien avec le secteur économique, ouvrant ainsi la dimension commerciale (analyse de marché, maîtrise des coûts de production). Les emplois visés par le master se situent logiquement dans les services éditoriaux : assistants éditeurs, éditeurs, responsables d'édition, libraires, responsables de projet mais également chefs de produits, responsables de droits (droits étrangers, droits dérivés, droits audiovisuels), responsables commerciaux, *packagers*, responsables *marketing*.

Positionnement dans l'environnement

Au niveau régional et au sein de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC), le master *Métiers du livre et de l'édition* est le seul dédié exclusivement aux métiers de l'édition avec, pour le parcours *Commercialisation du livre*, un caractère d'unicité sur l'ensemble de la chaine du livre. Il s'est engagée sur un versant plus aride des métiers de l'édition par la dimension de commercialisation, alors que nombre de formations relativement proches explorent le lien « naturel » des formations en lettres avec la potentielle capacité rédactionnelle de leurs étudiants.

En matière de recherche, la formation trouve principalement appui auprès de l'axe du Laboratoire des sciences de l'information et de la communication (LabSic, école doctorale Érasme), qui réunit les enseignants-chercheurs impliqués dans la formation, sous l'intitulé d'un groupe de travail « Enjeux socio-économiques de l'édition ». On note la volonté des équipes de se doter d'un séminaire fédérateur « Actualités de la recherche en édition » rayonnant au niveau national (accueil de doctorants d'autres établissements) et au niveau international (participation d'universités étrangères). La formation est donc solidement adossée à des équipes de recherche qui dialoguent avec des collègues d'universités étrangères « dans le domaine francophone (Groupe de recherches et d'études sur le livre au Québec - GRÉLQ, Université de Sherbrooke au Québec, Canada) et hispanophone (Université du Chili) ».

L'articulation avec les partenaires socio-économiques est en tout point remarquable. La formation est particulièrement bien identifiée par les milieux professionnels concernés. Tous les acteurs sont parties prenantes de la formation en tant qu'intervenants et structures d'accueil pour les stages, de même des projets sont menés en partenariat et soumis aux étudiants qui les saisissent comme objet d'études. Parmi les partenaires, sont présentes les maisons d'édition (Gallimard, Flammarion, Albin Michel, Nathan, Place des Éditeurs, Denoël, Fleurus, Hachette, Bayard, Média participation, Parigramme, Interforum, Casterman, Hatier, Actes Sud, Rageot, Didier, Milan, Le Rouergue, Glénat, Delcourt, Le Seuil, Les Arènes, Rustica, Libella, *etc*.), il faut en outre noter les liens avec La Fontaine O Livres, pépinière d'activités et de réseau d'entreprises soutenu par la région Ile-de-France. Des collaborations existent également avec des institutions diverses (Réunion des Musées Nationaux, Radio France, Centre National du Livre, Bureau International de l'Édition Française, *etc*.), des branches professionnelles (Syndicat de la Librairie Française, Syndicat National de l'Édition, Société des Gens de Lettres, à noter l'Alliance internationale des éditeurs indépendants qui regroupe 400 structures et sept espaces linguistiques, *etc*.), les Foires et Salons du livre nationaux et internationaux.

Au niveau international, toujours avec grande justesse, des partenariats sont engagés au long court avec l'Agence new yorkaise du Bureau International de l'Édition Française, l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) et le Bureau international de La Foire du Livre de Francfort, « laboratoire » incontournable où se réalise le marché international de l'édition mondiale et la cession des droits. La formation est de plus identifiée comme vivier pour le *Paris-Francfort Fellowship* destiné aux jeunes professionnels du livre.

Organisation pédagogique

La première année du master (M1) s'appuie sur un cursus d'études axé sur les connaissances de la chaine complète de production du livre, commercialisation et diffusion qui sont les éléments fondateurs des enseignements. Ce socle se diversifie en deuxième année (M2) selon les deux parcours précités.

La formation est ouverte selon plusieurs modalités (formation initiale, formation continue et en apprentissage), ce qui est très judicieux.

Le master tient ses ambitions à finalité professionnelle grâce à un rythme soutenu de contact avec le milieu professionnel, au travers de l'alternance des enseignements entre présence à l'Université (deux jours) et présence en entreprise (trois jours) ou des stages (trois à six mois en M1, cinq à six mois en M2). Ces derniers font l'objet d'un suivi individualisé et d'un bilan. Les mémoires de M1 et de M2 portent également une dimension professionnalisante et théorique, en lien avec le responsable du stage ou le maitre d'apprentissage. Des modules de connaissance de l'entreprise, de préparation à la recherche d'emploi sont organisés en collaboration avec des responsables en relations humaines de la profession. Cette trame remarquable qui allie les apports du milieu universitaire et ceux des praticiens de terrain permet à la formation sa grande tenue, ce qui conduit à une parfaite qualité et lisibilité de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Cette fiche explicite avec grande précision les activités possibles pour les étudiants et l'ensemble des compétences acquises via la formation.

La porosité des liens entre doctorants et étudiants du master s'opère au profit de ses derniers. Participants aux séminaires, ils sont informés des travaux de recherche les plus pointus, ils ont connaissance des thématiques des

thèses engagées et des publications des chercheurs au niveau mondial. Le nombre de diplômés poursuivant en doctorat s'est néanmoins tari ces dernières années. Même si l'on se place dans le cadre d'un master à finalité professionnelle, c'est un point auquel il convient d'être attentif, tout en reconnaissant la difficulté de mener de front activités professionnelles intensives en milieu éditorial et réalisation d'une thèse.

La place du numérique et ses mutations sont centrales puisqu'il s'agit de former de jeunes professionnels aptes à gérer ses outils en phase avec les applications du numérique dans le domaine du livre (bureautique, publication assistée par ordinateur, processus numériques de fabrication du livre, commercialisation numérique, *marketing* digital, *etc*.). L'équipe pédagogique compte par ailleurs des formateurs de premier plan concernant les projets innovants et la diffusion à grande échelle de publications numériques. Cette attention se retrouve également dans le cadre des stages et des périodes en apprentissage (les étudiants sont particulièrement sensibilisés aux mutations engendrées par le numérique).

L'apprentissage de l'anglais spécialisé correspond à une unité d'enseignement (UE) en M1 et en M2 à laquelle s'ajoutent certains enseignements dispensés en anglais. Au niveau international, on ne peut que saluer la pertinence des partenariats tant universitaires que spécifiques au milieu de l'édition qui autorise pour certains diplômés l'implantation durable à l'étranger, en particulier en Grande-Bretagne et aux États-Unis. L'attractivité de la formation est avérée, elle accueille des étudiants de toute provenance géographique (Europe et Amériques).

Pilotage

La présence importante des intervenants professionnels (ils dispensent 75 % des enseignements) ne déséquilibre en rien la formation parfaitement orchestrée par les responsables universitaires (professeurs et maîtres de conférences) qui pilotent la mention, le parcours *Politiques éditoriales* et le parcours *Commercialisation du livre*. Ce pilotage est opérationnel, présent de bout en bout, tant sur les conditions d'admission et de contrôle des connaissances, sur l'évaluation des enseignements par les étudiants que sur le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés. Il existe en outre un conseil de perfectionnement réunissant enseignants, professionnels et étudiants.

L'équipe pédagogique met à disposition des étudiants un document décrivant les modalités du contrôle des connaissances, document validé par le conseil d'UFR (unité de formation et de recherche) puis par le conseil académique de l'Université.

Il faut souligner l'implication de l'association des anciens diplômés qui constitue un lien constructif entre étudiants et jeunes professionnels souvent insérés dans l'année suivant l'obtention du diplôme, par le biais d'échanges permettant d'enrichir la connaissance du terrain.

Les conditions d'accès au master prévoient l'exigence de quelques prérequis ou du moins formulent des recommandations concernant des expériences dans les milieux éditoriaux (stages dans des maisons d'édition, lieux de diffusion du livre, *etc*.) ainsi que la maitrise de l'anglais éprouvée lors des épreuves d'admission (entretien et épreuve écrite pour le parcours éditorial). Cette vigilance a sans doute permis l'accueil d'étudiants déterminés et conscients de la nature de leur engagement.

Résultats constatés

Selon les dernières données chiffrées concernant l'année 2016/2017, le nombre des inscrits en M1 (35 étudiants) et en M2 (67 étudiants) se maintient depuis la création du master en 2012.

L'insertion professionnelle est rapide et se réalise sur un large spectre d'activités clairement identifiées, avec des perspectives d'évolution de carrière au sein des entreprises.

En 2015-2016, le taux d'insertion des diplômés était satisfaisant. Il était de 60 %, selon une enquête réalisée huit mois après la sortie de la formation, avec un taux de réponse de 57 %.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Remarquable structuration des enseignements adaptée aux finalités de la formation.
- Lien indéfectible et exemplaire avec les milieux professionnels au niveau national comme international, également nourri par la recherche dans le cadre des mémoires de M2.
- Mobilisation des anciens étudiants au sein d'un réseau qui construit et facilite une entraide générationnelle et identifie une communauté.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Métiers du livre et de l'édition* constitue une formation professionnelle très qualifiante, assumant pleinement ses relations avec un milieu professionnel qui lui a permis de construire deux parcours au plus près de la réalité des enjeux des professions visées et d'atteindre l'acquisition de compétences immédiatement opérationnelles.

Si l'histoire au long cours entre l'Université de Paris 13 et les milieux de l'édition depuis la fin des années 70 représente en soi une explication de cette excellence, il s'agit également d'un changement de paradigme complet dans la construction d'une formation universitaire.

L'ouverture du master au développement numérique de l'édition assure des perspectives d'évolution auxquelles les jeunes professionnels ne seront pas exclus. De même, l'enseignement par le projet déploie des capacités d'innovation et de création qui seront nécessaires au fil de leur carrière.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER TRAITEMENT AUTOMATIQUE DES LANGUES

Établissement : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Traitement automatique des langues* (TAL) offre une formation aux étudiants issus d'une licence en lettres ou langues. Il propose une spécialisation dans l'ingénierie linguistique. Il a pour vocation une insertion professionnelle directement après l'obtention du diplôme. Il comporte un parcours *Traitement informatique et linguistique des documents écrits* (TILDE) en deuxième année de master (M2). Il est ouvert en formation initiale à l'Université Paris 13 et en formation à distance pour les étudiants de l'Université pédagogique de Cracovie.

ANALYSE

Finalité
Les trois composantes majeures de la formation (informatique, linguistique et ingénierie linguistique) sont complétées par un enseignement d'anglais centré sur l'insertion professionnelle, par un mémoire de recherche par année de formation et par un stage d'une durée de six mois en M2. Une vingtaine de débouchés professionnels sont listés dans le dossier d'autoévaluation, dont la moitié sont de niveau ingénieur en accord avec le niveau de la formation. Il existe cependant beaucoup de redondance dans cette liste, comme par exemple le métier ingénieur de veille qui est décliné pour quatre secteurs (concurrentielle, e-réputation, militaire, stratégique). Or les unités d'enseignements (UE) de la formation ne déclinent pas de cours spécifiques relatifs à chacun de ces secteurs. Les débouchés réellement en accord avec la formation sont en fait plus restreints que ceux annoncés, ce qui est confortée par les codes rome listés dans la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) : K2106, « enseignement des écoles » ou encore K1101 « animation de site multimédia », qui s'éloignent fortement de l'objectif visé (« former des ingénieurs-linguistes dans le domaine des industries des langues »). Une poursuite doctorale est possible pour les étudiants ayant obtenu une note moyenne d'au moins 16 au diplôme. Elle reste marginale, mais montre un intérêt de la formation pour ces études.
Positionnement dans l'environnement
Le master *TAL* présente une intersection partielle avec le master *Sciences du langage* de l'UFR (unité de formation et de recherche) Lettres, Langues, Sciences humaines et des Sociétés, mais une part de ses enseignements a une visée applicative ou une visée théorique, toujours en rapport avec le traitement

informatique des textes. En outre, la formation comporte de l'informatique.

Il présente aussi une intersection avec le *master Informatique*, spécialité *Exploration informatique des données et décisionnel* (Institut Galilée) pour ce qui concerne les fouilles de données et l'extraction de connaissances.

Le dossier d'autoévaluation indique l'existence de quatre masters proches dans la même thématique (universités Sorbonne Nouvelle – Paris 3, Pierre-et-Marie-Curie, Paris Diderot et Paris Nanterre). Il est dommage qu'il n'y ait pas de relations entre ces différents masters et le master *TAL* de l'Université Paris 13, d'autant que les universités Sorbonne Nouvelle et Paris Diderot appartiennent, comme l'Université Paris 13, à la ComUE (communauté d'universités et d'établissements) Université Sorbonne et délivrent un master également intitulé TAL. Par ailleurs, la fiche administrative de présentation de la formation énonce des co-accréditations avec les universités de Cergy-Pontoise et Sorbonne Nouvelle et avec l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO), ce qui instaure une certaine confusion concernant le positionnement réel du master de l'Université Paris 13.

La formation est adossée au laboratoire LDI (Lexiques, Dictionnaires et Informatique), deux enseignants-chercheurs intervenant dans la formation sont rattachés à ce laboratoire. La correspondance entre les intitulés des enseignements et les thématiques de recherche est forte.

Depuis 2009, il existe une co-diplômation avec l'Université pédagogique de Cracovie. Le dossier ne mentionne aucun échange au niveau pédagogique (pas de déplacements des enseignants/chercheurs de l'Université Paris 13 à l'Université de Cracovie). La possibilité d'échanges Erasmus est indiquée, sans davantage de précision. Globalement peu d'informations sont communiquées sur le fonctionnement de cette coopération.

Des projets de co-diplomation sont en cours de finalisation avec l'Université de Varsovie, l'Université Fédérale du Mato Grosso Do Sol (Brésil) et l'Université Zhejiang (Chine). Cela montre une ambition d'ouverture à l'international, à ce stade il est difficile d'en apprécier les modalités de mise en place faute d'éléments pour le faire.

Organisation pédagogique

Les enseignements de première année (M1) ne préparent pas spécialement au M2. Ils sont thématiquement très linguistes alors que ceux de M2 traitent des outils et principes informatiques. Cela est corroboré par le peu d'étudiants de M1 admis en M2 : en 2014, un admis de M1 et en 2015, deux, pour respectivement 38 et 19 inscrits en M2. En conséquence, on ne peut identifier une réelle spécialisation progressive des enseignements.

Le nombre d'heures d'enseignements en M1 est très faible (seulement 162 heures réparties sur l'année), il n'existe pas de travaux dirigés ou travaux pratiques. L'organisation du M2 est davantage conforme au schéma national du master en termes de volume horaire, mais la répartition des heures entre les semestres est très déséquilibrée : les 400 heures d'enseignement sont effectuées au troisième semestre (S3) qui, de ce fait, se termine à la fin du mois de mars. L'affirmation formulée indiquant que les étudiants peuvent suivre la formation dans le cadre d'un programme Erasmus est donc erronée.

Une formation à distance est évoquée incidemment dans la présentation d'un projet collectif consistant à développer un prototype d'outil de traitement de l'information, peu d'informations sont communiquées sur ce projet et aucune sur la formation à distance. Elle est de nouveau évoquée pour elle-même au sujet du numérique puisque les cours, y compris sous la forme d'enregistrements vidéo, sont disponibles sur l'environnement numérique de travail (ENT) via la plateforme Moodle. Ce dispositif s'adresse aux étudiants salariés, à l'étranger ou en situation de handicap.

La professionnalisation est faible en M1 (absence de stages).

On note des erreurs de typographie dans la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) : en M1, le nombre d'ECTS (crédits européens) est remplacé par le sigle $, le volume horaire en M2 est légèrement différent du tableau des UE présenté dans le dossier.

Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique est difficilement appréciable : le tableau récapitulatif devant la détailler reproduit celui de présentation des UE et la fiche du guide des études présentant les enseignants et leurs domaines d'encadrement n'indique pas leur statut et, pour les intervenants professionnels, leur profil.

Par le biais de divers paragraphes du dossier d'autoévaluation, on déduit que le pilotage de la formation est assuré par deux membres du laboratoire LDI. L'équipe pédagogique est complétée par des enseignants en

informatique (section 27 du Conseil national des universités).

La proportion d'intervenants extérieurs paraît faible. Le dossier mentionne des interventions ponctuelles de professionnels, sous la forme de conférences « cœur de métier », sans davantage de précision.

Une évaluation de la formation par les étudiants est en place. L'exploitation des résultats de ces évaluations n'est pas exposée.

L'évaluation des enseignements s'effectue principalement sur l'assiduité des étudiants, la réalisation de leur mémoire de recherche et sa présentation devant un jury, ce qui est plutôt la caractéristique d'un master orienté vers la recherche.

Le conseil de perfectionnement, initialement dédié au parcours *TILDE*, a étendu sa couverture aux M1 et M2. Il comprend sept représentants d'entreprises dont un diplômé de la formation, huit enseignants-chercheurs et une étudiante de M2. Ses missions sont décrites (évaluation des enseignements dispensés et proposition d'amélioration de la formation). Il aurait été bienvenu de transmettre des comptes rendus de ses travaux.

Résultats constatés

Les effectifs en M1 sont très faibles (trois inscrits en 2013-2014 et six en 2014-2015), il en est de même du taux de réussite (33 %). On note toutefois une augmentation des inscrits en 2015-2016 (14).

En M2, les effectifs sont plus élevés (entre 17et 40 inscrits sur la période 2012/2016). Les taux de réussite au diplôme sont irréguliers et parfois faibles (entre 45 et 80 %), sans être directement corrélables aux variations de flux. Ce constat interroge les modalités d'entrée en formation qui prévoient une sélection sur dossier.

Les enquêtes sur le devenir des diplômés sont réalisées par l'équipe pédagogique. Aucune indication sur le type de poste occupé n'est communiquée (nature et niveau de l'emploi, rémunération, etc.).

CONCLUSION

Principal point fort :

- L'intérêt du secteur d'activité professionnelle visé qui tend à croitre avec les progrès de l'intelligence artificielle.

Principaux points faibles :

- Un déséquilibre important entre le M1 et le M2 en termes de volume horaire, d'effectifs (très faibles en M1) et de contenus d'enseignement.
- Un rapport d'autoévaluation dont la rédaction ne sert pas pleinement la formation (des informations parcellaires et parfois contredites par les documents fournis en annexes).
- Le lien peu lisible entre la formation à distance et la co-diplomation avec l'Université pédagogique de Cracovie.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS :

Le traitement automatique des langues est un secteur de niche, pleinement d'actualité. Malgré cela, la formation ne propose pas une première année d'études attractive.

Il est indispensable de rééquilibrer les deux années du master en instaurant une réelle progression des enseignements sur les quatre semestres et en réorganisant l'articulation entre le M1 et le M2.

Les liens avec le tissu économique local pourraient être valorisés en proposant la formation en alternance, une telle mesure permettrait vraisemblablement d'accroitre les effectifs en M1.

Le projet d'ouverture envisagé à l'international est pertinent, il ne devrait cependant pas dispenser la formation de clarifier la collaboration avec l'Université pédagogique de Cracovie, aujourd'hui peu lisible.

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement : Université Paris 13 ; Université Paris Diderot ; Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3,

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Une mention de master *Langues Étrangères Appliquées (LEA)* commune aux universités Paris Diderot, Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et Paris 13 au sein de l'Université Sorbonne Paris Cité (USPC) a été mise en place pour la période 2014-2018, afin de proposer une offre de formation cohérente et complémentaire offrant l'ensemble des spécialités que proposait chacune des universités auparavant, ainsi que des spécialités nouvellement créées, selon deux grands axes : axe *Traduction* d'une part et axe *Affaires et Commerce* d'autre part. Chacun de ces axes comprend 4 spécialités de masters à finalité professionnelle et 1 spécialité à finalité recherche. Ces formations se déclinent de la manière suivante :

4 spécialités portées par Paris Diderot (*Industrie de la langue traduction spécialisée -ILTS- Conception de documentation multilingue et multimédia –CDMM-*, *Langues de spécialité, corpus, traductologie-LSCT-, Langues interprétation et stratégies interculturelles -LISI-*),

2 spécialités cohabilitées par Paris Diderot et Sorbonne Nouvelle (*Management culturel communication trilingue –MCCT- et Langues cultures et affaires internationales –LCAI-*),

3 spécialités portées par Sorbonne Nouvelle (*Gestion marketing franco-allemand –GMFA-, Négociation commerciale internationale –NCI-* et *Traduction et terminologie juridiques et financières –TTJF*),

Et 1 spécialité portée par Paris 13 (*Management international des assurances –MIA*).

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de la formation sont explicites (tant du point de vue des connaissances que des compétences à acquérir). Les débouchés sont clairs. Le programme des cours des divers parcours est équilibré et bien structuré. Les étudiants suivent un programme visant à les faire progresser dans plusieurs des domaines suivants : traductologie, terminologie, langues de spécialité, communication technique, interprétation, médiation, interculturalité, communication interculturelle, économie, droit, marketing, gestion, management et techniques du commerce international. L'enseignement suit trois domaines de compétences : linguistiques, communicationnelles en milieu interculturel

et, enfin, techniques et managériales. Chacun de ces axes définit clairement ses objectifs.

Les carrières visées se situent dans le domaine des affaires et du commerce à l'échelle internationale, dans celui de la traduction spécialisée et dans celui de la communication interculturelle. Outre un socle commun, la formation offerte dans les différentes spécialités oriente les étudiants vers des débouchés et des objectifs professionnels plus précis. La formation vise des professions très variées, correspondant aux trois domaines précités.

Pour ce qui est du premier domaine (affaires et commerce à l'international), plusieurs professions sont accessibles aux étudiants, parmi lesquelles celle de responsable d'échanges commerciaux et de stratégies à l'échelle internationale dans le domaine des biens et des services culturels au sein d'entreprises et d'organismes privés ou publics, celle de responsable des échanges et des relations commerciales entre la France et l'Allemagne, ou encore celle de cadre destiné à travailler dans le monde des assurances en contexte international.

Pour le deuxième domaine (traduction spécialisée), les étudiants peuvent devenir traducteurs techniques ou scientifiques, professionnels de l'ingénierie linguistique (traducteur, terminologue, réviseur, localisateur, chef de projet en traduction, post-éditeur de traductions automatiques...), traducteurs juridiques et/ou financiers, chercheurs (recherche appliquée) dans le domaine des langues de spécialité et/ou de la traductologie, ou bien encore linguistes en entreprise (traduction ou ingénierie linguistique).

Enfin, pour le troisième domaine (communication interculturelle), les professions ciblées sont celles de cadre en communication technique (dans le domaine du support, marketing, R & D, etc.), de médiateur interprète ou encore de négociateur trilingue (français, anglais, langue B), en France comme à l'étranger, dans des entreprises, des organismes ou des associations.

Positionnement dans l'environnement

La mention commune repose sur un partenariat entre les trois départements de Langues étrangères appliquées de l'Université Sorbonne Nouvelle (Paris 3), de l'Université Paris Diderot (Paris 7) et de l'Université Paris 13, qui semble donner satisfaction aux trois établissements.

La formation jouit d'un certain nombre d'avantages, comme des liens étroits avec la recherche (notamment avec la recherche industrielle), l'intervention d'enseignants chercheurs dans toutes les spécialités, des accords et partenariats avec des établissements à l'étranger, la possibilité d'effectuer des séjours de mobilité (pour les enseignants comme pour les étudiants) et, enfin, des contacts variés et nombreux avec la vie professionnelle (entreprises, associations, partenaires culturels), notamment dans le cadre de stages.

Organisation pédagogique

La formation *LEA* au niveau master, en cohérence avec ses objectifs, s'organise en master-1 (M1) autour d'ensembles d'unités d'enseignement (UE) conçues suivant deux principes : la consolidation d'un socle de connaissances commun à la formation LEA et une logique de métiers qui structure ensuite les master-2 (M2) des différentes spécialités.

L'offre LEA se décline en dix spécialités, qui s'articulent autour d'un axe « Affaires et commerce », et d'un axe « Traduction interprétation ». Un atout de la formation est qu'elle propose huit langues vivantes en sus de l'anglais et du français (allemand, espagnol, italien, arabe, portugais, chinois, japonais, russe) et des spécialités complémentaires qui couvrent l'axe « traduction interprétation » et l'axe « affaires et commerce ».

Six des dix spécialités de la mention sont proposées en alternance *: ILTS, CDMM, LISI, TTJF, GMFA et MI*A.

L'intégralité des spécialités de la mention est par ailleurs proposée en formation initiale comme continue.

Une grande souplesse semble caractériser l'offre pour les étudiants ayant des contraintes particulières.

La formation se caractérise par une grande proximité avec le monde professionnel. Ainsi, les stages, de 4 à 6 mois (selon les spécialités) sont obligatoires en M2 (sauf en *LSCT*) et vivement conseillés (2 à 3 mois) en M1. En M2 sont organisées des missions managériales comme l'organisation d'événements professionnels tels que colloques, tables rondes, journées d'étude (*GMFA ; NCI* ; *MCCT*) et job-dating (*CDMM*). L'alternance est prévue (*CDMM, ILTS, LISI, GMFA, TTJF, MIA*) ainsi que des cours professionnels s'appuyant sur des pratiques pédagogiques privilégiant les mises en situation des étudiants (toutes spécialités).

L'apprentissage des nouvelles technologies de l'information et de la communication fait partie de la formation.

Dans les spécialités de traduction, de recherche en langues de spécialité et de communication technique, il est l'un des points fondamentaux de la formation dès le M1 avec des salles informatiques spécialisées équipées en logiciels spécifiques et, dans certains cas, en réseau (*ILTS*). Les travaux des étudiants sont entièrement conduits et mis en ligne. En outre, le master professionnel *ILTS* est à l'origine de la base de données terminologique Aide à la rédaction de textes scientifiques (ARTES).

Pilotage

L'équipe pédagogique intègre des intervenants extérieurs issus du monde industriel, socio-économique ou culturel qui dispensent entre le tiers et la moitié des enseignements suivant les spécialités. Les enseignants-chercheurs assurent, outre leurs activités pédagogiques, toutes les fonctions de direction et autres responsabilités administratives.

Le pilotage de la mention repose sur les équipes *LEA* des trois établissements. Néanmoins, les modalités diffèrent encore d'un établissement à l'autre, malgré les efforts déjà entamés, ce qui pose des problèmes de fonctionnement. Des conseils de perfectionnement ont commencé à être mis en place, avec des représentants étudiants et des professionnels.

L'évaluation des connaissances est pratiquée selon des modalités précisément établies et connues des étudiants et les règles de validation des compétences sont clairement établies.

Les étudiants évaluent les enseignements selon des modalités précises, ces évaluations sont analysées et prises en compte. Les actions qui en résultent dans le pilotage de la formation sont explicitées. En outre, l'évaluation de la formation par les étudiants et les diplômés est prise en compte dans le dispositif d'auto-évaluation.

Les compétences acquises figurent dans l'annexe descriptive ou le supplément au diplôme.

Les effectifs de la formation et les différents régimes d'inscription des étudiants sont clairement identifiés.

La formation dispose d'une information complète sur le devenir de ses diplômés et procède à une analyse de la qualité de l'insertion professionnelle et du devenir des diplômés.

Résultats constatés

L'évaluation de la formation par les étudiants laisse apparaître un degré d'insatisfaction relativement élevé dans certaines spécialités, en particulier celle de *Management culturel et communication trilingue*, celle de *Traduction et terminologie juridiques et financières (LV2 russe)*, où tous les étudiants se disent insatisfaits de leur formation, et celle de *Négociation commerciale et internationale*. Il convient de déterminer néanmoins si ces faibles niveaux de satisfaction viennent du fait que les étudiants se sont mal orientés, du manque de moyens des enseignants ou responsables pour répondre à leurs attentes, et/ou sont liés à d'autres raisons. En l'absence de données précises concernant les effectifs inscrits à l'Université Paris 3 dans ces spécialités, il est difficile de juger de la pertinence des résultats de ces évaluations.

Les effectifs sont globalement satisfaisants, avec toutefois de très fortes disparités d'une spécialité à l'autre. Ainsi, si le master LEA-MIA accueillait entre 18 et 23 étudiants en M1 (avec un pic à 33 en 2016-2017) et entre 13 et 19 étudiants en M2 selon les années sur le dernier contrat, le master CDMM n'accueillait que 8 étudiants en 2014-2015 puis seulement 3 étudiants en 2015-2016. De même, le master LSCT n'accueillait que 2 et 4 étudiants en M1 en 2014-2015 et 2015-2016, et respectivement 6 et 5 en M2 sur ces mêmes années. Enfin, à part pour ce qui est du nombre d'inscrits en M2 en MCCT, le dossier n'indique pas les effectifs d'étudiants inscrits dans les spécialités hébergées à Paris 3. Pour cette dernière spécialité, ils sont d'ailleurs très faibles à Paris 3 (7 inscrits en 2015-2016 en M2) mais tout à fait satisfaisants, bien qu'en forte baisse, à Paris Diderot (en M1 : 65 inscrits en 2014-2015 et 39 en 2015-2016 ; en M2 : 18 inscrits en 2015-2016).

Après l'obtention de leur diplôme, la majorité des étudiants entre sur le marché du travail. Seuls de rares étudiants poursuivent leurs études. Les taux de réussite et d'insertion de certains masters sont bons à excellents, notamment le M2 *CDMM*, pour lequel le taux d'embauche est de plus de 90% dans les trois mois qui suivent l'obtention du diplôme, le master *TTJF* à l'issue duquel, à moyen terme, la majorité des étudiants deviennent traducteurs indépendants, le master *GMFA* avec un taux d'insertion professionnelle de 95 %, dont 85% en CDI pour les promotions 2014, 2015, 2016, le master *MCCT*, le master *LISI*, le master *ILTS* avec un taux de réussite de plus de 90% et un taux d'insertion professionnelle de 90% six mois après l'obtention du diplôme, le master *LEA-MIA* dont le taux d'insertion est de 100%, le master *LSCT* à l'issue duquel les étudiants qui ne poursuivent pas en thèse reviennent à leurs carrières ou s'insèrent dans la vie professionnelle en tant qu'experts corpus, terminologie et traduction.

Pour ce qui est du master *NCI*, aucun résultat n'est mentionné dans le dossier.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Les taux de réussite et d'insertion professionnelle de nombreux M2 (*CDMM, TTJF, GMFA, LEA-MIA, LSCT*).
- La richesse de l'offre (très large éventail de spécialités).
- L'accent mis sur la pratique professionnelle et les liens avec le monde professionnel.

Principaux points faibles :

- Des effectifs insatisfaisants dans certaines spécialités, et une absence de données concernant les inscrits à l'Université Paris 3.
- Absence de stage obligatoire dans la spécialité *LSCT.*
- Absence de données sur l'intégration professionnelle des étudiants diplômés de *NCI*.
- Modalités d'organisation non homogènes entre les trois établissements, notamment au niveau du conseil de perfectionnement, ce qui entraine des problèmes de fonctionnement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le concept de la formation est riche et correctement mis en œuvre. Il conviendrait néanmoins de dresser un bilan des cursus des spécialités les moins attractives et d'étudier, dans un premier temps, les raisons qui motivent cette insatisfaction en menant, par exemple, une enquête auprès des membres du personnel et des enseignants ainsi que des étudiants. Dans un deuxième temps, il serait nécessaire de réfléchir aux améliorations possibles et à la faisabilité de leur mise en œuvre. En cas de non-faisabilité et d'une confirmation de cette insatisfaction, il conviendrait d'envisager de supprimer le ou les cursus concerné(s) pour recentrer les moyens sur les cursus plus porteurs.

Conformément à la réglementation en vigueur, Il faut introduire un stage obligatoire dans le master à finalité recherche (*LSCT*)

Il est nécessaire d'harmoniser les modalités de fonctionnement de la mention entre les trois établissements et de poursuivre l'effort de création d'un conseil de perfectionnement inter-établissements

Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER SCIENCES DU LANGAGE

Établissements : Institut national des langues et civilisations orientales - INALCO ; Université Paris 13 ; Université Paris Descartes ; Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Sciences du langage* (SDL) de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, de l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO), de l'Université Paris Descartes et de l'Université Paris 13 est présentée comme étant coaccréditée entre ces établissements. Toutefois, les formations dispensées au sein de ces établissements sont revendiquées comme fonctionnant de façon autonome.

Le master mention *Sciences du langage* de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, dispensé à l'Institut de linguistique et phonétique générales et appliquées (ILPGA), propose deux spécialités : *Phonétique et phonologie*, qui est coaccréditée avec l'Université Paris Diderot (et qui se fait en partenariat avec l'École d'orthophonie de Paris), et *Langage, langues, textes et sociétés (LLTS)*, qui l'est avec l'INALCO.

La spécialité *Phonétique et phonologie* n'a pas de parcours, mais des orientations (moins formalisées) sont proposées, notamment : *Phonétique et morphosyntaxe* ; *Phonétique et traitement automatique des langues (TAL)* ; *Phonétique clinique* ; *Phonétique et enseignement des langues* ; *Phonétique et chant* ; *Phonétique/phonologie et typologie*.

La spécialité *LLTS* est organisée en quatre parcours : (1) *Langues, terrains, variation, typologie : description et modélisation* ; (2) *Textes, discours, corpus* ; (3) *Sociolinguistique, pratiques langagières, plurilinguisme*, *contacts de langues* ; et (4) *Acquisition et pathologies du langage*.

Le master mention *Sciences du langage* de l'Université Paris Descartes propose deux spécialités : *Signes, discours et monde contemporain* (*SDMC*) et *Expertise en sémiologie et communication* (*ESC*), la première présentant une orientation recherche alors que la seconde a une vocation résolument professionnalisante. Il n'est pas fait référence à l'existence de parcours au sein de ces spécialités.

L'Université Paris 13 propose quant à elle une spécialité de master *Contrastif, lexique, discours* (*COLEDI*), tournée vers la recherche en sciences du langage, et sans lien avec les précédentes spécialités, au-delà d'un affichage décrit comme inopérant.

ANALYSE

Finalité

Le master mention *SDL* de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 a vocation à former ses étudiants en linguistique française ou générale (et en linguistique des langues enseignées à l'INALCO), en informatique pour l'analyse linguistique ou poétique et en méthodologie et en physiologie pour la spécialité Phonétique et phonologie.

Les débouchés professionnels visés sont les concours du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), de l'enseignement (surtout en langues) et d'orthophonie, les métiers de la lexicographie plurilingue ou spécialement destinée à des personnes souffrant de pathologies du langage, divers domaines liés à l'aménagement linguistique, et les métiers de la communication.

Pour la spécialité *Phonétique et phonologie* et le parcours *Acquisition et pathologies du langage*, les insertions sont plus ciblées et touchent l'analyse des productions orales et des troubles de l'acquisition phonographique, la fouille de données orales, la rééducation de la parole.

Pour certains de ces débouchés, la poursuite d'études en doctorat dans l'un des laboratoires d'adossement est nécessaire.

Le master mention *SDL* de l'Université Paris Descartes forme ses étudiants à envisager le langage dans toutes ses dimensions puis à mettre à profit les connaissances dans le domaine de la recherche ou dans le domaine professionnel, après une première année entièrement en tronc commun.

Les débouchés sont majoritairement le doctorat pour la spécialité *SDMC*, alors que ceux de la spécialité ESC ouvrent vers l'édition et la communication, en faisant fructifier une approche croisée de ces deux domaines.

Le master *COLEDI* de l'Université Paris 13 propose une formation à la recherche dans tous les domaines des sciences du langage ainsi qu'une dimension multilingue. Son débouché principal est la poursuite d'études en doctorat.

Positionnement dans l'environnement

La mention *SDL* de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 dépend de l'unité de formation et de recherche (UFR) Littérature, linguistique, didactique, départements Institut de linguistique et phonétique générales et appliquées (ILPGA) et Littérature et Linguistique Françaises et Latines (LLFL).

Elle mutualise des enseignements avec les mentions (i) *Didactique des langues*, (ii) *Traitement automatique des langues*, (iii) *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*, (iv) *Études européennes, méditerranéennes et asiatiques* (de l'École Pratique des Hautes Études). Ces mentions sont accréditées à l'université Paris 3, mais également dans d'autres universités (Paris Descartes, Paris Diderot, Paris Nanterre ou l'INALCO).

La mention *SDL* est adossée au LabEx EFL qui compte huit unités mixtes de recherche (UMR) et quatre Équipes d'Accueil.

Une partie des enseignements est assurée par des chercheurs du CNRS et de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM).

En première année (M1) les étudiants sont formés à et par la recherche par trois unités d'enseignement (UE) : Méthodologie, Recherche documentaire et Mémoire.

Quand ils sont dans un parcours de spécialité *LLTS* qui comporte un stage, les lieux d'insertion sont trouvés par les étudiants.

Le dossier d'autoévaluation déposé mentionne de « nombreuses conventions Erasmus (45 conventions avec le département de l'ILPGA et 66 avec le département *LLFL*) », ainsi qu'un accord avec l'Université de Sherbrooke (Canada) pour la spécialité *LLTS*, mais les chiffres de mobilité entrante et sortante pour la mention *SDL* de master ne sont pas précisés. Elle est dite « soutenue ».

Le master mention *SDL* de l'Université Paris Descartes se différencie des formations similaires par un souci constant de pluridisciplinarité, et notamment par un adossement systématique aux autres disciplines d'une faculté de sciences humaines et sociales, ainsi que par sa capacité à cultiver des synergies entre ses deux spécialités, l'une orientée vers la recherche, l'autre professionnalisante.

Le master *COLEDI* de l'Université Paris 13 a été créé pour donner une place à part aux sciences du langage, qui étaient auparavant regroupées avec les études littéraires dans une même mention de master. Son contenu a donc été pensé en fonction des autres mentions de master de l'université.

Il est à noter qu'est en cours un rapprochement entre les universités Sorbonne Nouvelle - Paris 3, Paris Descartes, Paris Diderot et Paris 13, notamment en vue de la création d'un master européen (*Sorbonne Paris Cité linguistic research school*) adossé au Laboratoire d'excellence *Empirical Foundations of Linguistics* (LabEx EFL).

Organisation pédagogique

En 1e année, le master mention *SDL* de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 est composé de 3 modules semestriels, dont le 1er est un tronc commun aux deux spécialités, le 2e comporte des enseignements spécifiques à chaque spécialité (et langues en *LLTS*) et le 3e correspond aux parcours de la spécialité *LLTS* et orientations de la spécialité *Phonétique et phonologie*, et un stage (pour certains parcours de *LLTS*) ou un mémoire au 2e semestre. En 2e année (M2) la spécialité *LLTS* garde la même structure alors que la spécialité *Phonétique et phonologie* n'a plus que deux modules, auxquels s'ajoute le mémoire au 2e semestre. Les mémoires doivent être soutenus, en 1e année, devant 2 enseignants-chercheurs au moins et, en 2e année, devant 2 enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches au moins.

Concernant les stages, une différence est faite entre les parcours de la spécialité *LLTS* à visée professionnalisante, qui comportent un stage d'observation en M1 (70 h) et un stage en M2 (175 h avec rapport et soutenance de ce dernier), et les parcours recherche. Ces derniers et la spécialité *Phonétique et phonologie* ne comportent pas de stage obligatoire (ceux-ci sont optionnels, alors qu'au moins un stage en master est obligatoire selon la réglementation).

En spécialité *Phonétique et phonologie*, la professionnalisation se fait par des interventions d'orthophonistes hospitaliers et libéraux et de formateurs en orthophonie.

Les compétences acquises sont conformes à celles présentées dans la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la formation, mais restent très théoriques et abstraites (analyses scientifiques, rédaction, description) : il manque une projection appliquée des compétences acquises du point de vue professionnel. En outre, un supplément au diplôme intitulé *études anglaises*, *études espagnoles* ou *études françaises* peut être demandé, afin de permettre aux étudiants de mettre en valeur cette spécialisation dans le diplôme de master (après le cursus correspondant choisi en licence). Mais les compétences génériques et associées mentionnées dans l'exemple de supplément fourni sont elles aussi très générales.

Le numérique est présent dans la formation avec neuf enseignements impliquant des outils informatiques de traitement de corpus ou concernant les humanités numériques. Un de ces enseignements au moins doit être suivi pour l'obtention du master.

L'apprentissage de l'anglais scientifique est assuré par deux enseignements à valider et des séminaires sont proposés en anglais. En spécialité *LLTS*, d'autres langues étrangères sont mobilisées.

Une pénurie d'espace et de postes informatiques est déplorée.

Des listes d'enseignements sont fournies avec des répartitions par semestres et des indications de lieux (Paris 3, Paris Diderot, ou INALCO), mais il n'y a pas d'indication de spécialité voire de parcours, ce qui les rend inexploitables.

Le master mention *SDL* de l'Université Paris Descartes s'organise autour d'un tronc commun en M1, lequel a pour but l'acquisition de savoirs et de savoir-faire clairement définis, et dont la cohérence est bien explicitée. La deuxième année propose un approfondissement dans certains des savoir-faire (spécialité *SDMC*), notamment via des mutualisations avec le M2 *Didactique des langues*. La deuxième année de la spécialisation ESC propose un renforcement dans les domaines du M1 ainsi qu'une ouverture sur de nouveaux domaines (image animée, histoire des médias et de l'édition notamment).

Le niveau de professionnalisation est important, notamment pour la spécialité *ESC*, sans que le lien entre le contenu des UE et l'accès au monde professionnel soit cependant suffisamment expliqué. Il est prévu d'y remédier par la mise en place d'une nouvelle UE « professionnalisation ».

L'apprentissage de l'anglais ne constitue pas un ajout cosmétique ou obligatoire, mais fait l'objet d'une véritable réflexion, pour aboutir à une grande adéquation avec les contenus de la formation, tant au niveau de la forme (anglais scientifique) que du fond (puisque des thématiques sémiologiques sont abordés dans les cours d'anglais).

L'usage du numérique ne se limite pas à la désormais inévitable plate-forme Moodle, mais mobilise d'autres

techniques de communication comme le blog ou le tweet.

Dans le cadre des dispositifs d'aide à la réussite, on note une formation de vingt-quatre heures qui consistent à remettre à niveau les étudiants issus de diplômes autres que la licence sciences du langage.

On note finalement, ce qui est assez rare, un taux d'accès à la formation par validation des acquis de l'expérience (VAE) assez important.

Le master *COLEDI* de l'Université Paris 13 propose une formation résolument tournée vers la recherche, qui incite et aide les étudiants à la préparation du mémoire dès la première année. En parallèle, il propose l'approfondissement dans une langue choisie dans le cadre d'un supplément au diplôme. Des éléments de professionnalisation sont cependant intégrés à la formation.

La part du numérique se résume essentiellement à l'utilisation de la plate-forme Moodle pour les enseignants, mais la formation des étudiants dans ce domaine est très riche et variée.

Le master *COLEDI* n'impose pas de stage en milieu professionnel, alors que cela est obligatoire.

En tant que master recherche, la formation se différencie par des innovations pédagogiques assurant un suivi de la progression auquel l'équipe pédagogique semble prêter une très grande attention.

Pilotage

Le master mention *SDL* repose sur quatre responsables (deux de Paris 3 et deux de Paris Diderot) pour la spécialité *Phonétique et phonologie*, et trois (un par département de Paris 3 et un de l'INALCO) pour la spécialité *LLTS*.

Le conseil de perfectionnement regroupe un responsable de mention, les quatre responsables de spécialités de l'Université Sorbonne nouvelle – Paris 3, un des responsables de spécialité *LLTS* de l'Université Paris Diderot, le responsable de la spécialité *Phonétique et phonologie* de l'INALCO, deux représentants des conseils de gestion, un secrétaire pédagogique administratif, un responsable de la scolarité, un représentant des chargés de cours, un responsable des stages, un étudiant, un représentant du monde de l'entreprise, soit 15 membres, sans que toutes ces fonctions soient pleinement interprétables hors du contexte de l'Université Sorbonne nouvelle – Paris 3.

Le conseil de perfectionnement se réunit 3 fois par an, mais aucun compte rendu n'est fourni.

L'équipe pédagogique regroupe des enseignants-chercheurs des universités Paris 3, Paris Diderot et de l'INALCO dont les sections du conseil national des universités (CNU) ne sont généralement pas fournies. Cette équipe compte 33 professeurs des universités (assurant de 2 à 56 H de formation), 2 maîtres de conférences habilités à diriger des recherches (24 à 32 H), 30 maîtres de conférences (2 à 72 H), 3 directeurs de recherches (12 à 24 H), 3 chargés de recherches habilités à diriger des recherches (12 à 24 H), 1 chargé de recherches et 1 ingénieur de recherche (18 H). Les volumes horaires n'étant que très irrégulièrement fournis, les indications ci-dessus sont basées sur ce qui est indiqué.

En spécialité *LLTS*, un questionnaire d'évaluation de la formation a été distribué aux étudiants. Il en ressort une demande de meilleure prise en compte du domaine de spécialisation de chaque étudiant dans l'élaboration de l'offre de formation.

Le master mention *SDL* de l'Université Paris Descartes dispose d'une équipe pédagogique équilibrée, avec notamment une responsable par spécialité et un grand nombre d'enseignants-chercheurs, professeurs des universités et maîtres de conférences. La part des intervenants professionnels en M2 *ESC* est en adéquation avec l'objectif de cette spécialité, de même que leur mode de sélection.

Le conseil de perfectionnement est en place et se réunit annuellement depuis 2015. Son fonctionnement est bien explicité et cohérent : il s'appuie notamment sur les documents d'évaluation des formations recueillis en amont et utilisés comme base de travail lors des réunions.

L'évaluation se fait en contrôle continu intégral, ce qui permet un bon degré de suivi en continu au cours des semestres, et ses modalités font l'objet d'un bon niveau d'information auprès des étudiants.

Le master *COLEDI* de l'Université Paris 13 est piloté par un responsable. La répartition entre enseignants-chercheurs et intervenants professionnels n'est pas donnée.

Un conseil de perfectionnement se réunit une fois par an, mais rien n'est dit de la manière dont il est mis à profit ni sur son fonctionnement.

L'évaluation se fait obligatoirement par contrôle continu.

Résultats constatés

De 2014 à 2016, en spécialité *Phonétique et phonologie*, les taux de réussite en 1ère année sont faibles (23 % à 46 %). Pour la 2e année, ils sont entre 43 % et 90 %. De 2012-2013 à 2015-2016, en spécialité *LLTS*, les étudiants ayant validé leur 1e année sont entre 53 et 72 %. Pour la 2e année, ils sont entre 40 et 70 %. Ces taux de réussite sont donc parfois faibles.

Le master 1e année mention *SDL* attire des étudiants extérieurs à l'Université Sorbonne nouvelle – Paris 3 (en 2016-2017, les 75 % des étudiants inscrits n'avaient pas obtenu leur licence à Paris 3).

Les effectifs en spécialités *Phonétique et phonologie* sont en moyenne de 10 étudiants par établissement (Paris 3 et Paris Diderot) dont 15 % d'étudiants venant de l'étranger.

D'une manière générale, les effectifs sont donc suffisants, et cohérents par rapport aux débouchés ou poursuites d'études possibles. Les effectifs de la spécialité *Phonétique et phonologie* peuvent apparaître comme un peu faibles.

Les poursuites doctorales sont comparables : un peu moins nombreuses pour la spécialité *Phonétique et phonologie* (2 diplômés sur 7 en 2014-2015 et 1 diplômé sur 9 en 2015-2016) que pour la spécialité *LLTS* (entre 5 % et 38 % des diplômés ont poursuivi en doctorat, selon les années).

Concernant les insertions professionnelles, une enquête a été effectuée entre décembre 2015 et mars 2016 auprès des diplômés de 2012-2013 ; 9 des 15 répondants ont déclaré avoir une insertion professionnelle, dont la nature n'est pas précisée.

Il est étrange que cette enquête soit mentionnée pour cette seule promotion, alors que des chiffres de poursuite d'études en doctorat sont fournis pour toutes les promotions.

Pour Le master mention *SDL* de l'Université Paris Descartes, les effectifs sont importants, et la formation attractive si l'on en juge par le nombre de candidatures. On note cependant que la spécialité *SDMC* est parfois choisie par défaut suite à l'échec d'une candidature dans la spécialité professionnelle *ESC*, mais des solutions cohérentes sont proposées pour remédier à ce déséquilibre.

Le taux de redoublement en deuxième année est relativement important, ce qui s'explique par le choix pour certains étudiants de rédiger leur travail de mémoire en deux ans, ou par l'obligation auxquels certains font face de réaliser le stage une année, et le mémoire la suivante, ou l'inverse.

Le suivi des diplômés fonctionne bien pour la spécialité *ESC*, avec des taux de réponses aux questionnaires satisfaisants, sources de données dont l'analyse peut par conséquent être signifiante. On ne peut en dire autant de la spécialité *SDMC*, mais les responsables de la formation compensent en menant leur propre enquête et en favorisant des contacts informels entre enseignants et étudiants, mais aussi anciens étudiants et étudiants actuels.

Le niveau d'insertion professionnelle des diplômés est satisfaisant du point de vue de ces derniers, et en adéquation avec les métiers visés par la formation. On note ici encore une différence entre les deux spécialités, la spécialité *SDMC* menant, par sa dimension recherche, à des métiers plus divers ou à la poursuite d'études en doctorat.

Pour Le master *COLEDI* de l'Université Paris 13, il s'avère que l'efficacité de la formation est difficilement évaluable en raison de taux de réponse bas aux enquêtes proposées par l'université, et de données insuffisantes sur les taux d'insertion professionnelle. Le suivi des diplômés se fait donc de manière informelle et parfois fortuite, par le biais d'informations trop parcellaires pour être véritablement rassurantes.

Les effectifs (une petite quarantaine en M1, une vingtaine en M2) sont relativement élevés pour un master recherche en sciences du langage, surtout dans un environnement francilien concurrentiel au sein duquel cette formation parvient cependant à cultiver sa spécificité.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Pour l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 comme pour l'Université Paris Descartes, une équipe pédagogique importante qui couvre l'ample programme de formation proposé aux étudiants dans les spécialités et les parcours ou « orientations ».
- Dans toutes les universités partenaires, un pilotage efficace tant au niveau de la mention (conseil de perfectionnement) que des spécialités.
- Des partenariats pertinents entre l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 et Paris Diderot pour la spécialité *Phonétique et phonologie* et entre l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 et l'INALCO pour la spécialité *LLTS*.
- Pour Le master *COLEDI* de l'Université Paris 13, une mobilité étudiante entrante très forte, signe d'une véritable attractivité internationale.
- De nombreuses stratégies d'amélioration sont d'ores et déjà mises en place pour améliorer les formations à l'avenir, notamment en renforçant les partenariats au sein de la COMUE.

Principaux points faibles :

- Pour le master *SDL* de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, une organisation de la formation qui manque de lisibilité en spécialité *LLTS*, où des parcours et des particularisations par langues étudiées doivent se combiner. La présentation de la liste des enseignements parmi lesquels choisir est peu lisible, et il semble compliqué de faire des choix parmi ceux-ci.
- Une gestion matérielle des étudiants qui semble difficile en termes de salles et de nombre de postes informatiques par salle dans les locaux de Paris 3.
- Pour le master *SDL* de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, un taux d'échec fort.
- Pour le master *SDL* de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 comme pour Le master *COLEDI* de l'Université Paris 13, le suivi des diplômés n'est pas effectué, et ne produit donc pas de résultats exploitables par les responsables de formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier rédigé pour l'évaluation du master mention *SDL* de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 pose clairement en introduction que les coaccréditations avec l'Université Paris Descartes et l'Université Paris 13 ne sont pas effectives, mais les rédactions relatives aux formations des Universités Paris Descartes et Paris 13 figurent dans le document remis, ce qui n'a pas de pertinence. En outre la qualité rédactionnelle de la partie consacrée à la formation de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 et de ses partenaires effectifs (Paris Diderot et l'INALCO) ne valorise pas la formation. Elle présente des contradictions, garde des traces du bâti du dossier.

Peu de perspectives sont présentées dans le dossier d'autoévaluation de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 ; elles se limitent au projet de rapprochement avec les universités Paris Descartes et Paris Diderot, en vue de la création d'un master européen adossé au LabEx EFL et à la meilleure prise en compte du domaine de spécialisation de chaque étudiant en spécialité *LLTS*. Les perspectives du master de l'Université Paris Descartes sont quant à elles plus réfléchies et plus cohérentes. Il faut souhaiter que les responsables de la formation aient les moyens de les mettre en œuvre.

Pour la formation de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, un meilleur affichage des enseignements pourrait permettre aux étudiants d'avoir une meilleure visibilité dans leurs choix de matières. Il transparaît notamment une certaine complexité, en particulier dans le parcours *LLTS* où plusieurs contraintes coexistent. Ces améliorations pourraient conduire à une prise en compte globale de la structuration de la formation de nature à favoriser la gestion logistique (salles, postes informatiques), en assurant une meilleure coordination entre les différents modules articulés.

Pour l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 et pour l'Université Paris 13, il est urgent d'assurer un meilleur suivi des diplômés. Pour Paris 3, un tel suivi pourrait être de nature à améliorer le taux de réussite en première année notamment.

Pour le master *COLEDI* de l'Université Paris 13, il est indispensable de mettre en place le stage, obligatoire en master.

Enfin, pour les trois universités, il serait souhaitable de rétablir l'équilibre entre mobilité étudiante entrante et sortante, par des dispositifs d'encouragement aux séjours à l'étranger, indispensables pour des formations en langues.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Université Paris 13
Monsieur Jean-Pierre ASTRUC
99 avenue Jean-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse

HCERES
Département d'évaluation des formations
2 rue Albert Einstein
75013 Paris

Villetaneuse, le 28 juin 2018

Objet :
Lettre d'observations au rapport d'évaluation « Domaine Arts, lettres, langues »

Les établissements membres de la Comue USPC et les équipes pédagogiques, ont pris connaissance, avec un grand intérêt, du rapport du HCERES et remercient vivement les auteurs du travail qu'ils ont accompli.

Nous souhaitons revenir sur les différents points mis en exergue par le rapport du HCERES. Nous montrons comment nos actions communes, menées dans le cadre de la Comue, ainsi que les actions spécifiques à chacun, permettent de répondre aux commentaires des évaluateurs.

Observations de la Comue USPC

Nos observations portent sur la professionnalisation, l'ouverture internationale, l'enseignement des langues et la formation des enseignants-chercheurs.

La professionnalisation des formations : suivi des compétences et devenir des diplômés de LP

Le projet DECLIC[1], élaboré par les établissements d'USPC dans le cadre de l'appel du PIA 3 « Nouveaux cursus à l'université », détaille nos objectifs concernant la professionnalisation en licence :

Le suivi des compétences

La mise en place d'un *e*-portfolio est prévue. Des co-financements privés font aujourd'hui l'objet d'accords avec une société proposant des solutions déployées dans plusieurs établissements d'enseignement supérieur français.

Au-delà de nouveaux outils technologiques, DECLIC (pour le niveau licence) propose la mise en place d'une offre modulaire fondée sur des parcours spécifiques. Une partie d'entre eux intégreront la reconnaissance de compétences, dites « *soft skills* ». Le parcours métiers, le parcours entreprenariat et le parcours *leadership* et engagement reposeront ainsi sur la valorisation académique de compétences extra-universitaires.

Le devenir des diplômés de Licences Professionnelles

DECLIC prévoit un décloisonnement entre licences, licences professionnelles et DUT.

Les licences professionnelles s'organiseront autour d'un réseau d'entreprises partenaires. Celles-ci accompagneront les maîtres d'apprentissage dans une démarche d'innovation pédagogique au bénéfice des

[1] Découvre, Explore, Construis ta LICence.

étudiants. À cette fin les établissements d'USPC créeront des modules spécifiques (à distance et en présentiel) pour ces entreprises.

L'ouverture internationale des formations

La dimension internationale des formations (au niveau général pour les licences et par formation au niveau master) a également été repensée dans le cadre du projet NCU DECLIC. Celle-ci se déploiera selon deux mouvements conjoints : la préparation à la mobilité et l'internationalisation des cursus.

Préparation à la mobilité internationale

Un parcours international, s'adressant aux étudiants désireux de réaliser une mobilité internationale, sera proposé dès la première année de licence. Ce parcours reposera sur des séquences de formation intensive en langues étrangères. Des cours disciplinaires seront également dispensés en langues étrangères. En vue de lever les obstacles matériels à la mobilité, un volet financier est également prévu afin que des étudiants du parcours international puisse bénéficier de bourses de mobilité sortante sur le modèle des bourses déjà mises en place sur des actions financées par le premier IDEX.

Internationalisation des cursus

Dans le but d'avoir une politique de mobilité entrante ne se limitant pas à l'espace francophone, le projet DECLIC prévoit la poursuite de la transformation d'enseignements disciplinaires en anglais. Pour le niveau masters, des bourses de mobilité entrante financées par le premier IDEX, ont déjà accompli cet exercice. Cela permet à ces formations d'assurer tout ou partie de leurs enseignements en anglais. Le nombre de master éligibles devraient être augmenté.

La politique d'enseignement des langues

Dans le cadre de son premier IDEX, USPC a mis en place via le PERL[2] un service partagé dédié à l'apprentissage des langues via des ressources hybridées. Le PERL repose sur une plateforme d'enseignement unique et accessible à tous les étudiants des établissements de USPC. Le dispositif a connu une montée en puissance importante en passant de 450 étudiants inscrits en 2015-2016 à près de 12 000 en 2017-2018. Fin 2017, ce sont 6 850 étudiants qui ont été formés dans les quatre langues alors dispensées (anglais, espagnol, allemand et FLE).

Afin d'augmenter les capacités de conceptions de ressources en ligne par le PERL, un soutien financier est inscrit dans l'IDEX Université Paris 2019.

La formation des enseignants-chercheurs

Les établissements de USPC se sont dotés avec SAPIENS d'un service spécifique en charge de la formation des enseignants-chercheurs. SAPIENS offre un accompagnement individuel et collectif aux enseignants souhaitant faire évoluer leurs pratiques pédagogiques. Au cours de ses trois premières années d'activité SAPIENS a formé 1 300 enseignants.

Suite à la publication du décret du 9 mai 2017 fixant les nouvelles obligations en matière de formation des nouveaux maitres de conférences, SAPIENS a mis en place un programme spécifique destiné aux nouveaux maitres de conférences de USPC. Les établissements d'USPC complètent ces dispositifs par des dispositifs propres.

[2] Pôle d'élaboration de Ressources Linguistiques.

Observations de l'université Paris 13

✓ Licence Information-communication

1) L'intervention de professionnels a été sous-estimée : en plus des quatre intervenants professionnels réguliers, 16 professionnels des médias et de la culture sont intervenus ponctuellement depuis 2011 en Licence pour présenter (soit environ 2 professionnels par an) lors de conférences ou dans le cadre d'entretiens.

2) Trois partenariats professionnels sont établis avec la webradio étudiante TreizièM'Onde : l'un avec Radio Nova (diffusion de récits étudiants à l'antenne en 2017 et 2018), un autre avec The conversation (entretiens réalisés par les étudiants avec des chercheurs diffusés sur le site du média sous forme de podcasts), un dernier avec le Musée de l'homme (les chercheurs interviewés pour The conversation à l'automne 2017 intervenaient dans un cycle de conférence autour de la diversité dans le cadre de l'Exposition "Nous et les autres")

3) Un important dispositif pédagogique mutualisé existe depuis 2012 entre UFR Communication et UFR LLSHS : le cycle de rencontres littéraires "Texto". 39 écrivains sont intervenus auprès des étudiants de Licence et Master des 2 UFR ayant préparé la rencontre, notamment en lisant les oeuvres présentées. Les séances sont animées à tour de rôle par 5 enseignants de l'UFR LLSHS et 3 enseignantes de l'UFR Communication.

4) En 2015-16, le projet AMAMUS, ayant reçu un financement Idex, a fait l'objet de mutualisation : il s'agit d'un dispositif de remédiation (TD de méthodologie et de syntaxe + souscription à la plateforme "Projet Voltaire"). Aujourd'hui encore, la souscription à la plateforme est commune aux deux UFR et, malgré la fin de la subvention, la remédiation perdure dans les 2 UFR.

5) Par ailleurs, pour précision, voici les modalités d'évaluation des productions radiophoniques des étudiants de l'UEP atelier radio (L2 et L3). La moyenne est constituée d'une note d'implication dans la coordination d'équipe et d'une note de réalisations (choix des sujets et qualité des reportages)).

6) Il est indiqué que les débouchés dans le "journalisme" et la "communication événementielle" à l'issue du master (appelé "Information-communication" alors qu'il s'agit soit de la Licence Information-communication soit du Master "Culture, médias") sont mis en doute en bas de la page 9. Pourtant, à l'issue de la licence, des étudiants ayant suivi le parcours "Culture, médias, éditions" se destinent à des masters et des écoles de journalisme et un certain nombre trouve des stages dans des rédactions de médias reconnus (Notamment sur France Culture, France Inter, Europe 1, et au service communication de Radio France pour la Licence ; à la rubrique Sport du journal le Monde en Master)

7) Les responsables de Licence se concertent plusieurs fois par semaine par différents biais, bien qu'il ne s'agisse pas de réunions officielles, pour assurer au mieux l'encadrement pédagogique des étudiants et les autres tâches qui leur incombent, notamment assurer la liaison avec les services administratifs.

✓ Licence professionnelle Métiers du jeu vidéo

Observations :
Depuis l'année universitaire 2016-17 des cours réguliers, ainsi qu'un projet de conception d'un jeu de plateau, sont organisés au Fab Lab « Ludomaker », intégré dans le département « Sciences de l'éducation » du campus de Villetaneuse Université Paris 13. Cette collaboration est amenée à être en renforcée. En effet davantage de cours prendront place dans cette structure qui favorise la mise en place de travaux pratiques directement en lien avec les cours théoriques (présence de jeux et d'outils de toutes sortes).

Organisation pédagogique :
Les enseignements professionnels sont basés pour la plupart sur des projets de jeux initiés par les enseignants, eux-mêmes professionnels en activité dans cette branche. L'organisation des projets est discutée en équipe afin d'assurer une complémentarité avec la formation. Cela permet aux étudiants de nourrir leur expérience et leur portfolio afin de plus facilement trouver un stage ou un emploi.

Les 2 projets constituant le pôle projet tutoré (un projet individuel de création de niveau de jeu et le projet de fin d'études), sont encadrés collégialement par des intervenants professionnels, actifs dans des pôles complémentaires (Level design, Game design, Sound-design, infographie, programmation, production). Les équipes des projets de fin d'études sont invitées à présenter leur projet aux concours de jeux vidéo étudiants « Hits Playtime », très suivi par les professionnels. Depuis plusieurs années des projets de la licence sont sélectionnés dans le cadre de ce concours (3 projets actuellement sélectionnés).

Pilotage :
Le conseil de perfectionnement existe et vise à l'amélioration de la formation par la décision de proposer une « spécialisation » pour accorder une seconde compétence aux étudiants favorisant leur insertion professionnelle, et en laissant le choix et l'organisation des projets (et projet tutoré) dans un souci de diversification et de complémentarité professionnelle.

Résultats constatés :
Concernant les poursuites d'études, il faut prendre en compte la rareté des formations dans le domaine Jeu Vidéo, et sur le fait que la disparition des rares formations à bac + 3 en conception de jeu vidéo fermerait l'accès à ces métiers aux jeunes qui ne peuvent envisager matériellement d'entreprendre des études longues.

Ce diplôme est conçu pour l'insertion professionnelle, pour autant les entreprises de cette branche exigent des niveaux supérieurs dans leur recrutement. D'ailleurs depuis 3 ans le studio français Ankama recrute des stagiaires dans la formation, dont plusieurs ont été embauchés en CDD. Cette reconnaissance est longue et commence à porter ses fruits. L'intégration des anciens étudiants dans les studios joue sur l'amélioration progressive de cette intégration.

Analyse des perspectives et recommandations :
- « une ouverture de la formation à l'apprentissage pourrait peut-être permettre d'améliorer l'insertion professionnelle immédiate » : L'intention initiale, lors de l'ouverture de cette formation, était de la porter vers l'apprentissage. Cependant l'industrie du jeu vidéo en France ne recrute pratiquement pas d'apprentis dans les métiers de conception et de production de jeu vidéo. Cette constatation est confirmée par les nombreux professionnels intervenant dans la formation. Nos étudiants sont amenés à être intégrés dans des équipes de production, avec une charge de travail forte et concentrée, nécessitant un suivi continu sur toute la durée de la production. Cela implique une présence à temps plein, sans interruption. C'est pourquoi les studios qui recrutent nos étudiants en stage leurs proposent généralement des stages d'au moins 6 mois.

✓ Licence professionnelle Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web (parcours Concepteur et intégrateur web et mobiles et parcours Gestionnaire de contenus numériques et stratégies web)

Recommandations prises en compte :
- Proposition de la séparation des deux parcours et du positionnement de CIWM sous une mention plus adaptée. Nous sommes en effet en accord avec les observations de l'HCERES et pensons que la mention "**Métiers de l'informatique : applications web**" est en effet plus adaptée et permettrait de rendre plus lisible et visible la LP de spécialité "Développeur Web et Mobile" et ainsi avoir un impact sur les effectifs. Ce qui est aussi une recommandation du HCERES.

- Pour les ECTS, **nous tenons compte de la nécessité d'harmoniser les ECTS pour faciliter la semestrialisation des UEs et de rectifier la fiche RNCP en conséquence**. Dans la version RNCP soumise (cf p.j.) les ECTS ne sont pas conformes à ceux du fichier indicateur (cf p.j. IP LP MN onglet matière).

Eléments de réponse / Clarifications :
- Pour la différence d'heures sur les UEs en tronc commun entre les 2 parcours, l'explication est que ces UEs incluent en complément aux heures mutualisées, des heures de spécialisation dont le volume diffère en fonction du parcours.

- Les mutualisations recommandées entre les 3 LP existent déjà sur l'UE de mise en situation professionnelle au niveau des projets tuteurés et aussi du séminaire concurrence.

- Pour la composition du conseil de perfectionnement, il est utile de préciser que sont présents les apprenti.e.s, l'équipe pédagogique (enseignant, intervenants professionnels et tuteurs IUT), un.e représentant.e de l'équipe administrative et responsable de formation ainsi que les maîtres d'apprentissages. C'est un outil de suivi mais aussi de perfectionnement puisqu'il permet également de faire un point sur le contenu pédagogique et la transition entre les modules et les projets afin de les ajuster au mieux. Un compte rendu est élaboré. Nous n'avons pas eu l'information qu'il fallait les communiquer pour le bilan de HCERES.

- Concernant les poursuites d'études, il est utile d'expliquer que les contrats d'apprentissage en niveau de Master sont convenus à la demande des entreprises dans lesquelles les stages de Licence professionnelle sont réalisés.

✓ Licence professionnelle Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web (parcours Scénariste nouveaux médias)

Organisation pédagogique :
"Peu d'informations sont communiquées sur le suivi et l'évaluation du projet tuteuré" :
Le projet tuteuré est suivi par un enseignant du CFA, l'évaluation du projet tuteuré se fait en soutenance, en présence d'un jury composé de la responsable pédagogique, du référent pédagogique CFA et d'enseignants et tuteurs en entreprise.

Pilotage
"le dossier n'indique pas clairement le partage des responsabilités université CFA" :
- Le pilotage et la responsabilité pédagogique de la formation est assumée par la MCF responsable de l'UFR.
Le CFA mettant de son côté à disposition des étudiants au quotidien un "référent pédagogique".
- L'élaboration des emplois du temps et le placement et suivi des apprentis en entreprise relèvent du CFA
- la responsabilité pédagogique (recrutement étudiants, jury, diplômes, accréditation et évaluation des maquettes pédagogiques, conseils de perfectionnement) de l'UFR.

✓ Licence professionnelle Techniques du son et de l'image

1. **Pilotage (ce point fait également écho au troisième point faible souligné dans le rapport, portant sur le manque de perspectives d'évolution de la formation).**

Dans le cadre de la demande d'accréditation de la formation, la maquette actuelle a été retravaillée suite à une concertation avec l'équipe pédagogique du département MMI et en amont avec certains intervenants professionnels et certains étudiants représentant la formation en apprentissage.
De nouveaux modules seront proposés à partir de la rentrée 2018-2019 en prenant en considération les évolutions du métier de l'infographiste et webdesigner mais aussi les retours des étudiants.

Ainsi l'UE2 Culture Technique proposera les nouveaux modules suivants :
« Stratégie de création publicitaire » (12h TD)
« Ergonomie & Ui design » (20h TD) (remplaçant l'actuel IHM)
« Ux design » (16h TD)
« Sound design » (16h TD)

L'UE3 Infographie & Webdesign proposera les modules suivants :
« Motion design » (40h TD), module qui s'organisera de façon complémentaire avec le module existant « Techniques Vidéo » (16h TD).

2. **Principaux points faibles ; ancrage à l'international peu développé :**

Il est en effet regrettable que des partenariats avec des entreprises à l'international ne soient pas développés de façon régulière. Ceci se justifie pour deux raisons (sans pour autant qu'une remédiation ne soit pas envisageable) :

(i) Pour la formation en Apprentissage une telle ouverture est d'un point de vue organisationnel impossible, les étudiants étant en moyenne 3 jours par semaine en entreprise et 2 jours en formation. Nous avons toutefois pris connaissance des intentions du CFA Sup 2000 pour ce qui est de l'ouverture à l'international, prioritairement destinée aux écoles d'ingénieurs. Nous procéderons à l'avenir en fonction des dispositifs proposés par notre partenaire.

(ii) Pour la formation en Initiale : les étudiants sont en effet encouragés à effectuer leurs stages à l'étranger ; quelques étudiants ont saisi cette occasion dans le passé mais ils sont, à l'heure actuelle, minoritaires. Souhaitant intégrer le milieu professionnel après l'obtention de leur diplôme, ils s'orientent majoritairement vers des entreprises en France susceptibles de leur proposer par la suite un contrat à durée déterminée ou indéterminée. Enfin, dans le cadre des partenariats développés par le responsable du développement des relations internationales, les étudiants bénéficient des enseignements ponctuels dispensés par des collègues étrangers (échanges Erasmus).

3. Point faible : identification claire des UE Projet Tuteuré et Stage
Dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle maquette de la formation, nous avons en effet organisé l'UE4 autour du Projet Tuteuré (156h TD) et l'UE5 Stage.

✓ Master Communication des organisations

Point Organisation pédagogique :
"Le numérique est pensé dans sa dimension instrumentale ou dans le cadre de cours de stratégies de communication digitale. Le dossier ne fait cependant pas état d'une réflexion portée par les enseignants-chercheurs sur l'impact du numérique sur les métiers visés, en lien avec les axes de recherche du laboratoire d'adossement."
Observation **:** La nouvelle maquette fera apparaître une UE ad hoc sur cette question en M1 (Ceipa) et en M2 (CRH).

Point Organisation pédagogique :
"Les liens de la formation avec les activités de recherche de l'équipe pédagogique ne sont pas développés. Le dossier mentionne seulement une volonté de développer le regard critique et réflexif des étudiants."
Observation : Les 4 enseignants-chercheurs en responsabilité du Master sont pourtant des membres actifs du LabSic (voir site du LabSic), alors même que le domaine de spécialisation du Master (Communication des organisations) n'est pas identifié comme thématique principale du LabSic.

✓ Master Création numérique

Contrairement à ce qui est indiqué le parcours Design d'Interface, Multimédia et Internet (DIMI) de la mention création numérique n'est pas un complément technique du parcours Innovations en communication (IC). Objectifs et compétences visées sont bien différenciés. Pour le parcours IC, cela consiste à former les étudiants à la conduite de projets numériques innovants et à la transformation digitale des entreprises et institutions. Pour le parcours DIMI, il s'agit de former les étudiants aux métiers de la conception-réalisation d'interfaces utilisateurs.

1- La formation à la recherche existe bien via différentes UE : Approches et théories en sciences de l'information et de la communication, Méthodologie de mémoire, Innovations en communication problématiques contemporaines. Pour l'accréditation 2019, il est prévu de renforcer ce type d'enseignement pour favoriser une meilleure inscription en doctorat.

2- Pour ce qui est des quelques abandons en IC entre M1 et M2, elles s'expliquent par la demande de plus en plus forte de formation par la voie de l'apprentissage. Après l'ouverture du parcours DIMI en apprentissage en 2018 (M1) et 2019 (M2), il est prévu l'ouverture du parcours IC en apprentissage courant du prochain quinquennal.

3- Il est indiqué qu'il n'existe pas véritablement de portefeuille de compétences à ce jour. Indiquons qu'il est prévu de travailler ce dossier courant du prochain quinquennal.

4- Il est mentionné qu'il n'existe pas réellement de suivi du devenir des anciens diplômés. C'est exact par manque de moyens humains (personnels Biatss et enseignants-chercheurs).

✓ Master Etudes anglophones

L'équipe du Master Études anglophones remercie les experts du HCERES pour leurs remarques. Nous regrettons que ce rapport arrive trop tard pour que nous ayons pu en tenir compte dans l'élaboration du nouveau projet ; cependant nous avions anticipé un certain nombre de points.
Ainsi que le fait remarquer le rapport, notre Master propose des thématiques originales (approche interculturelle, études sur l'enfance) qui nous permettent de nous démarquer des Masters Études anglophones proposés à Paris et en région Île-de-France. Concernant la spécialité ECS, il convient de rappeler quelques éléments historiques. La création d'un master interdisciplinaire inspiré des « *childhood studies* » avait d'abord été proposée dans le cadre du premier appel à projets pédagogiques innovants de la COMUE SPC, avant que les porteuses du projet soient informées que la création d'un nouveau diplôme n'entrait pas dans cet appel à projets. Un parcours ECS a alors été inséré dans deux masters existants – CARIAF (accueillant principalement des anglicistes) et SLATEL (Sciences du Langage, des textes et de la littérature). Les préconisations ministérielles concernant le retour à des mentions « classiques » ont ensuite conduit à un « rapatriement » d'ECS comme spécialité à côté de CARIAF au sein de la mention « études anglophones », tandis que le master SLATEL se restructurait en séparant à nouveau les sciences du langage (masters COLEDI/TAL) des études littéraires (masters LCA/LITHEO/MTI),

Le prochain projet tient compte de cette restructuration en proposant une formation qui reste orientée vers la civilisation des pays anglophones, et plus particulièrement vers l'étude des thématiques de l'inégalité et de la diversité au sein des sociétés anglophones, ainsi que celle des modalités de transferts culturels, en particulier par le biais de la traductologie. Après un M1S1 commun, l'étudiant pourra personnaliser son parcours en M1S2 et M2S3 par le choix des séminaires optionnels qui donneront lieu à un supplément au diplôme : d'une part, un supplément portant sur les *childhood studies* et d'autre part un supplément portant sur *translation studies*. La cohérence et la lisibilité de la formation - et de son adossement au laboratoire Pléiade - s'en trouvent d'autant plus renforcées.

En ce qui concerne les effectifs (rappelons-ici que nous avons tenu à maintenir des exigences élevées dans la qualité des dossiers retenus), il faut souligner l'augmentation cette année du nombre d'étudiants de L3, qui sont le premier vivier de recrutement de notre Master. D'autre part, nous avons fait un gros effort d'information à destination d'un autre public cible, les universités des pays du Maghreb. Nous avons clairement indiqué nos pré-requis et ainsi accru la lisibilité et, nous l'espérons, l'attractivité de la formation.

Par ailleurs, nous réfléchissons à une implication plus active des étudiants dans la formation à la recherche, notamment par la mise en place de stages, selon le cas, dans le laboratoire Pléiade, à l'Institut International Charles Perrault, par exemple, ou encore dans le département de traductologie de l'université de Brno, en République tchèque, avec lequel nous avons des accords de longue date.

Enfin, le conseil de perfectionnement a évoqué un certain nombre de pistes pour résoudre les difficultés de recrutement et de suivi des étudiants. Nous avons tenu compte de ces suggestions, ainsi qu'il apparaît dans le nouveau projet.

✓ Master Traitement automatique des langues

La création du master TAL de l'Université Paris 13 s'est produite à mi-parcours du contrat quinquennal 2013-2018 sur décision de la COMUE Sorbonne Paris Cité. Cette décision a donné lieu à la fusion d'une partie des enseignements en sciences du langage d'un master M1 lettres et linguistique, SLATEL, et d'un master M2 professionnel, TILDE (Traitement Informatique Linguistique des Documents Ecrits), qui existe depuis bientôt 14 ans à l'Université Paris 13. La décision administrative n'a entrainé aucun changement pédagogique car le dispositif mis en place pour la période 2013-2018 s'est avéré difficile à modifier au sein de l'UFR LLSHS. Cette absence de changement explique un certain nombre de points critiques du rapport de l'HCERES.
Pour ce qui concerne « la mutualisation ou tentative de travailler en commun » avec d'autres masters TAL de la COMUE Sorbonne Paris Cité, il n'était pas possible d'envisager un rapprochement avec des formations similaires dans d'autres universités de la COMUE. En effet, ces formations disposent de deux années consacrées pleinement à l'enseignement du TAL tandis que la master TAL actuel dispose uniquement d'une année (le M2 TILDE) pour enseigner pleinement le TAL. Dans le prochain projet quinquennal, les enseignements de M1 et de M2 du master TAL de l'Université Paris 13 ont été refondés pour disposer désormais de deux années consacrées pleinement à l'enseignement du TAL. Aussi, des discussions sont en cours avec les équipes pédagogiques des masters équivalents de l'Université Paris 3 et de l'INALCO pour décider comment le master TAL de l'Université Paris 13 s'articulerait avec ces autres master TAL de la COMUE.

Dans le rapport d'évaluation des formations, il est mentionné que la fiche RNCP fait état de métiers sans rapport avec le TAL. Cette fiche ayant été créée pour le master SLATEL (*cf. supra*), d'autres métiers y sont spécifiés (par exemple, professeur des écoles). En revanche, la fiche RNCP du masterM2 TAL/TILDE comporte uniquement des métiers en rapport avec les industries des langues.
Dans le même rapport, il est dit qu'aucun stage n'est proposé aux étudiants du master TAL. Ce qui est inexact, les étudiants du M2 TILDE devant obligatoirement faire un stage de 6 mois en entreprise en fin de formation. Dans le projet pour le prochain quinquennal, il est prévu que les étudiants du master M1 TAL fassent un stage de 3 mois et ceux du master M2 TAL fassent toujours un stage de 6 mois.
Les chiffres en rapport avec le nombre d'inscriptions dans le master M1 TAL mentionnés dans le rapport font état d'effectifs réduits. Il convient de préciser que ces effectifs réduits concernent la première année d'existence du master M1 TAL. Dès l'année suivante, les effectifs ont augmenté. Actuellement, il y a 33 étudiants qui suivent les cours du master M1 TAL.
Précisons également que la formation à distance du master M2 TAL de l'Université Paris 13 n'est pas spécifique à la co-diplômation avec l'Université de Cracovie. Elle s'adresse aussi à des étudiants qui ne peuvent pas suivre les cours en présentiel, entre autres des étudiants handicapés (comme cela a été le cas d'une étudiante vivant dans le sud de la France) et des étudiants salariés (un médecin, des documentalistes, des informaticiens, des enseignants-chercheurs, des enseignants du secondaire, des chefs d'entreprise). Pour ce qui est de la co-diplômation, des échanges ERASMUS (de la Pologne vers la France et inversement) ont lieu tous les ans. Deux enseignants-chercheurs de chaque université sont impliqués dans chacun des échanges. D'une manière générale, le master TAL se caractérise par son ancrage dans le territoire (le bassin parisien et notamment le nord de Paris) et son rayonnement international avec différentes conventions signées (Université de Cracovie, Université de Varsovie) ou en cours de signature (Université de Mato Grosso do Sul et Université d'Hangzou).
Le rapport mentionne l'adossement du master TAL au laboratoire LDI (Lexique Dictionnaire Informatique). Ce n'est plus le cas. Désormais, le rattachement est fait au lab TTN (Théories Textes Numérique). Il y a désormais 4 enseignants-chercheurs du lab TTN qui enseignent dans cette formation. Ils sont tous rattachés à la 7e section du CNU (l'enseignant-chercheur qui donne les cours d'informatique a fait une thèse en 27e section).
Rappelons enfin que les étudiants ayant validé leur master M2 TAL/TILDE sont très rapidement insérés dans la vie professionnelle. Un grand nombre d'entre eux ont trouvé du travail dans des entreprises spécialisées dans l'industrie des langues (3WS, Eptica, Sinequa, Syllabs, Viavoo) ou dans des départements spécialisés en traitement de l'information (EDF, Engie, IBM, Orange). Les noms des diplômés sont à la disposition des évaluateurs s'ils le demandent. D'autres ont obtenu une thèse CIFRE puis ont été embauchés dans les entreprises où ils avaient fait leur stage de master (Ontomantics et Itesoft). D'autres encore ont soutenu une thèse et ont été recrutés comme maître de conférences (Université d'Artois) ou trouvé du travail dans des entreprises (Ali Baba et La française des jeux).

✓ Master Sciences du langage

• Les bilans des formations de master recherche des universités de P3, P5 et P13 ont été déposés ensemble, conformément aux décisions prises en juin 2017 par les autorités de tutelle (VP-CFVU) de chaque établissement. Toujours conformément à ces décisions, un chapeau d'introduction commun aux 3 universités et à ces bilans distincts rappelle que la mention SDL-SPC a été créée au sein de la ComUE SPC en mars 2014 à des fins d'affichage uniquement.
• Cet historique de la mention SDL-SPC est clairement explicité, tant dans le chapeau commun aux 3 bilans que dans le préambule du bilan de la formation de Paris 13.

La lecture du rapport d'évaluation de l'Université Paris 13 (document pdf de 94 pages) montre que :
- les accords successifs (mention SDL-SPC à seul but d'affichage, bilans séparés / dépôt groupé / un établissement déposant) ne sont pas pris en compte par le Hcéres, et leur application est donnée comme non pertinente (p 93).
- le rapport d'évaluation de l'Université Paris 13 comporte 4 pages (pp. 90-93 du pdf) sur la formation de master du seul établissement de Paris 3, ce dont on peut interroger la pertinence.

Jean-Pierre ASTRUC

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation à l'étranger

2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr @Hceres_ Hcéres